



HAL
open science

Une énigme délienne sans cesse renouvelée : le Colosse des Naxiens

Antoine Hermary

► **To cite this version:**

Antoine Hermary. Une énigme délienne sans cesse renouvelée : le Colosse des Naxiens. *Revue archéologique*, 2021, 71, pp.9 - 67. 10.3917/arch.211.0009 . hal-03484660

HAL Id: hal-03484660

<https://hal.science/hal-03484660v1>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre :

Une énigme délienne sans cesse renouvelée : le colosse des Naxiens

Auteur :

Antoine Hermary

Revue :

Revue archéologique 2021-1, p. 9-67

ISBN : 978-2-13-082834-1

DOI :

<https://doi.org/10.3917/arch.211.0009>

Résumé :

Les débats sur le « Colosse des Naxiens » consacré dans le sanctuaire d'Apollon à Délos, dont sont conservés la base inscrite et deux fragments du corps, avaient principalement porté, jusqu'au début des années 1990, sur la signification de la dédicace archaïque. Dans un article publié en 1993 j'avais avancé l'hypothèse que le torse et le bassin actuellement conservés dans l'Artémision appartenaient à l'Apollon colossal qui avait été érigé vers la fin de l'époque classique, en relation avec la seconde dédicace, en remplacement de la statue primitive détruite par la chute du palmier de Nicias, un événement remarquable mentionné par Plutarque. Cette hypothèse a été écartée par G. Gruben (1997), puis en partie reprise par W. Martini (2018) qui a proposé d'attribuer les deux fragments du corps à deux colosses différents. L'étude détaillée du témoignage des nombreux voyageurs qui, depuis le XV^e siècle, ont vu et parfois commenté les restes du Colosse et sa base inscrite, associé à un examen critique des études de Gruben et Martini, montre que le torse et le bassin appartenaient bien à la même statue colossale qui aurait remplacé, en respectant approximativement son allure primitive, celle que les Naxiens avaient dédiée à Apollon vers le début du VI^e siècle av. J.-C. On propose une nouvelle restitution du Colosse.

Mot-clés :

Délos. Naxos. Apollon. Colosse. Sculpture archaïque. Kouros. Art archaïsant.

UNE ÉNIGME DÉLIENNE SANS CESSER RENOUVELÉE : LE COLOSSE DES NAXIENS

par Antoine Hermary

Résumé. – Les débats sur le « Colosse des Naxiens » consacré dans le sanctuaire d’Apollon à Délos, dont sont conservés la base inscrite et deux fragments du corps, avaient principalement porté, jusqu’au début des années 1990, sur la signification de la dédicace archaïque. Dans un article publié en 1993 j’avais avancé l’hypothèse que le torse et le bassin actuellement conservés dans l’Artémision appartenaient à l’Apollon colossal qui avait été érigé vers la fin de l’époque classique, en relation avec la seconde dédicace, en remplacement de la statue primitive détruite par la chute du palmier de Nicias, un événement remarquable mentionné par Plutarque. Cette hypothèse a été écartée par G. Gruben (1997), puis en partie reprise par W. Martini (2018) qui a proposé d’attribuer les deux fragments du corps à deux colosses différents. L’étude détaillée du témoignage des nombreux voyageurs qui, depuis le XV^e siècle, ont vu et parfois commenté les restes du Colosse et sa base inscrite, associé à un examen critique des études de Gruben et Martini, montre que le torse et le bassin appartenaient bien à la même statue colossale qui aurait remplacé, en respectant approximativement son allure primitive, celle que les Naxiens avaient dédiée à Apollon vers le début du VI^e siècle av. J.-C. On propose une nouvelle restitution du Colosse.

Mots-clés. – Délos. Naxos. Apollon. Colosse. Sculpture archaïque. Kouros. Art archaïsant.

A constantly renewed Delian enigma: the Naxian Colossus

Abstract. – Until the early 1990s, debates on the “Naxian Colossus” dedicated in Apollo’s sanctuary at Delos focused mostly on the meaning of its archaic dedication. In an article published in 1993, I considered the hypothesis that the torso and pelvis currently preserved in the Artemision belonged to the colossal Apollo erected in late Classical times. Associated with the second dedication, it may have replaced the primitive statue, which had been knocked down by the fall of Nicias’ palm tree, a remarkable event related by Plutarch. This hypothesis has been rejected by G. Gruben (1997), then partially accepted by W. Martini (2018), who proposed to associate the two fragments to two different colossuses. The detailed study of testimonies by the numerous travelers, who since the fifteenth century saw and sometimes described the remains of the Colossus and its inscribed base, is combined with a critical examination of Gruben’s and Martini’s studies. This shows that the torso and pelvis belonged indeed to the same colossal statue, which may have replaced the one the Naxians had dedicated to Apollo in the early sixth century BC, reproducing approximatively its original figure. A new reconstruction of the Colossus is proposed.

Keywords. – Delos. Naxos. Apollo. Colossus. Archaic sculpture. Kouros. Archaistic art.

<texte> Les Naxiens qui, au prix de difficultés techniques à peine imaginables, ont consacré à l’époque archaïque, dans le sanctuaire d’Apollon à Délos, un gigantesque kouros en marbre voulaient assurer pour les siècles futurs leur gloire en même temps que celle du dieu. Ce désir a été exaucé bien au-delà de leurs espérances, puisque, malgré les vicissitudes dont il sera question plus loin, cette offrande constitue aujourd’hui encore un des sujets les plus débattus de l’archéologie délienne. Pendant longtemps c’est le sens de la dédicace primitive, dans l’état où elle nous est parvenue, qui a principalement retenu l’attention des chercheurs : les restes du kouros colossal n’avaient fait l’objet que de commentaires limités, associés à des propositions de datation très fluctuantes qui témoignaient de la gêne des spécialistes de la

sculpture grecque archaïque¹. Ainsi, certains d'entre eux se sont prononcés pour une date relativement haute dans le VII^e siècle², alors que d'autres penchaient pour les premières décennies du VI^e siècle³, ce qui s'accordait mieux avec la date attribuée à la première dédicace. On s'est souvent arrêté à un « juste milieu » vers 600, mais Francis Prost conclut, au terme d'une analyse détaillée : « il est préférable de laisser l'œuvre dans le VII^e siècle⁴ ».

Au cours de mes séjours d'étude dans l'île entre 1977 et 1980⁵ je n'avais pas porté une attention particulière aux restes du Colosse, dont une éventuelle datation au IV^e siècle av. J.-C. n'est pas évoquée dans ma publication des sculptures d'époque classique⁶. C'est en 1991, quand j'ai été contacté par Pierre Debord pour participer à un volume d'hommage à Jean Marcadé⁷, que m'est venue l'idée de consacrer un article aux deux grands fragments aujourd'hui conservés dans l'Artémision, dans le prolongement des études sur l'inscription archaïque de la base publiées les années précédentes⁸. Je suis retourné à Délos au printemps 1992 avec Philippe Jockey, alors membre de l'EfA, pour regarder de près ces œuvres et différentes sculptures archaïques conservées au musée. Philippe Collet, photographe de l'EfA, a ensuite pris de nouvelles photographies pour l'illustration de mon article⁹. Cette première recherche m'a amené à considérer que les restes du Colosse appartenaient probablement à une nouvelle effigie colossale d'Apollon mise en place après la destruction de « la grande statue des Naxiens » par le palmier de Nicias, rapportée par Plutarque : cette hypothèse, que J. Marcadé considérait comme tout à fait envisageable, a suscité, au cours des quatre années suivantes, des réactions intéressantes et « constructives »¹⁰, avant que Gottfried Gruben la condamne entièrement dans une étude détaillée et richement illustrée dont l'influence a été considérable¹¹. Cette même année 1997 était lancé à Londres le « Delos Colossus Project » qui visait à élucider le sens de l'inscription archaïque « Je suis fait du même marbre, statue et base » : ce projet a débuté par des analyses du fragment de pied conservé au British Museum¹², mais, à ma connaissance, il

¹ On note que Charles Picard, auteur avec J. Replat d'un important article sur l'éventuel déplacement de la base inscrite (PICARD, REPLAT 1924), ne dit pas un mot des fragments du Colosse dans le premier volume de son manuel (PICARD 1935).

² Ainsi RIDGWAY 1977, p. 64 (vers le milieu du siècle). Pour GALLET DE SANTERRE 1958, p. 242, « [le Colosse] paraît remonter aux premières années du VII^e siècle », une date évidemment incompatible avec celle de la dédicace archaïque ; mais Bernard Holtzmann n'a pas tort d'écrire que « la structure du corps est encore celle qui est apparue au VIII^e siècle » (HOLTZMANN 1996, p. 201).

³ BOARDMAN 1978, légende de la fig. 60 (vers 580-570) ; MARTINI 1990, p. 178.

⁴ PROST 2008, p. 126 (voir ci-dessous n. 15).

⁵ J'étais alors membre de l'École française d'Athènes.

⁶ HERMARY 1984.

⁷ REA, 95, 1993, n^{os} 1-2.

⁸ BRUNEAU 1988 ; CHAMOIX 1990, p. 185-186 ; BRUNEAU 1991.

⁹ HERMARY 1993.

¹⁰ BRUNEAU 1995 ; HOLTZMANN 1996 ; voir aussi JOCKEY 1996, p. 167 n^o 10 et 181-183 n^{os} 30-31.

¹¹ GRUBEN 1997, p. 267-287.

¹² Présentation dans SHEEDY, PIKE 2008 (mais le colloque lui-même avait eu lieu en 1998) ; les auteurs évoquent dans cet article (p. 498) ma « *revolutionary thesis* ».

n'a pas eu de suite. Après différentes études au cours des années suivantes¹³, dont une brève synthèse de ma part¹⁴ et, surtout, l'analyse stylistique détaillée consacrée aux deux fragments par F. Prost dans son mémoire d'habilitation à diriger des recherches sur les kouroi déliens¹⁵, la question est revenue au premier plan grâce à l'article (posthume) de Wolfram Martini où est défendue à nouveau, pour le torse, l'hypothèse d'une œuvre archaïsante¹⁶.

Je présenterai ici, en même temps qu'un bilan sur les recherches consacrées depuis trente ans au Colosse (et, de façon moins détaillée, à sa base inscrite), les résultats auxquels je suis parvenu au cours de cette nouvelle enquête¹⁷.

<ITI> UNE BASE À DEUX INSCRIPTIONS, VRAISEMBLABLEMENT À SON EMPLACEMENT D'ORIGINE

Sur un sujet dont tous les aspects, ou presque, sont inattendus et difficilement explicables, je commencerai par la présence, sur l'énorme base¹⁸ qui jouxte l'Oikos des Naxiens¹⁹ (fig. 1), de deux inscriptions gravées à environ deux siècles d'écart²⁰. Sur le petit côté est (fig. 2) se trouvent les restes d'un texte métrique daté dans le premier quart du VI^e siècle²¹,

¹³ Pour ce qui concerne les fragments sculptés : COSTANTINI 1999 ; VORSTER 2002 ; DI CESARE 2004 ; *GD*⁴, p. 177-178 (J. Ducat) ; GIULIANI 2005 ; SHEEDY, PIKE 2008.

¹⁴ HERMARY 2006, p. 126-128, fig. 5.

¹⁵ PROST 2008, p. 107-126, pl. 14-17. Ce mémoire, encore inédit, devrait être publié dans un volume de l'*Exploration archéologique de Délos*. J'ai la chance, en tant que membre du jury de soutenance, de posséder un exemplaire de cet important travail.

¹⁶ MARTINI 2018. Je regrette de n'avoir jamais rencontré le savant allemand, avec qui j'aurais aimé parler de ce sujet.

¹⁷ J'ai bénéficié de l'aide et des conseils de nombreux collègues et amis que je tiens à remercier : en premier lieu Jean-Charles Moretti et Anaïs Michel, également Jean-Claude Bessac, Danielle Braunstein, Cécile Durvy, Frédéric Herbin, Anne Jacquemin, Arthur Muller, François Queyrel, Philippe Trélat, Alessia Zambon ; à l'EfA, Marie Stahl, responsable du service des archives, qui a bien voulu faire pour moi de précieuses recherches à un moment où je ne pouvais pas me rendre à Athènes, de même que Laure Franceschi, responsable de la bibliothèque, et Calliopi Christophi, responsable de la photothèque ; au British Museum, Thomas Kiely et Celeste Farge ; au DAI d'Athènes, Reinhard Senff et Joachim Heiden. Enfin, je peux présenter ici des dessins de restitution du Colosse grâce à la précieuse collaboration de Stéphanie Zugmeyer, ingénieur d'études à l'université d'Aix-Marseille (IRAA-CNRS), que je remercie chaleureusement. En raison de la fermeture des bibliothèques pendant la plus grande partie de l'année 2020 je n'ai pas pu consulter certains ouvrages, dont HOMANN-WEDEKING 1950 et KARAKATSANIS 1986.

¹⁸ *GD*⁴, 9 : les dimensions indiquées p. 179 (5,15 × 3,47 × 0,82 m) sont identiques, pour la longueur et la largeur, à celles que donnait DEONNA 1909, p. 191 (70 cm pour la hauteur) ; celles de PLASSART 1950, p. 3, varient de quelques centimètres seulement pour la largeur et la hauteur (5,15 × 3,50 × 0,80 m). Elles diffèrent de celles prises par GRUBEN 1997, p. 268, qui sont certainement les plus fiables (et très proches des dimensions indiquées par BRUNEAU 1990, p. 565) : longueur du côté nord 5,086 m ± 2 cm, largeur du côté est 3,485 m, hauteur irrégulière, entre 72,2 et 75,8 cm. Elles sont reprises dans PROST 2008, p. 45, QUEYREL 2014, p. 247, NOUET 2017, vol. II, p. 4, et HERBIN 2019, p. 31 ; BUTZ 2009, p. 78, donne les mesures qu'elle a relevées elle-même : 5,09 × 3,46 × 0,72 m. On s'accorde sur le poids approximatif de l'énorme bloc : « environ 32 tonnes » (*GD*) ou au moins 32,9 tonnes (Gruben).

¹⁹ *GD*⁴, 6.

²⁰ Les éditions et études antérieures à 1950 sont rassemblées et commentées par A. PLASSART dans *ID*, 4 et 49 (par commodité, je cite sous la forme PLASSART 1950 ce premier volume des *Inscriptions de Délos*).

²¹ Cette datation, proposée par JEFFERY 1990, p. 292 et 304 n° 10, n'a pas été remise en cause.

dont l'interprétation continue à être débattue ; les études récentes²² montrent qu'il est prudent de le transcrire sans la restitution d'un *tau* initial :

ὁ ἀρὺτὸ λίθο ἐμὶ ἀνδριᾶς καὶ τὸ σφέλας

Sur le petit côté ouest (fig. 3) ont été seulement gravés, probablement au IV^e siècle, les mots Νάξιοι Ἀπόλλω[νι], « Les Naxiens à Apollon ».

Quel que soit le sens de la première inscription, il faut rappeler que la présence de deux dédicaces successives sur un même bloc est un phénomène bien connu ; la première, correspondant à l'offrande primitive, est le plus souvent érasée et la nouvelle gravée sur un autre côté de la base pour la mise en place d'une statue sans rapport avec la précédente²³. La situation est ici différente, car la seconde inscription s'inscrit sans aucun doute dans la continuité de la première : chaque dédicace émane des Naxiens, même si leur nom ne figure pas dans la partie conservée de la plus ancienne. Ces deux dédicaces successives ont été depuis longtemps mises en relation avec le texte dans lequel Plutarque (*Vie de Nicias*, 3) rapporte que la « grande statue des Naxiens » a été renversée lors d'une tempête par le palmier de Nicias, mais on en a tiré des conclusions tantôt imprécises, tantôt peu vraisemblables. J'y reviendrai à propos de la prétendue réparation du Colosse, mais il faut souligner dès maintenant l'embarras suscité par la présence sur chaque petit côté de la base d'une inscription censée se rapporter à la même statue. Ainsi, Plassart écrit à propos de la seconde inscription : « Cette dédicace a dû remplacer une dédicace des Naxiens contemporaine de l'Apollon colossal et de l'épigramme métrique n° 6 » ; et plus loin : « On peut supposer que la dédicace archaïque avait été endommagée en même temps que la statue, lorsque s'abattit sur celle-ci le Palmier de bronze dédié par Nicias (cf. *supra*, n° 41 et le texte de Plutarque cité) »²⁴. Le problème de la disposition et de l'apparence de la statue avant et après la chute du palmier n'est pas plus évoqué qu'au siècle précédent²⁵, mais il fallait bien qu'il entre en ligne de compte à un moment ou à un autre. Si le Colosse était orienté vers l'ouest, donc tourné vers la mer, comme on l'a traditionnellement admis (fig. 4)²⁶, l'inscription archaïque était placée à l'arrière du gigantesque kouros. C'est ce que montrent deux dessins de restitution de l'Oikos des Naxiens publiés par Paul Courbin²⁷, qui s'inscrivent dans la suite de ce qu'il avait écrit quelques années plus tôt à propos de l'itinéraire des « pèlerins »²⁸. On ne trouve pas de restitution du monument dans les éditions successives du *Guide de Délos*, mais un commentaire plutôt embarrassé de Jean Ducat : « Si la

²² WESENBERG 2000, puis DI CESARE 2004, p. 41-57, et QUEYREL 2014. Voir ci-dessous pour une éventuelle modification du sens du texte.

²³ On en trouvera toute une série d'exemples dans LEYPOLD, MOHR, RUSSENBERGER 2014.

²⁴ PLASSART 1950, p. 28.

²⁵ Voir déjà Boeckh en 1828 (dans le premier volume du *CIG*, n° 10, p. 24) et LEAKE 1835 (séjour à Délos en 1806), p. 98 : « *It is not improbable, therefore, that the more ancient inscription may have been coeval with the monolithical dedication, and the latter with a restoration of the statue after the accident* ».

²⁶ Je reproduis (d'après le catalogue de l'exposition « Paris-Rome-Athènes » : HELLMANN, FRAISSE, JACQUES 1982, p. 261) un détail de la restitution du sanctuaire réalisée par H.-P. Nénot en 1882. Voir déjà LEAKE 1835, p. 98 : « *The statue appears to have stood in front of the temple, facing the sea* ».

²⁷ COURBIN 1987, fig. 14-15.

²⁸ COURBIN 1980, p. 38 n. 11 : « Évidemment, après avoir vu longuement la statue de profil, on la voyait alors de dos ; il fallait se porter à l'Ouest pour la voir de face. Mais si elle avait fait face aux arrivants, elle aurait tourné le dos au temple, et l'orientation à gauche heurtait peut-être déjà le principe de dextéralité (?) ».

dédicace du IV^e siècle est là où on l'attend, sur la face antérieure de la base, l'inscription archaïque, elle, était véritablement "sous les fesses" de la statue [...] Et si la base a toujours été là où elle est, on peut dire que les fidèles découvraient la statue de face en tournant l'angle de l'Oikos, et lisaient l'inscription en se dirigeant vers sa porte Nord²⁹ ». Gruben a été obligé d'expliquer lui aussi cette situation pour le moins bizarre, même si sa restitution du Colosse de profil, vu depuis le nord³⁰, ne laisse apparaître aucune des deux inscriptions. Il considère que le texte de la base serait une sorte de commentaire de la dédicace principale placée sur une cuisse du colosse ou sur la plaque de bronze fixée sur sa ceinture³¹. Ce « commentaire » séparé de la dédicace constituerait un cas unique³² et on peut s'interroger sur l'intérêt de placer une inscription aussi importante sur une plaque haute d'une trentaine de centimètres située à environ 4,50 m du sol : elle aurait été illisible. L'hypothèse d'une gravure sur la cuisse – pratique inconnue pour les kouroi naxiens – est encore plus invraisemblable, dans la mesure où les voyageurs qui ont vu le haut des jambes n'y ont jamais signalé la moindre trace de lettre³³. Il est donc naturel de supposer qu'à l'époque archaïque le Colosse regardait vers l'est et que l'inscription se trouvait « au bon endroit »³⁴. La nouvelle dédicace des Naxiens pourrait alors indiquer que la statue dont nous connaissons les fragments a tourné de 180° par rapport à la précédente et regardait désormais vers la mer.

²⁹ Je ne cite ici que le texte le plus récent (GD⁴, p. 180).

³⁰ GRUBEN 1997, fig. 3.

³¹ GRUBEN 1997, p. 280 : « *Die große archaische Inschrift auf der Ostseite stand also seltsamerweise auf der Rückseite, sozusagen als Kommentar* » ; la dédicace des Naxiens à Apollon aurait été « *eine kleinere Weihinschrift auf einem Schenkel oder auf dem Bronzegürtel* » (mais n. 34, p. 277, il n'est question que de la ceinture). L'hypothèse est reprise en conclusion, p. 286 : « *Die Statue war nach Westen gerichtet. Die archaische Inschrift an der Rückseite ist als 'Kommentar' zu einer auf der Figur selbst anzunehmenden Weihinschrift aufzufassen.* » Pour VORSTER 2002, p. 119, l'inscription archaïque constituerait une « information complémentaire » à la dédicace proprement dite (« *Zusatzinformation zu der eigentlichen Weihinschrift, die sicher auf der Vorderseite, möglicherweise sogar an der Statue angebracht war, und die 200 Jahre später noch einmal erneut wurde* »).

³² Toutefois, GRUBEN 1997, p. 282-285, a repris et développé, à propos du fragment sculpté et inscrit en alphabet naxien A 2464 (complété du fragment A 7648), de provenance inconnue, une suggestion déjà présentée par N. Kontoleon (*Gnomon*, 34, 1962, p. 398 [compte rendu de GALLET DE SANTERRE 1958]), et rappelée avec scepticisme par moi-même (HERMARY 1993, p. 17, fig. 20) et par KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 82 n° 8, fig. 23. Pour Gruben, il s'agit bien d'un fragment de la taille entourée d'une ceinture d'un kouros, haut d'une fois et demie à deux fois la taille naturelle (donc, dans ce cas, l'inscription aurait été lisible), qui aurait pu être « la grande statue des Naxiens » détruite par le palmier de Nicias. Cette hypothèse, déjà incertaine pour la mise en place du fragment inscrit sur la ceinture d'un kouros, est vraiment gratuite pour l'identification de l'œuvre comme « la grande statue des Naxiens » dont parle Plutarque et sa localisation près du palmier de Nicias. Voir les commentaires critiques de D'ACUNTO 2000, p. 311-312, fig. 28, et surtout de PROST 2008, p. 98-102 n° 10, pl. 12, 2 et pl. 13.

³³ GRUBEN 1997 reproduit pourtant lui-même (p. 273 fig. 7) le dessin de Seger de Vries sur lequel sont figurées les cuisses du colosse (fig. 9).

³⁴ C'est aussi la conclusion de PROST 2008, p. 60-61. Toutefois, il écrit dix ans plus tard : « L'orientation originelle du Colosse des Naxiens ne peut être déterminée avec assurance : dans la restitution du Sanctuaire que nous proposons (pl. 71 ; 84, 1), en 500, nous l'avons orienté de manière arbitraire à l'Ouest, tourné vers la mer, tout en ayant bien conscience que l'emplacement de l'inscription archaïque, dans sa forme actuelle, située sur le côté Est de la base, était donc placée à l'arrière de la statue – contradiction qu'aucun élément ne permet de résoudre de manière satisfaisante – et que la disposition primitive de la statue permettrait peut-être d'expliquer, sans qu'on puisse aujourd'hui la restituer avec assurance » (PROST 2018, p. 190 n. 90).

Je ne reviens pas en détail sur les multiples tentatives d'explication du texte archaïque, que l'on traduit généralement : « Je suis de la même pierre, statue et base »³⁵. J'en rappelle simplement quelques étapes importantes³⁶. Une voie intéressante a été ouverte par Philippe Bruneau dans son « hypothèse égyptienne »³⁷. Au début du VI^e siècle, pour une base et une statue de telles dimensions, l'idée de monolithisme renverrait nécessairement aux colosses égyptiens, déjà bien connus des Grecs³⁸, et la notion de « même » constituerait une petite énigme caractéristique d'Apollon, jouant sur le double sens « même type de pierre (marbre) » et « même bloc ». François Chamoux ne croit pas à « l'énigme », mais, à propos de « l'hypothèse égyptienne » insiste sur l'importance d'un passage de Diodore (I, 47, 3) qui, se référant à Hécatée d'Abdère (début de l'époque hellénistique), rapporte que dans le temple funéraire du pharaon Osymandyas (Ramsès II) se dressent trois statues « taillées toutes dans un même bloc de pierre noire de Syène », dont l'une serait « la plus grande de celles qui se trouvent en Égypte ». B. Wesenberg a ensuite fait remarquer que la restitution de l'article τῷ/τοῦ au début du texte, unanimement acceptée, n'était pas assurée et que, pour que la ligne soit centrée, il était plus satisfaisant de restituer entre deux et quatre lettres au lieu du seul *tau* : il propose [ἐμ]ῶ, [τῷ ἐμ]ῶ ou [τὸμ]ῶ, ce qui entraîne dans les trois cas le même sens, « Je suis fait de ma propre pierre, statue et base »³⁹. Il faudrait alors comprendre qu'il s'agit de la pierre d'Apollon, le marbre de Naxos, propriété du dieu et une des manifestations de la domination naxienne sur Délos. F. Queyrel a réexaminé cette question en détail et a envisagé que le ὃ initial soit le pronom relatif au génitif (οῦ en attique), ce qui confirmerait l'existence d'une première ligne entièrement détruite⁴⁰. Il envisage dans ce cas que « la relative, qui précise la nature de l'offrande, complète le sens d'une proposition principale disparue qui devait exprimer l'identité des dédicants, les Naxiens, et de la divinité, Apollon, à laquelle ils avaient dédié leur offrande et qui parle par sa statue à la première personne »⁴¹.

³⁵ Les études les plus récentes (avec la bibliographie) sont celles de WESENBERG 2000, PROST 2008 (p. 85-89 n° 8), BUTZ 2009, QUEYREL 2014.

³⁶ Il faut également attirer l'attention, malgré l'écart chronologique, sur un passage de Pausanias (VIII, 37, 3) qui concerne le groupe culturel colossal de Lykosoura, en Arcadie : le périégète affirme que « les statues mêmes des déesses, le trône sur lequel elles sont assises et le tabouret placé sous leurs pieds sont faits d'une seule et même pierre [...] tout l'ensemble est un seul bloc : ce bloc n'a pas été apporté chez eux, mais suivant une vision obtenue en rêve il fut trouvé, dit-on, à l'intérieur de l'enceinte sacrée, en creusant le sol » (trad. M. Jost, CUF, Paris, 1998) ; mais tout cela est faux, comme Pausanias aurait pu s'en rendre compte s'il avait fait une rapide enquête sur cette tradition locale ; voir le commentaire de M. Jost et J. Marcadé dans l'édition citée (p. 250-251) et MARCADÉ 2001, p. 272 : tous deux font référence à l'inscription archaïque du Colosse délien.

³⁷ BRUNEAU 1988.

³⁸ Voir KYRIELEIS 1996, p. 68-86, à propos du colosse d'Ischès à Samos.

³⁹ WESENBERG 2000, p. 321-322, avec la traduction : « *aus meinem eigenen Stein bin ich, die Statue und die Basis* ».

⁴⁰ QUEYREL 2014, p. 248-249, fig. 3 et 4 (texte boustrophédon, avec des lettres « dessinées *exempli gratia* »). Voir précédemment J. Ducat (affirmatif dans *GD*³ [1983], p. 127 : « Il est vraisemblable que la première ligne de l'inscription, aujourd'hui disparue, contenait la dédicace proprement dite » ; plus réservé dans *GD*⁴, p. 181 : « un emplacement possible [de la dédicace] est également une ligne au-dessus : il y a la place ») ; BRUNEAU 1988, p. 577-578, fig. 1-2 ; ÉTIENNE 1998-1999, p. 183 (« Il manque certainement une première ligne qui donnait le nom du dédicant et la divinité à laquelle était faite la consécration »).

⁴¹ QUEYREL 2014, p. 255.

Ce dernier point mérite d'être mis en relation avec le dialogue entre Apollon et un personnage anonyme qu'imagine Callimaque, au III^e siècle av. J.-C., dans un texte qui nous est parvenu dans un état très fragmentaire⁴². Le dieu y parle à la première personne pour décrire l'apparence de sa statue : il est le Délien, en or, avec une ceinture au milieu de son corps, il tient l'arc dans la main gauche et les Charites de la droite⁴³. Il n'est pas question de pierre, mais le procédé rhétorique, tout à fait original chez Callimaque comme dans la littérature de cette époque⁴⁴, est identique. Il est possible que la dédicace archaïque du Colosse délien ait été connue de Callimaque et que les réponses du dieu à son interlocuteur anonyme évoquent cette inscription ancienne⁴⁵.

Si l'interprétation de la dédicace archaïque est toujours incertaine, l'hypothèse d'un déplacement de la base après la destruction du Colosse par la chute du palmier de Nicias paraît de moins en moins vraisemblable⁴⁶. P. Courbin et Ph. Bruneau en ont montré les faiblesses⁴⁷ et l'étude de Gruben a confirmé que l'alignement presque parfait du mur nord de l'Oikos des Naxiens sur la face sud de la base, elle-même soigneusement travaillée, indique que l'édifice a été construit après la mise en place de la base⁴⁸ ; d'autre part, le recours à un chapiteau ionique inachevé du début du VI^e siècle pour caler l'angle nord-ouest du bloc serait difficilement compréhensible plusieurs siècles plus tard ; enfin, il apparaît que le soubassement, plus proche du Palmier, sur lequel d'après Picard et Replat auraient été placées primitivement la base et la statue, n'est pas antérieur à l'époque hellénistique⁴⁹. Selon toute vraisemblance, la base est donc restée depuis l'origine à la place où elle se trouve actuellement, ce qui ne simplifie évidemment pas la question de la chute sur le Colosse du palmier de Nicias, situé à une distance de 27 m.

<IT1>LA DESTRUCTION PROGRESSIVE DU COLOSSE ET LE DÉPLACEMENT DES DEUX GRANDS FRAGMENTS

Les deux fragments conservés dans l'enceinte de l'Artémision (fig. 5) avaient toujours été rapportés au Colosse des Naxiens, jusqu'à ce que W. Martini, au terme d'une analyse de

⁴² PFEIFFER 1952 ; BRUNEAU 1970, p. 54-57 ; MANAKIDOU 1993, p. 226-235 ; JACKSON 1996.

⁴³ Le poète évoque sans aucun doute la statue archaïque créée par Tektaios et Angélión : voir principalement MARCADÉ 1973, p. 351-357 ; BOUSSAC 1982, p. 427-443 ; LAMBRINUDAKIS *et al.* 1984, p. 234-235 n° 390, pl. 214 ; HÖCKMANN 1999, p. 145-149 ; PROST 1999. Je présente un nouveau commentaire de cette œuvre dans un volume dédié à Emmanuel Voutiras (HERMARY, sous presse).

⁴⁴ « *From a purely formal point of view our new piece is, so far, unique* » (PFEIFFER 1952, p. 27). Voir toutefois KASSEL 1983 pour quelques exemples dans la nouvelle comédie (le texte de Callimaque est commenté p. 8-9).

⁴⁵ Je reviendrai sur ce point à la fin de l'article.

⁴⁶ PROST 2008, p. 53-59, a exposé en détail tous les éléments de ce dossier ; présentation plus brève dans NOUET 2017, vol. II, p. 4-5. Tous deux s'abstiennent de prendre position, comme HERBIN 2019, p. 31-32. Toutefois, R. Étienne a publié, dans le volume de l'EAD consacré au sanctuaire d'Apollon, des restitutions qui montrent, vers 600 et vers 400 av. J.-C., le Colosse placé à l'ouest de l'Oikos des Naxiens, près du palmier offert par Nicias, puis, vers 150 av. J.-C., la base à sa place actuelle portant le Colosse cassé en deux morceaux (ÉTIENNE 2018, pl. 71 ; voir également pl. 74, 1 et 84, 1).

⁴⁷ COURBIN 1973 et BRUNEAU 1990.

⁴⁸ GRUBEN 1997, p. 270, fig. 4 et 5, c ; cette antériorité du Colosse pourrait expliquer qu'il ait été primitivement tourné vers l'est, alors que l'édifice sera orienté vers l'ouest.

⁴⁹ Comme l'ont montré les sondages effectués à cet endroit par PROST 2001, p. 611-612 (une anse d'amphore timbrée et des tessons des II^e-I^{er} s. av. J.-C. étaient insérés dans cette fondation).

leurs proportions relatives, de leur style et des différences entre les deux parties de la ceinture, conclue que torse et bassin devaient appartenir à deux statues différentes : le torse serait celui du colosse archaïsant mis en place après la destruction de la statue archaïque, tandis que le bassin appartiendrait à une œuvre archaïque légèrement plus petite⁵⁰. Je reviendrai plus loin sur certaines de ces observations, mais il importe de dire dès maintenant que le témoignage des voyageurs – passé sous silence par Martini – s’oppose à cette hypothèse⁵¹. Les deux fragments appartiennent bien au même colosse, progressivement détruit à l’exception des deux morceaux déplacés dans l’Artémision, loin de la base inscrite à laquelle ils étaient associés. Il convient de revoir en détail cette documentation, souvent citée mais dont les apports au sujet qui nous intéresse n’ont pas été suffisamment exploités.

Le premier témoin direct est le prêtre et érudit florentin Cristoforo Buondelmonti qui s’arrête à Délos au sein d’un groupe important, probablement en 1416. Le manuscrit original dans lequel il a décrit son voyage en mer Égée, sous le titre *Liber Insularum Archipelagi*, est perdu, mais il a été copié une soixantaine de fois au cours du XV^e siècle et même traduit en grec : d’après Reinach et Legrand, cette version du texte est plus fidèle à l’original que les copies latines⁵². Pour le passage qui nous concerne, on connaît un texte latin presque équivalent au grec⁵³, mais Gallois a privilégié celui, plus court, d’un manuscrit latin de Milan⁵⁴. Selon la version longue, Buondelmonti et ses compagnons ont vu, « gisant à terre dans la plaine, près d’un temple très ancien aux nombreuses colonnes, une idole d’une telle taille que nous ne pûmes – bien que nous fussions plus d’un millier – la redresser avec les appareils et les cordages de nos nombreux navires, et nous la laissâmes en place ». Selon la version latine courte, il y avait « au milieu du temple une idole couchée d’une telle taille que nous ne pûmes la redresser, bien que nous fussions un millier, et nous la laissâmes couchée à sa place d’origine ». Les deux

⁵⁰ MARTINI 2018, p. 28-33, avec la conclusion suivante : « *Das bedeutet, dass der Unterkörper zu klein für den Oberkörper ist und daher einer zweiten, etwas kleineren Statue zuzuweisen ist.* » HOLTZMANN 1996, p. 201 n. 13, avait évoqué cette possibilité comme une « tentation » à laquelle on aurait pu céder (le bassin serait celui du premier Colosse, le torse appartiendrait au second).

⁵¹ Sur cette documentation, voir principalement GALLOIS 1910, p. 9-76 ; M. Holleaux avait rassemblé un dossier considérable qu’il n’a pas publié, mais qui a été partiellement exploité par d’autres « Déliens » : voir LAPALUS 1939, p. IV n. 1 (« Les documents utilisés ici ont été réunis et annotés par M. Holleaux. Tous ceux qui ont eu l’occasion de consulter son dossier savent avec quelle intelligence et quel soin il avait été constitué. Qu’il me soit permis de le redire ici et de remercier M. Pierre Roussel d’avoir mis ce dossier à ma disposition »). Holleaux s’était en particulier intéressé au Colosse ; A. J. Reinach (REINACH 1912, p. 272 n. 1) écrit en effet, à propos d’une vingtaine de témoignages complémentaires à ceux de S. Reinach (REINACH 1893) : « Je crois inutile de les indiquer ici, M. Holleaux devant les reproduire dans le fascicule consacré au Colosse des Naxiens qu’il compte publier ». Voir également, pour ce qui nous concerne, REINACH 1893 (qui ne fait pas suffisamment la différence entre les témoignages oculaires et les sources de seconde main) ; PICARD, REPLAT 1924, p. 221-230 ; PLASSART 1950 ; COSTANTINI 1999, p. 62-65 (traduction des textes en italien) ; *GD*⁴, p. 46-47 ; PROST 2008, p. 49-51 et 108-110 ; MEYER 2009. D’autres études sur les voyageurs sont intégrées dans des volumes thématiques de l’*EAD* : VALLOIS 1923, p. 3-22 (Portique de Philippe) ; PLASSART 1928, p. 5-8 (Cynthe) ; GALLET DE SANTERRE 1959, p. 10-16 (Terrasse des lions) ; COUILLOUD 1973, p. 337-352 (Rhénée) ; DUCHÊNE, FRAISSE 2001, p. 13-29 (port) ; FRAISSE, MORETTI 2007, p. 2-16 (théâtre).

⁵² REINACH 1883 (avec un commentaire détaillé) et 1893, p. 134 n° 2 ; LEGRAND 1897, p. 51-52 (texte grec) et 207-208 (traduction) ; COSTANTINI 1999, p. 62 n° 2 (traduction en italien).

⁵³ Seuls les « appareils » des navires manquent : REINACH 1883, p. 77, et 1893, p. 134 n° 2 ; PROST 2008, p. 108 n° 1 ; CHATZIDAKIS 2017, p. 67, avec une traduction en allemand.

⁵⁴ GALLOIS 1910, p. 83-84. Pour PÂRIS 1912 les différentes versions ne sont que des résumés de l’original de Buondelmonti.

textes s'accordent donc sur l'essentiel et paraissent indiquer que le Colosse a basculé avec sa plinthe, puisqu'on envisage de le « redresser » (ἀνορθῶσαι ou *erigere*)⁵⁵. Cette opération de levage était irréalisable pour une statue d'au moins 22 tonnes⁵⁶, quels qu'aient été le nombre réel des participants et la nature des équipements disponibles. Il est probable que le Colosse était déjà fracturé en plusieurs endroits et que cette tentative infructueuse a provoqué des cassures définitives. L'auteur de l'image associée à ce passage du manuscrit sur la copie conservée à l'université de Düsseldorf, datée vers 1475, a représenté le Colosse en miniature à droite du « temple d'Apollon », debout, les bras levés, devant ce qu'on peut interpréter comme la base de la statue et à gauche d'une construction qui se réfère probablement au portique de Philippe (fig. 6)⁵⁷. Il s'agit d'une adjonction par rapport aux manuscrits antérieurs⁵⁸, très schématique mais significative de l'intérêt porté au Colosse, après Buondelmonti, par Cyriaque d'Ancône, Coriolano Cippico (voir ci-dessous) et peut-être d'autres. Il en va de même pour la carte de Délos qui illustre l'*Itinerario* de Bartolommeo dalli Sonetti (manuscrit daté vers 1485)⁵⁹ : comme l'a supposé Gallet de Santerre, le petit personnage figuré au centre de l'image, dans la même attitude que sur le manuscrit de Buondelmonti à Düsseldorf (mais le bras gauche est ici tronqué), représente certainement le Colosse (fig. 7)⁶⁰.

Cyriaque d'Ancône se rend à Délos en avril 1445. Le récit de cette partie de son voyage⁶¹ est principalement connu par deux manuscrits issus de l'original disparu, l'un au Vatican⁶², l'autre à Munich, le plus intéressant pour nous⁶³. Les dessins qui figurent sur cette copie munichoise (fig. 8)⁶⁴ montrent en effet, sur le feuillet 31, recto (sous la base inscrite d'une statue de Mithridate Évergète⁶⁵), le haut du torse avec la tête et, de profil, le bassin avec la plus

⁵⁵ Legrand traduit « remettre sur pied », comme Costantini (« rimetterla in piedi ») ; PERREAULT (2019, p. 14) « le restaurer », ce qui s'éloigne du texte.

⁵⁶ Estimation d'A. Ohnesorg, dans GRUBEN 1997, p. 268.

⁵⁷ SIEBERT, PLASSMANN 2005, p. 64 n° 69 et fac-similé du folio 42^r ; PERREAULT 2019, p. 14 fig. 9.

⁵⁸ Pour les autres cartes de Délos dans les copies du *Liber Insularum Archipelagi* voir, entre autres, GALLOIS 1910, p. 10, fig. 5-7 (exemplaires de la Bibliothèque nationale de France) ; *Tόπος καί εἰκόνα* 1978, p. 19, fig. 14, et MORETTI 2017, p. 65 n° 3 (exemplaire de la bibliothèque Gennadios à Athènes).

⁵⁹ GALLOIS 1910, p. 12-14, fig. 10 ; GALLET DE SANTERRE 1959, p. 10-11, pl. XXXIII, 1.

⁶⁰ GALLET DE SANTERRE 1959, p. 11 n. 2 « L'un d'entre eux [ces petits bonhommes], vers le milieu de l'île, près de l'amas des *marmori*, serait-il le Colosse des Naxiens ? ». Il est difficile de dire qui représenterait l'autre « petit bonhomme », plus près de la mer.

⁶¹ Sur Cyriaque à Délos, voir principalement LAPALUS 1939, p. IV-V ; BODNAR 1972 ; CHATZIDAKIS 2017, p. 65-71, fig. 96-124.

⁶² Vaticanus latinus 5252 ; sur le feuillet 18 recto sont transcrites la dédicace des Naxiens à Apollon, les dimensions de la base et la taille du Colosse (les mêmes que sur le manuscrit de Munich) : CHATZIDAKIS 2017, fig. 96.

⁶³ Staatsbibliothek, Codex Lat. Monacensis 716. Cette copie est attribuée à Hermann Schedel.

⁶⁴ Les deux feuillets sont reproduits côte à côte dans BODNAR 1972, p. 213 ; GRUBEN 1997, p. 272 fig. 6 ; WALTER-KARYDI 1998, p. 342, fig. 6-7, et 1999, p. 375 fig. 2-3 ; COSTANTINI 1999, pl. VII ; HADJIDAKIS 2003, p. 59 (dessin simplifié du feuillet 31) ; GIULIANI 2005, p. 14, fig. 2-3 ; SHEEDY, SPIKE 2008, p. 503, fig. 2-3 ; séparément dans PROST 2008, pl. 4, 1 et 17, 1, et CHATZIDAKIS 2017, fig. 97 et 124. Seul le feuillet avec les deux grands fragments figure dans BOARDMAN 1978, fig. 60, et MORETTI 2017, p. 66 fig. 4 ; celui avec le pied dans PICARD, REPLAT 1924, p. 222 fig. 5 (croquis « simplifié »).

⁶⁵ *ID* 1560.

grande partie de la jambe droite, accompagnés de la légende⁶⁶ : « De la statue du colosse d'Apollon en marbre blanc, haute de XXIII coudées », donc 10,67 m sur la base de la coudée romaine de 44,46 cm⁶⁷. Sur le feuillet 32, verso, sont figurés le pied droit adhérent à la plinthe⁶⁸ et la dédicace des Naxiens à Apollon, avec la légende : « Base en marbre de la statue colossale d'Apollon en marbre, largeur XII pieds, longueur XVI pieds »⁶⁹. Le pied droit du Colosse est d'autre part mentionné, mais non figuré, sur le feuillet 41, recto : « À Délos, célèbre île de l'Égée, se trouve le pied du colosse d'Apollon, qui mesure quatre pieds ; les mots 'ΝΑΞΙΟΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ' sont inscrits par les dédicants en lettres doriennes sur la base à laquelle il appartenait, dans le même marbre parien⁷⁰ ». La longueur de quatre pieds indiquée par Cyriaque, soit un peu moins de 1,18 m, constitue une indication importante, dans la mesure où les dimensions qu'il donne pour la base sont fiables⁷¹. La statue était donc brisée en plusieurs fragments, mais la présentation des deux principaux sur des dessins distincts ne signifie pas qu'ils étaient matériellement éloignés l'un de l'autre⁷² : l'auteur de l'illustration, médiocre dessinateur, a sans doute voulu présenter les deux parties selon le meilleur point de vue possible, en évitant de montrer de face la zone du sexe (probablement déjà disparu, voir ci-dessous). On est étonné de l'absence de la partie inférieure du torse et l'on suppose que le « collier » figuré à la base du cou représente les clavicules. Il est peu vraisemblable que le visage ait été en aussi bon état de conservation, de même que le pied, mais le fort écart entre le pied droit et le pied gauche constitue une indication importante : la jambe gauche était visiblement nettement avancée par rapport à la droite (autres témoignages ci-dessous). Le dessinateur a noté les trous de fixation de la ceinture, alors conservés sur deux rangées superposées⁷³, et il représente deux nappes de cheveux tombant sur les épaules. Le haut des bras est figuré, le visage est de forme ovale, avec une expression vaguement souriante dont l'authenticité reste incertaine.

En 1472, une flotte vénitienne en opération contre les Turcs passe par Délos. Son commandant, Coriolano Cippico, fait la brève description suivante : « *Vi sono nondimeno alcune vestigia di bianco marmo del tempio e del anfiteatro, e gran numero di colonne e di*

⁶⁶ Voir, pour celle-ci et la suivante, BODNAR, FOSS 2003, p. 154-155 (texte latin et traduction anglaise).

⁶⁷ *Apollinis colosseus candido de marmore simulacrum XXIII cubitorum alt(um)*. GRUBEN 1997, p. 268 n. 15, aboutit à la hauteur aberrante de 13,40 m qui correspondrait à une coudée de 55,8 cm (?).

⁶⁸ Il aurait encore été en place en 1544, au témoignage de Jérôme Maurand (MAURAND 1544 [1901], p. 158-159 ; cité par MEYER 2009, p. 610 n. 2), mais la dimension qu'il donne, « *doi palmi de cana* », « deux palmes de canne », équivaudrait à environ 45 cm pour une palme de 22,5 cm. Il est possible qu'il s'agisse d'un fragment du pied vu par Cyriaque ou du pied d'une autre statue, nettement plus petite, qui aurait été posé sur la base (les dimensions ne correspondent pas non plus au fragment conservé au British Museum, voir ci-dessous).

⁶⁹ *Marmorea Apollinis collosei simulacri marmorei basis lat(itudinis) p(edum) XII long(itudinis) vero XVI*. La largeur attribuée à la base (12 pieds romains de 29,44 cm, soit 3,53 m) est tout à fait exacte, sa longueur (16 pieds = 4,71 m) est légèrement inférieure à ce qu'elle est actuellement (voir ci-dessus n. 18), mais la base n'était pas encore fracturée à l'époque de Cyriaque.

⁷⁰ *Apud Delon, insulam in Aegeo inter insignem, Apollinis Collosei pedes IIII pedum invenitur quorum ad propriam Pario eodem de marmore basim conditorum operis nomen Doricis quoque litteris sic erat inscriptum ΝΑΞΙΟΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ*. Texte latin et traduction anglaise dans BODNAR, FOSS 2003, p. 164-165.

⁷¹ Comme l'a noté aussi CHATZIDAKIS 2017, p. 68 n. 438.

⁷² Ni, bien sûr, qu'ils étaient déjà déplacés dans l'Artémision, comme le supposent SHEEDY, PIKE 2008, p. 494 : le témoignage suivant (Cippico) et d'autres s'y opposent.

⁷³ Il est peu vraisemblable que la rangée supérieure corresponde à la partie de la ceinture sculptée en bas du torse.

*statue, con un colosso di quindici cubiti, il quale a sotto questa iscrizione ΝΑΞΙΟΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ. Sonovi appresso molte cisterne di meravigliosa grandezza, ancor al presente piene di acqua*⁷⁴ ». On ne doit pas donner une importance excessive à l'indication selon laquelle la dédicace des Naxiens se trouve « sous le Colosse », mais elle montre que la statue, déjà brisée, n'avait pas été déplacée. Sa taille est estimée à 15 coudées (véniennes), donc exactement 10 m⁷⁵, une mesure proche de celle que donne Cyriaque.

En 1602, le capitaine marseillais François Arnaud, qui accompagne à Constantinople le nouvel ambassadeur de France, écrit dans son journal : après avoir quitté Messine⁷⁶ « je fis voile et m'en allais dans l'Archipelagique [*sic*], et passai en deux petites isles nommées les Escolles [Délös et Rhénée], où je mis pied en terre et vis beaucoup de statues de marbre et surtout un géant et une géante et un théâtre. Les Vénitiens ont une forteresse tout au pied des dites Escolles, qu'ils nomment le *Tino*⁷⁷, et journallement mandent aux dites Escolles 15 ou 20 hommes, qui creusent et trouvent force antiquités⁷⁸ ». L'existence du colosse féminin est très douteuse : Arnaud a sans doute considéré que les deux fragments appartenaient à deux statues différentes et que le torse était celui d'une femme à cause de sa longue chevelure (voir ci-dessous les témoignages de Stochove et de Spon).

G. Meyer a mis en évidence un témoignage important, antérieur à la disparition de la tête du Colosse⁷⁹. En 1628, le jeune Anglais Kenelm Digby entreprend une expédition en Méditerranée pour servir son roi à titre privé⁸⁰. Il visite Délös à la recherche d'antiquités à emporter et remarque en particulier « de beaux blocs de marbre entassés dans les vastes ruines du temple d'Apollon, et dans son enceinte il y a une statue gigantesque, cassée en deux morceaux à la hauteur de la taille : les Grecs me dirent que c'était Apollon. Elle pesait au moins 30 tonnes⁸¹ ». Il s'agit à l'évidence de la statue du Colosse, que le gentilhomme brugeois Vincent Stochove a vue lui aussi deux ans plus tard, bien qu'il l'ait prise pour une femme : « La statue de Diane, depuis le sein en haut, reste encore dans son entier, et est du moins de huit pieds de haut : de là on peut juger de la grandeur démesurée de ces statues⁸² ». Cette hauteur de

⁷⁴ CIPPICO 1796, p. XIII-XIV ; cité par PICARD, REPLAT 1924, p. 225 ; COSTANTINI 1999, p. 62 n° 4 ; PROST 2008, p. 50 n° 2.

⁷⁵ La coudée vénitienne mesure 66,792 cm.

⁷⁶ Je modernise l'orthographe.

⁷⁷ Probablement, malgré cette curieuse appellation, celle qui se trouvait à Rhénée.

⁷⁸ Le journal d'Arnaud a été édité par OMONT 1909 (p. 471 pour ce passage). Le texte est cité et commenté dans COUILLOUD 1973, p. 337, et dans DUCHÊNE 1992, p. 520-522.

⁷⁹ MEYER 2009, p. 612.

⁸⁰ Son récit a été publié beaucoup plus tard : DIGBY 1868. Voir aussi NOY 2011, p. 377-378.

⁸¹ DIGBY 1868, p. 57. Le texte original est le suivant : « *In the litle Delphos [appellation normale de Délös à cette époque] there are brave marble stones heaped up in the great ruines of Apollos temple, and within the circuit of it is a huge statue, but broken in two peeces about the wast, which the Greekes told me was Apollos. It weigheth att least 30 tonnes* ». Il note ensuite que la surface en est dégradée, mais que les proportions sont excellentes, que la chair et les muscles sont visibles, enfin que l'on a plusieurs fois essayé, en vain, d'emporter cette belle œuvre (traduction de l'ensemble du passage dans MEYER 2009, p. 612).

⁸² STOCHOVE 1670, p. 17-18 ; cité par REINACH 1893, p. 136 n° 7 ; PROST 2008, p. 108 n° 7 ; MEYER 2009, p. 613. La suite du texte mérite également d'être mentionnée : « Je ne doute pas que plusieurs trouveront étrange, comment ces pièces demeurent là ainsi abandonnées, pouvant servir d'ornement aux cabinets les plus curieux

2,62 m au moins paraît avoir été prise du haut du crâne au bas de la poitrine, mais l'indication reste peu précise. François de Chasteuil, en 1631, témoigne clairement de la détérioration du visage de cette « statue de marbre fort grande, mutilée des bras et des jambes, et divisée en deux par le milieu ; tout le visage scié depuis le sommet jusqu'au menton⁸³ ».

C'est l'état du Colosse, avec sa tête en place mais le visage entièrement détruit⁸⁴, qui est figuré sur un dessin du peintre flamand Seger de Vries⁸⁵ (fig. 9). Il montre, dans une position avantageuse, les deux fragments fichés en terre et juxtaposés, au milieu des ruines. Le haut du bras droit n'a pas encore disparu⁸⁶ et les cuisses sont conservées sur une hauteur qu'on ne peut définir précisément, puisque, comme le torse, elles sont enfoncées dans le sol. Les trous de fixation de la ceinture ont retenu l'attention de l'auteur, mais aucune mèche n'est figurée sur les épaules, pas plus que les petites mortaises sur la poitrine. Le bas-ventre est en meilleur état qu'actuellement, mais on ne voit ni pénis, ni testicules. On note la forme ovale accentuée de la tête. Comme on va le voir, l'œuvre a été réalisée avant 1673, date de la venue à Délos du marquis de Nointel et de sa suite. Un second dessin antérieur à la disparition de la tête est dû à un autre peintre flamand, Cornelis Gerritz Decker, pour illustrer l'ouvrage d'Olfert Dapper, dont l'édition flamande originale date de 1688⁸⁷. La date de l'œuvre est inconnue, mais elle est nécessairement antérieure à 1678, année de la mort de l'artiste, et elle s'inspire sans doute de celle de Seger de Vries, ou d'un autre dessinateur. On voit sur cette image⁸⁸, soutenant une

de la Chrétienté, comme étant les plus rares & les plus belles antiquités de l'Europe : mais il faut considérer que cette île est écartée, peu fréquentée, sans port, & de difficile accès, & que ces colosses étant en haut de la montagne [*sic*], malaisément pourraient-ils être enlevés, à cause de leur prodigieuse grandeur ». Notons que Stochove, âgé de 25 ans au moment de son passage à Délos (1630), deviendra 20 ans plus tard bourgmestre de la ville de Bruges.

⁸³ Cité dans MEYER 2009, p. 615. Par « divisée en deux par le milieu » il faut comprendre « cassée à la taille », mais il n'est pas certain que le visage ait été réellement « scié » : voir la note suivante. MEYER (2009, p. 613-615) souligne à juste titre que l'on ne doit pas prendre en compte le témoignage de THÉVENOT 1665, p. 200 ; cité par REINACH 1893, p. 136-137 n° 9), d'après lequel la statue aurait été encore presque entière en 1655 (« maintenant il n'y a plus qu'une statue couchée par terre, représentant une femme, qui est si grande, que s'assoyant sur ses épaules on ne saurait atteindre à sa tête avec les mains, & il n'y a rien de rompu qu'un bras »), dans la mesure où l'auteur n'est pas allé lui-même à Délos et reproduit une source plus ancienne ; celle-ci pourrait être fiable, dans la mesure où l'absence du bras gauche est visible sur le manuscrit de l'*Itinerario* de B. dalli Sonetti (fig. 8). On peut, de même, passer rapidement sur le témoignage peu précis du cartographe vénitien Marco Boschini : « ...*si vede qualche rovina, come anco delle vestigie di molte e magnifiche fabriche di colonne, di fonti, di statue, e, in particolare, di un gran colosso di finissimo marmo il quale giace per terra rotto in diverse parti* », avec une carte très sommaire (BOSCHINI 1658, p. 44-45 ; cité par REINACH 1893, p. 136 n° 6 ; COSTANTINI 1999, p. 63 n° 12 [corriger 1558 en 1658]) ; PROST 2008, p. 108 n° 6).

⁸⁴ Il ne s'agit apparemment pas d'un découpage régulier dû à une opération de sciage (voir aussi MEYER 2009, p. 615), mais la précision du dessin est limitée et le rendu pouvait être considéré comme plus « artistique » sous cette forme.

⁸⁵ Publié par REINACH 1893, p. 131-135, pl. V, sans attribution (de même dans PROST 2008, p. 110, pl. 17, 2) ; puis GALLOIS 1910, p. 64-67, fig. 51-52 (signature de Seger de Vries) ; GRUBEN 1997, p. 273 fig. 7 ; WALTER-KARYDI 1998, p. 343, fig. 8, et 1999, pl. 2, a ; COSTANTINI 1999, p. 63 n° 16, pl. VIII, 18 ; HADJIDAKIS 2003, p. 59. C'est à partir de ce dessin qu'a été composée l'image publiée par RICHTER 1970, fig. p. 52, et reprise dans le *LIMC* (LAMBRINUDAKIS *et al.* 1984, p. 193 n° 38 [O. Palagia]).

⁸⁶ Je me suis demandé si on ne distinguait pas également le départ de l'avant-bras à l'horizontale, mais cela me paraît en définitive très peu probable.

⁸⁷ DAPPER 1703. Le texte, presque entièrement repris de Spon et Wheler, ne nous intéresse pas ici.

⁸⁸ Reproduite entre les p. 368 et 369 de l'édition française (avec la légende, p. 559 : « Débris ou mesures de Délos ») : REINACH 1893, p. 139-140 n° 14 ; GALLOIS 1910, fig. 53 ; COSTANTINI 1999, pl. VIII, 19.

maçonnerie près d'un monceau de ruines, avec le Cynthe en arrière-plan, la partie supérieure du torse du Colosse avec sa tête au visage entièrement détruit et le haut des bras à l'état de moignons. Je reproduis ici (fig. 10) une version légèrement modifiée de cette œuvre, avec la légende « Ruines de Délos »⁸⁹, dont j'ignore le lieu et la date de publication : gauche et droite ont été inversés, le Cynthe a disparu et l'amas de ruines est plus proche du torse. Mentionnons également un dessin pittoresque⁹⁰, sans valeur documentaire, publié en 1707/1708 dans un ouvrage de Vincenzo Coronelli : le torse du Colosse (avec sa tête et le haut des bras) dépasse au-dessus d'une série de constructions⁹¹.

C'est probablement vers 1670 qu'a disparu la tête du Colosse, dans des circonstances qui ne sont pas claires⁹². Elle n'existait plus, en tout cas, lorsque le marquis de Nointel et ses compagnons ont visité Délos en novembre 1673. Cornelio Magni et Robert Saulger, qui participaient à l'expédition, l'indiquent clairement : le premier décrit « les restes d'une statue debout⁹³, gigantesque et presque nue, en marbre de Paros. Il ne subsistait que les cuisses, le ventre, la poitrine et le dos, au-dessus duquel sont sculptées des boucles de cheveux, en nattes verticales » ; la tête aurait peut-être été emportée « par quelque lettré anglais »⁹⁴. Saulger évoque, lui, « le tronc d'un grand colosse d'Apollon étendu par terre, sans tête, sans bras et sans jambes, il paraît seulement comme des bouts de sa chevelure le long de ses épaules. Cette masse élevée toute droite, et entière pouvait avoir quelque 25 pieds de haut⁹⁵ ».

Ces témoignages sont antérieurs de deux ans seulement au séjour à Délos de Jacob Spon et George Wheler (9 au 13 août 1675). Les récits des deux érudits, ensuite largement exploités, méritent d'être examinés, pour ce qui concerne le Colosse, de façon plus détaillée qu'ils ne l'ont été jusqu'à maintenant. Ils sont consignés par Spon dans un ouvrage publié trois ans plus tard⁹⁶ et par Wheler dans un livre écrit en anglais (1682), puis édité en français en 1689 dans une traduction approximative⁹⁷. Chacune de ces publications est accompagnée d'une carte schématique⁹⁸, sur laquelle les restes du Colosse ne sont pas figurés. Spon décrit la statue

⁸⁹ C'est la traduction en français de la légende originale du livre de Dapper, « *Puinhopen van Delos* ». Cette gravure appartenait à M.-Chr. Hellmann.

⁹⁰ Au premier plan un groupe de personnages de haut rang visite les ruines de Rhénée ; toute une flottille est figurée sur le bras de mer qui sépare les deux îles, et Délos est parsemée de constructions.

⁹¹ Tome V, vol. 1 (« Arcipelago ») de CORONELLI 1707. Reproduction dans GALLOIS 1910, p. 82, fig. 68 (avec la référence à la pl. 37 de l'ouvrage original [*non vidi*]), et dans *Τόπος και εικόνα* 1978, p. 285, fig. 203.

⁹² Voir le commentaire détaillé de MEYER 2009, p. 610-612.

⁹³ Ce qui ne signifie pas qu'elle avait été redressée, mais qu'elle était à l'origine debout.

⁹⁴ Cité par MEYER 2009, p. 612, et (en italien) par LABORDE 1854, p. 155, n. 1. Les témoignages sur la disparition de la tête recueillis deux ans plus tard par Spon et Wheler ne sont guère plus fiables.

⁹⁵ SAULGER 1698, p. 391-392 ; cité par MEYER 2009, p. 612. La hauteur estimée est d'environ 8 m.

⁹⁶ SPON 1678/2004, cité ici dans l'édition publiée sous la direction de Roland Étienne ; la description du Colosse est aux pages 150-151. Malgré l'absence de nom d'auteur sur la page de titre, il est clair que le texte a été rédigé par le seul Spon.

⁹⁷ WHELER 1682 et WHELER 1689. Il est regrettable que les auteurs français se contentent de citer la traduction : ainsi REINACH 1893, p. 138-139 n° 13 ; PROST 2008, p. 109 n° 11 ; de même COSTANTINI (1999, p. 63-64 n° 18) traduit en italien le texte français. Pour ces « maladroites » du traducteur, voir aussi VALLOIS 1923, p. 4 n. 3.

⁹⁸ Elles sont reproduites dans GALLOIS 1910, p. 56-58, fig. 44-46.

couchée sur le sol « sur le plan du temple d'Apollon »⁹⁹, « presque réduite à un tronc sans forme » ; il estime que le Colosse mesurait à l'origine quatre ou cinq fois la taille naturelle, mais il ne peut pas en prendre la hauteur, « parce qu'il y manque les deux jambes et une partie des cuisses ». La largeur de ses épaules est de six pieds (1,92 m), le tour de la cuisse, « vers le milieu », mesure environ neuf pieds (2,88 m). On dit à Spon que les « longues tresses de cheveux qui lui pendaient sur les épaules » font penser qu'il s'agit plutôt d'une Diane, mais pour l'érudit lyonnais ils représentent en fait les rayons d'Apollon (!) ; il ajoute que Diane était toujours figurée vêtue, alors qu'Apollon était nu, « à la réserve d'un petit manteau qu'on lui donnait quelquefois, comme celui-ci paraissait en avoir eu un sur l'épaule gauche »¹⁰⁰. Wheler, qui admire la beauté de l'œuvre, comme l'aurait fait Michel-Ange (!), dit la même chose des proportions du colosse et de la largeur des épaules ; il ne donne pas la circonférence des cuisses, mais ajoute une précision sur les mèches de cheveux tombant sur les épaules, dont chaque boucle était probablement ornée d'un bijou¹⁰¹, et il mentionne les traces d'une ceinture autour de la taille, elle aussi autrefois décorée ; il ajoute que le dieu portait un « manteau » sur l'épaule gauche¹⁰². Plusieurs indications données par Spon et Wheler sont particulièrement précieuses, malgré certaines imprécisions :

- <liste>- Le torse est désormais couché à terre et seul le dos est visible¹⁰³, comme c'était déjà le cas en 1673 : cette situation, qui ne correspond pas aux dessins de Seger de Vries et de Decker, est certainement la conséquence de la destruction de la tête.
- Contrairement à ce qu'écrit Spon, le bas des cuisses n'a pas disparu, puisqu'elles étaient conservées jusqu'aux genoux quand Tournefort a vu le fragment en 1700 : cette partie était probablement enfoncée en terre. L'érudit lyonnais a eu la bonne idée de mesurer le tour d'une cuisse vers son milieu : la dimension importe moins que la possibilité de prendre cette mesure, les cuisses étant nettement séparées l'une de l'autre. L'avancée importante de la jambe gauche par rapport à la droite, encore perceptible aujourd'hui (fig. 11), est également attestée sur le dessin de Tournefort, tout schématique qu'il soit (fig. 13). On verra les conséquences qu'il faut en tirer.
 - Wheler a été un observateur attentif des mèches de cheveux et de la ceinture : il est le premier à signaler, dans les deux cas, la présence des trous pour la fixation d'ornements, certainement

⁹⁹ Bien que la base inscrite soit dite (p. 152) « joignant le temple, ou peut-être même dans son enceinte », SPON 1678/2004 ne l'associe pas au colosse, alors que WHELER 1682 parle d'un grand bloc de marbre à moitié enfoncé dans le sol « *which perhaps was part of the pedestal of the Gigantique Statue of Apollo, because on the one side are these letters ΝΑΞΙΟΙ ΑΠΟΛΛΑ, which denote that it had been dedicated by those of the Island Naxos to Apollo* ».

¹⁰⁰ SPON 1678/2004, p. 150-151.

¹⁰¹ « *His locks hanging round his shoulders are yet to be seen, having marks in each curl (as we judged) where Jewels have been set, with a sign about his waist of a Girdle, which had in like manner been richly adorned* » (WHELER 1682, p. 56) ; passage fâcheusement tronqué et déformé dans la traduction française : « on y voit encore de longues tresses de cheveux qui lui pendaient sur les épaules, avec une marque autour d'un baudrier ou ceinture qu'on lui a enlevée, dont il était richement paré » (WHELER 1689, p. 86).

¹⁰² « *[On his left shoulder] a light Mantle* » (WHELER 1682, p. 56), a été curieusement traduit par un « petit manteau éclatant » (WHELER 1689, p. 86).

¹⁰³ Ce qui explique que les mortaises sur la poitrine ne soient pas mentionnées, pas plus que chez les voyageurs postérieurs.

métalliques. De ce fait, on ne peut ignorer la mention, très étonnante, d'un « petit manteau » sur l'épaule gauche (voir ci-dessous).

- Enfin, bien que Spon écrive que les fragments de la statue se trouvent « sur le plan du temple d'Apollon », il est probable qu'ils ont déjà été transportés dans l'Artémision¹⁰⁴.

Entre temps (1678) le peintre flamand Cornelis De Bruyn passe à Délos et rapporte que l'on voit près du temple du dieu « une partie de la statue d'Apollon savoir, le tronc du corps, & une partie des cuisses, le reste en a été emporté par les Curieux qui y sont venus de temps en temps, du nombre desquels je me mettrai si l'on veut, puisque j'en rompis aussi un morceau que je garde pour en conserver la mémoire »¹⁰⁵. La nature et la destinée du « morceau » volé sont inconnues. Cet acte de vandalisme, avoué de façon presque naturelle, est le seul d'une longue série qui soit explicitement mentionné.

Joseph Pitton de Tournefort visite l'île en détail lors de quatre séjours, en 1700-1701. Son témoignage, publié en 1717¹⁰⁶ (neuf ans après sa mort) et largement exploité par les voyageurs et les érudits postérieurs, est particulièrement important, puisqu'il est accompagné d'une carte de l'île (fig. 12a) qui, pour la première fois, représente *in situ* les fragments du Colosse, reproduits séparément en haut et à droite de cette même carte (fig. 13)¹⁰⁷. Ils sont proches du port, du côté nord, dans l'axe du portique de Philippe, donc très vraisemblablement dans l'Artémision (fig. 12b)¹⁰⁸ : « Les restes de la statue d'Apollon 23 sont presque à l'entrée de ces ruines et consistent en deux pièces ; le dos est d'un côté, le ventre et les cuisses de l'autre : on ne lui a laissé ni tête, ni bras, ni jambes : c'était une statue colossale d'un seul bloc de marbre, & dont les cheveux tombaient sur son dos par grosses boucles : ce dos a six pieds de large [1,96 m], mais on n'y voit plus de marques d'aucun ornement, & les plus vieux habitants de Mycone ne se souviennent pas d'avoir vu cette figure entière ; le tronc en est tout nu, & il a dix pieds de la hanche aux genoux [3,27 m]¹⁰⁹ ». Sur le dessin à côté de la carte le torse, couché sur la poitrine, est placé en sens inverse du bassin et des cuisses qui sont entièrement visibles, la jambe gauche nettement avancée¹¹⁰. Tournefort suppose ensuite que

¹⁰⁴ Ce déplacement, rendu un peu plus facile par la disparition de la tête, était-il destiné à faciliter l'enlèvement hors de Délos des deux gros fragments ? Cela paraît étonnant, car l'embarquement d'une charge aussi lourde était sans doute plus délicat depuis la partie nord que depuis le sud du « Port sacré ».

¹⁰⁵ DE BRUYN 1700, p. 19 (j'ai consulté la réédition de 1714). Cet acte de vandalisme est également mentionné par MEYER 2009, p. 616 n. 33, et NOY 2011, p. 380. Notons que De Bruyn signale ensuite (p. 19-20) les péripéties de l'enlèvement d'un relief vers la Hollande.

¹⁰⁶ Description de la visite d'octobre 1700.

¹⁰⁷ TOURNEFORT 1717, planche entre les p. 290 et 291 de l'édition originale in 4° (une édition in 8° en trois volumes a été publiée la même année : la carte se trouve entre les p. 344 et 345 du vol. I). Je reproduis ici, grâce à l'aimable autorisation de la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence, la planche colorisée de l'exemplaire qui y est conservé : il provient du fonds du marquis de Méjanes, légué à la ville d'Aix en 1786. Les meilleures reproductions en noir et blanc se trouvent dans GALLOIS 1910, fig. 54, et MORETTI 2017, p. 67 fig. 5 ; voir aussi WALTER-KARYDI 1998, p. 343, fig. 9, et WALTER-KARYDI 1999, pl. 2, b ; PROST 2008, pl. 17, 2 (dessin des deux fragments du Colosse).

¹⁰⁸ Même situation sur la carte de Stuart et Revett, voir ci-dessous.

¹⁰⁹ TOURNEFORT 1717, p. 301. Repris par REINACH 1893, p. 140 n° 15 (édition d'Amsterdam 1718) ; COSTANTINI 1999, p. 64 n° 21 (traduction italienne) ; PROST 2008, p. 109 n° 14 (édition de 1718).

¹¹⁰ On note une légère pliure à la base du genou gauche : indiquerait-elle que la jambe était légèrement fléchie ? On hésite évidemment à s'engager dans cette voie, étant donné le caractère schématique de ce dessin miniature.

l'immense statue était destinée à prendre place dans le fronton du temple¹¹¹, il décrit la base comme « un quartier de marbre bien équarri, qui sans doute a servi de plinthe à la statue d'Apollon »¹¹², transcrit les deux inscriptions, renvoie pour la plus ancienne à la lecture (erronée) de dom Bernard de Montfaucon et du père Hardouin et considère finalement que le Colosse est bien celui qui a été renversé par le palmier de Nicias ; « mais il faut conclure aussi que cette statue était encore posée à terre, ou que le palmier qui la renversa était sur le comble du temple¹¹³ ».

Un demi-siècle plus tard (1750) un auteur anglais resté longtemps anonyme, le « docteur Maihows », donne quelques détails sur la statue, en s'inspirant fortement de Tournefort¹¹⁴ : « Entre les morceaux d'architecture, nous vîmes les restes d'une statue du Dieu. Ces restes qui consistent en deux morceaux, dont l'un était le dos, & l'autre le ventre & le haut des cuisses, annoncent que la statue entière doit avoir fait un monument bien majestueux ; elle était de marbre noir [*sic*] & de grandeur colossale ; l'une des cuisses est actuellement de dix pieds de longueur¹¹⁵. Tout ce que nous voyons, fait partie d'un seul bloc de marbre : & sur les meilleures autorités qu'on peut avoir en pareil cas, on nous a assuré que la statue entière avait été taillée d'une seule pierre¹¹⁶ ». Et plus loin : « La statue a été élevée vers le petit port ; ses fragments y sont actuellement et probablement on ne les a pas apportés d'ailleurs. Outre cela la plinthe de la statue est encore dans la même place ; c'est un morceau de marbre, bien équarri qui a près de seize pieds de longueur & onze pieds de largeur ; elle porte une inscription à Apollon¹¹⁷ ».

Le savant anglais Robert Wood – célèbre pour ses recherches en Asie Mineure, à Palmyre, à Baalbeck et ailleurs – est passé au même moment à Délos (1751), comme le raconte brièvement sa fille : il a vu et mesuré la base du Colosse¹¹⁸ et l'on apprend que « les fesses de la statue colossale sont encore là¹¹⁹ », ce qui signifie certainement que les cuisses sont désormais mutilées. James Stuart et Nicolas Revett, à Délos en mai-juin 1753, ne décrivent ni le torse, ni le bassin qui sont cependant indiqués sur la carte de l'île qu'ils publient, mais d'une manière surprenante. On y lit en effet, au-dessus d'une sorte de croissant, l'inscription « Statue

¹¹¹ « Il y a toute apparence qu'elle était destinée pour le frontispice du temple d'où elle n'aurait paru que de grandeur naturelle ».

¹¹² Avec les dimensions suivantes : long. 15,50 pieds (5,06 m), larg. 10 pieds 9 pouces (3,50 m), ht. 2 pieds 3 pouces (73 cm). Elles correspondent presque exactement à celles données par Gruben (ci-dessus n. 18).

¹¹³ TOURNEFORT 1717, p. 301-303.

¹¹⁴ MAIHOWS 1763, p. 244. Édition originale anglaise anonyme, 1760 ; le nom de l'auteur n'a été connu qu'en 1881.

¹¹⁵ Cette mesure, contradictoire avec le fait qu'il ne reste que « le haut des cuisses », est reprise de Tournefort.

¹¹⁶ C'est ce que dit Tournefort, mais il y a peut-être aussi une allusion à la lecture correcte par Bentley de l'inscription archaïque, qui remonte à 1728 mais n'est alors pas encore publiée (voir QUEYREL 2014, p. 247).

¹¹⁷ MAIHOWS 1763, p. 245. Je suppose que les dimensions du bloc, proches de la réalité, sont données en pieds français dans cette édition : longueur 16 pieds (4,88 m), largeur 11 pieds (3,55 m). La description de la position relative des fragments sculptés et de la base est confuse.

¹¹⁸ Sa mesure de la longueur (17 pieds 3 inches, soit environ 5,26 m) est un peu trop importante, celle de la largeur (11 pieds 3 inches, soit environ 3,43 m) plus proche de la réalité. Voir ci-dessus n. 18.

¹¹⁹ « *The Rump of the Colossal Statue is still there* » : HUTTON 1927, p. 127.

& Lyre » (fig. 14a)¹²⁰. À la suite de W. Kinnard, Gallet de Santerre a envisagé que le mot « lyre » ait été substitué par erreur à « lyons/lions » sur cette carte ; il aurait alors désigné un ou plusieurs fauves de la Terrasse¹²¹. Cette explication est peu vraisemblable. Je pense plutôt que le bassin du Colosse, désormais privé de l'essentiel de ses cuisses et posé à l'envers, sur la cassure de la taille (voir ci-dessous), a été malencontreusement compris comme une grosse lyre (fig. 15). L'éditeur du Supplément aux *Antiquities of Athens* (1830) a vu le problème et a fait remplacer la lyre par un « piédestal » (« Statue & 'Pedestal' », fig. 14b)¹²², cherchant probablement à associer la base inscrite aux restes du Colosse ; mais le relevé original de Stuart, relativement précis, montre que les fragments de la statue étaient situés, comme sur la carte de Tournafort, dans l'axe du portique de Philippe, assez loin vers le nord, c'est-à-dire dans l'Artémision.

En 1768, le baron J. H. von Riedesel n'arrive pas à localiser le torse et le bassin et craint qu'ils n'aient été emportés loin de Délos¹²³. Ce n'était heureusement pas le cas et, en 1776, le comte de Choiseul-Gouffier et l'équipe qui travaille pour lui¹²⁴ les ont vus, mais ils sont succinctement décrits dans la publication : « Parmi tant de débris, on trouve encore les restes d'une statue d'Apollon. Ce colosse d'un seul bloc de marbre, avait vingt-quatre pieds de hauteur, à en juger par les proportions des parties qui existent encore. Il est en avant du terrain que le temple paraît avoir occupé, & près d'une base sur laquelle il est vraisemblable qu'il était

¹²⁰ STUART, REVETT 1794, ch. X, pl. VI. Dans une première étape de l'impression du livre, les contours de Délos étaient reproduits de façon beaucoup plus maladroite et la légende qui nous intéresse était transcrite « Statute & Lyre ». Curieusement, c'est cette version fautive qu'a reproduite GALLOIS 1910, fig. 57. J'adresse tous mes remerciements à Frank Salmon (Soane Museum, Londres) pour les informations qu'il m'a données à ce sujet. La mention est reprise sous la forme « Statue et Lyre » dans l'édition française du volume III (STUART, REVETT 1812, pl. L), puis sur la carte réalisée par A. Tardieu, d'après celle de Stuart et Revett, dans l'*Atlas du Voyage du Jeune Anacharsis* (TARDIEU 1824, ch. XII, pl. L ; cf. GALLOIS 1910, fig. 60).

¹²¹ GALLET DE SANTERRE 1959, p. 14-15.

¹²² COCKERELL *et al.* 1830, ch. XI, pl. L.

¹²³ « Je n'ai plus vu aucun vestige du Portique de Philippe, de l'Hippodrome, du tronc de la statue d'Apollon, remarqués par Mr. Tournafort. Il se peut que depuis lui tout cela ait été entièrement détruit, et le tronc de la statue emporté, car de cette île déserte, où il n'y a que quelques pasteurs de brebis & de chèvres, qui viennent de Myconé, on peut enlever sans difficulté ce que l'on veut » (RIEDEL 1773, p. 70-71). Cette crainte était fondée, car le pillage des ruines allait alors bon train et a continué durant toute la première moitié du XIX^e siècle. En 1802, Lord et Lady Elgin, accompagnés du capitaine Donnelly, embarquent différents marbres, dont des autels cylindriques (WILLIAMS 2004), et en 1824 le comte de Forbin, directeur général des Musées royaux, propose que le ministre de la Marine encourage les vaisseaux du roi à « prendre en lest les beaux fragments de marbre qui couvrent par exemple l'île de Délos tout entière et le rivage d'Alexandrie-Troas » (cité par MICHON 1911, p. 309) ; ce conseil est suivi par le commandant du *Bougainville* en 1837 : trois tambours de colonnes et deux autels cylindriques sont embarqués sans aucune difficulté (HAMIAUX 1991, p. 270-271). ROSS 1843, p. 169, rapporte que, deux mois avant sa venue dans l'île en 1841, « Mylord Grosvenor » (il s'agit du comte Grosvenor [1767-1845], devenu marquis de Westminster en 1831) avait emporté sur son navire tout ce qui lui paraissait digne d'intérêt (cité aussi par NOY 2011, p. 389).

¹²⁴ Parmi eux le dessinateur J.-B. Hilaire, dont il sera question plus loin, et l'abbé J.-J. Barthélémy, qui évoque dans son *Voyage du jeune Anacharsis* (ch. LXXVI) l'aspect du Colosse, auquel, allant bien au-delà de Spon et Wheler, il prête un large manteau : « Au milieu de ces monuments s'élève une figure d'Apollon, dont la hauteur est d'environ vingt-quatre pieds ; de longues tresses de cheveux flottent sur ses épaules, et son manteau, qui se replie sur le bras gauche, semble obéir au souffle du zéphyr. »

placé. On y lit cette inscription, ΝΑΞΙΟΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ, *les Naxiotes à Apollon*¹²⁵ ». L'indication que les fragments se trouvent « près de la base » ne contredit sans doute pas les observations précédentes : en 1738, le comte de Sandwich a vu la base inscrite « *at a small distance* » des restes du colosse (« *which wants the legs and head* »), mais le Lac est situé lui aussi « *at a small distance of the temple* »¹²⁶ !

Louis François Sébastien Fauvel, plus tard étroitement lié à Choiseul-Gouffier, ne fait pas partie de ce voyage, mais lors de son séjour dans l'île en 1791 il observe les restes du Colosse, découvre un fragment de pied qu'il lui attribue (voir ci-dessous) et évoque la base et ses inscriptions : « J'ai mesuré les débris du colosse dont le torse est brisé en deux, il a 7 pieds d'une épaule à l'autre, il est de marbre de Naxie gris et à gros grains. J'ai retrouvé aussi un de ses pieds avec une partie de socle près du piédestal ou plinte [*sic*] sur lequel il était posé. Ce plinte [*sic*] a dix pieds sur quinze et est d'un seul morceau, on y lit deux inscriptions de temps biens différentes [*sic*], sur le devant ΝΑΞΙΟΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ et derrière les caractères sont de la forme la plus antique Θ.Α.Ν.Σ.Α.¹²⁷ ». C'est à Fauvel que l'on doit les premiers dessins précis du Colosse : on connaît actuellement un croquis conservé à la Bibliothèque nationale de France, ainsi qu'une aquarelle dont il sera question plus loin (fig. 28). Fauvel a représenté sur le croquis (fig. 16a-b), avec diverses autres antiquités déliennes¹²⁸, le torse vu de dos – la partie inférieure légèrement tronquée – au-dessus de l'arrière du bassin, privé de ses cuisses mais dont les fesses sont en bon état : aucun trou n'y a encore été percé (fig. 17a-b). Les légendes portées sur la feuille, peu visibles mais transcrites par A. Zambon sur l'image reproduite ici, indiquent que les restes du Colosse se trouvent près de la base inscrite, ce qui paraît contredire la situation indiquée sur les cartes de Tournefort et Stuart : toutefois, le témoignage de Fauvel n'est sans doute pas fiable sur ce point¹²⁹, car la position du torse, couché sur le sol, le dos vers le haut, est visiblement la même depuis l'époque de Spon et Wheler et, comme on l'a vu, les fragments étaient très vraisemblablement déjà dans l'Artémision.

William M. Leake, qui s'arrête à Délos en 1806, dit qu'il reste peu de chose des cuisses qu'avait vues Tournefort et signale la nappe de cheveux qui tombe sur les épaules¹³⁰. Son compatriote le jeune architecte Charles R. Cockerell (il n'a alors que 22 ans) visite attentivement l'île en octobre 1810 et réalise une série de dessins, répertoriés par A. J. Reinach¹³¹ mais en partie inédits¹³². Ainsi pour une vue du sanctuaire avec le portique de

¹²⁵ CHOISEUL-GOUFFIER 1782, p. 61 (cité par PICARD, REPLAT 1924, p. 227-228 ; PROST 2008, p. 109-110 n° 15) ; les fragments du Colosse ne sont pas figurés sur la carte publiée dans l'ouvrage (GALLOIS 1910, fig. 57). La hauteur de 24 pieds, soit environ 7,80 m, est certainement trop faible.

¹²⁶ SANDWICH 1799, p. 98-99.

¹²⁷ Extrait d'un manuscrit conservé à la bibliothèque Gennadios d'Athènes, cité par MORETTI, ZAMBON 2007.

¹²⁸ MORETTI, ZAMBON 2007, p. 172, fig. 2.

¹²⁹ Pas plus que pour la largeur des épaules, dite ici de sept pieds, ailleurs de cinq ou six pieds (voir MORETTI, ZAMBON 2007, p. 172).

¹³⁰ LEAKE 1835, p. 98 : « Of the thighs of the statue as designed by Tournefort, some fragments only remain; but a part of the shoulders, with the hair hanging over them, as Apollo is usually represented, is still conspicuous » ; REINACH 1893, p. 141 n° 17 ; COSTANTINI 1999, p. 64-65 n° 25 (traduction italienne) ; PROST 2008, p. 110 n° 16.

¹³¹ Liste dans REINACH 1912, p. 268-280.

¹³² Mais Reinach reproduit deux croquis de la base de la statue, l'un montrant la face avec la dédicace des Naxiens, l'autre, à plus petite échelle, le lit supérieur du bloc : REINACH 1912, p. 271-272 n° 74c¹, fig. 2 ; PROST 2008,

Philippe, le Colosse et le temple d'Apollon¹³³ et un croquis dont une photographie est conservée dans les archives de l'EfA : on y distingue le torse couché, le dos vers le haut, et plus vaguement le bassin¹³⁴.

Les fragments du Colosse ne sont pas mentionnés par les membres de l'Expédition de Morée (à Délos en 1829)¹³⁵. En 1834, K. G. Fiedler constate qu'ils ont été « traînés à l'écart » (« *weggeschleppt* »), c'est-à-dire sans doute éloignés de la base inscrite, et il signale en même temps la présence d'un four à chaux¹³⁶. Ce four construit au milieu des ruines est également mentionné par le prince Pückler-Muskau, en visite dans l'île en 1836¹³⁷ : « Nous trouvâmes en outre que dans l'espace entre les deux temples [ceux d'Apollon et de "Latone"], on avait érigé un majestueux four à chaux devant lequel s'élevait un tas considérable de marbre fraîchement pulvérisé et blanc comme la neige. Notre guide¹³⁸ nous assura, à la vérité, que ce four ne servait plus depuis plusieurs années ; mais les apparences indiquent bien le contraire ». Ludwig Ross l'avait vu lors de son premier passage, en 1835, mais il n'en parle qu'à la suite de son second séjour (1841) ; cette fois il y a même deux fours : « *leider fand ich auch wieder neben den Ruinen zwei gewaltige Kalköfen, und der von Mykonos mitgenommene Guardian erklärte auf Befragen, daß seine Landsleute hier noch jeden Winter Kalk zu brennen pflegten*¹³⁹ ». Ch. Benoit note ensuite, lors de sa mission dans l'île en 1847 en tant que membre de l'EfA, que les chauxfourneaux n'ont pu entamer le torse du Colosse¹⁴⁰, mais c'est en fait le bassin que l'on a essayé de débiter. Le savant allemand F. G. Welcker passe à Délos en 1842. Il n'évoque pas

pl. 4, 3. On note que le nom des Naxiens était alors parfaitement conservé, alors qu'il est détérioré en 1829, lors de la venue de l'Expédition de Morée (PICARD, REPLAT 1924, p. 228-229, fig. 8 ; PROST 2008, pl. 4, 2).

¹³³ REINACH 1912, p. 270 n° 74a¹.

¹³⁴ REINACH 1912, p. 272 n° 74c², avec la description suivante, qui paraît « optimiste » par rapport à la nature du dessin, si la relation entre les deux est juste : « les deux fragments du Colosse. Au bas de la p., vu de face, celui qui va de la ceinture au haut des cuisses; il git renversé, la ceinture touchant à terre. Au haut, vue de côté, la partie supérieure de la poitrine et du bras gauche avec les boucles tombant sur l'épaule et la gorge ; cette pièce paraît à demi enterrée ».

¹³⁵ Le torse avait toutefois été repéré par Bory de Saint-Vincent lors de son passage sur le site au moment de ces recherches (août 1829) : « J'y vis abattu sur le sol un bloc presque informe, mais où je reconnus sur le champ la partie supérieure du tronc de cette statue gigantesque vue environ cent cinquante ans auparavant par Spon et Wheler. Elle était, au temps de ces voyageurs, un peu moins dégradée que je ne la trouvai » (cité par PROST 2008, p. 110 n° 19 ; je n'ai pas vu la publication originale dans *L'Institut, Journal général des sociétés et travaux scientifiques de la France...*, 48, décembre 1839, p. 187).

¹³⁶ FIEDLER 1841, p. 273-274 : « *Auch ein Kalkofen fehlt nicht unter den Ruinen und er ruht erst seit wenig Jahren* ». Fiedler reprend par ailleurs l'étonnante hypothèse de Tournefort sur la mise en place du Colosse dans le fronton du temple d'Apollon.

¹³⁷ Je cite ce passage dans la traduction française de J. Cohen : PÜCKLER-MUSKAU 1840, p. 48.

¹³⁸ On apprend plus loin (p. 51) qu'il s'agit de « M. Callios, inspecteur des futurs bâtiments de la quarantaine » (installés à Rhénée).

¹³⁹ ROSS 1843, p. 169. Il ajoute que, pour cette raison, « Mylord Grosvenor » a eu raison d'emporter des marbres en Angleterre.

¹⁴⁰ BENOIT 1851, p. 390 : « Il n'en demeure qu'un énorme fragment [...] C'est un torse énorme depuis le cou jusqu'à la ceinture ; j'ai mesuré d'une épaule à l'autre 2^m,20. – Tout à côté de ce débris, que les chauxfourneaux n'ont pu entamer, gît un gros bloc carré de 6^m de long, 3^m,50 de large et 1^m,50 d'épaisseur, évidé au centre, lequel a certainement appartenu au *piédestal* de la statue, car on y lit encore sur un des côtés l'inscription votive ΝΑΞΙΟΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ ». « Le vieux four à chaux dans lequel ont été calcinés bien des statues et des marbres précieux » (p. 387) ne fonctionne visiblement plus en 1847.

les fours, mais donne des indications intéressantes sur les fragments du Colosse¹⁴¹. Dans une publication parue sept ans après son voyage¹⁴², il rapporte que le bassin était posé à l'envers, qu'il a vu en bas du dos huit trous marquant l'emplacement de la ceinture et que le sexe était rapporté¹⁴³ ; il mentionne également des « papillotes factices » tout autour de la nuque¹⁴⁴, dont il a trouvé un exemplaire à proximité, confié au gardien du site¹⁴⁵. Dans un ouvrage plus récent, où Welcker ajoute que ses deux compagnons et lui-même avaient eu du mal à trouver les vestiges du Colosse, il est de nouveau fait mention de cette découverte, désignée simplement comme « une mèche » (« *eine Locke* »)¹⁴⁶.

La situation des deux fragments est finalement précisée dans la description qu'en fait L. Terrier en 1864 : « Les restes du colosse ne sont pas près de leur base mais à une centaine de pas à l'Ouest, près de la base de la jetée, ce qui montre qu'on a voulu entraîner la statue jusqu'à la mer pour l'emporter et qu'on a été obligé de la laisser en route. On en voit deux gros fragments à demi enfoncés dans une cavité du sol, comme si le terrain s'était enfoncé sous leur poids¹⁴⁷ ». Le torse et le bassin sont donc toujours peu visibles dans l'enceinte de l'Artémision, ils n'ont pas encore été redressés dans leur position actuelle. Cette dernière opération a probablement eu lieu après la fouille par Th. Homolle de ce secteur en 1877-1878, mais je n'ai pas trouvé d'indication à ce sujet.

¹⁴¹ Welcker est un des premiers à s'intéresser aux kouroi archaïques : c'est par comparaison avec des statues de Théra et Naxos qu'il mentionne le Colosse (WELCKER 1849, p. 400). Il a d'autre part organisé le classement et la première présentation de la collection de moulages de l'université de Bonn : voir LULLIES, SCHIERING 1988, p. 18-19 (W. Geominy).

¹⁴² WELCKER 1849, p. 400 : cité par REINACH 1893, p. 142 n° 21 ; COSTANTINI 1999, p. 65 n° 30 (traduction italienne partielle) ; PROST 2008, p. 110 n° 20. Également dans *Philologus*, 1, 1846, p. 345 n. 1.

¹⁴³ « *Der Ruecken nach oben gekehrt, woran acht Loecher den Guertel bezeichnen, und unterstoberst die Stumpfen der Oberschenkel bis ueber die Scham, die angesetzt war* ».

¹⁴⁴ « *So wie die kuenstlichen Haarwickel um den Nacken* » ; *Haarwickel* est traduit par « papillotes » dans un dictionnaire allemand-français contemporain de Welcker : il s'agit certainement des pièces rapportées fixées au centre des enroulements des mèches dorsales inférieures (pour le *Petit Robert*, une papillote désigne « un morceau de papier autour duquel on entoure une mèche de cheveux pour la friser »). Le fait que ces ornements soient placés « autour de la nuque » montre qu'il ne peut s'agir de l'extrémité inférieure des parotides, contrairement à ce que j'avais pensé (HERMARY 1993, p. 15-16). Voir ci-dessous le commentaire sur la coiffure de la statue.

¹⁴⁵ WELCKER 1849, p. 400 n. *. Cet objet n'a jamais été mentionné par la suite. Il est probable qu'il était en métal et que sa taille était à l'échelle des enroulements des mèches pour que la relation avec la coiffure du Colosse s'impose à lui.

¹⁴⁶ WELCKER 1865, p. 277.

¹⁴⁷ TERRIER 1864, p. 63.

Résumons l'histoire des outrages subis par le Colosse des Naxiens, auxquels s'ajoutent les nombreuses traces de destruction de la surface du marbre¹⁴⁸ et les graffitis gravés sur les deux grands fragments¹⁴⁹ :

- <liste>- avant 1420, la statue, entière ou presque, est couchée à côté de la base inscrite ;
- en 1445, elle est cassée à la taille, aux genoux et aux chevilles ;
 - en 1631, les bras et les jambes ont disparu ; le visage est détruit (il a peut-être été scié) ;
 - À une date antérieure à 1673, la tête a été séparée du corps et a disparu ; il reste deux grands fragments, le torse d'un côté, le bassin et les cuisses de l'autre ;
 - en 1678, De Bruyn emporte comme souvenir un morceau du Colosse ;
 - dès la fin du XVII^e siècle, les deux grands fragments se trouvent très vraisemblablement dans l'Artémision ;
 - avant le milieu du XVIII^e siècle, les cuisses sont presque entièrement cassées et disparaissent ;
 - au cours de la première moitié du XIX^e siècle, probablement dans les années 1830, des coins en fer sont insérés dans le bassin et sur le haut de la cuisse droite pour tenter de débiter le bloc¹⁵⁰.

Il faut réaffirmer en conclusion que, contrairement à ce que supposait Martini, les deux grands fragments du Colosse actuellement placés dans l'Artémision appartiennent certainement à la même statue, comme l'indique clairement le témoignage des voyageurs les plus anciens. Les trous creusés dans les fesses (et celui de la cuisse droite) sont postérieurs à 1791 et ne correspondent donc pas à la pose d'étais antiques pour une éventuelle présentation du Colosse archaïque détruit par la chute du Palmier¹⁵¹, mais à l'insertion de coins pour la tentative de débitage dont il vient d'être question.

<ITI> LES PROPORTIONS DU COLOSSE ET L'ESTIMATION DE SA TAILLE

¹⁴⁸ Ainsi sur la nappe de cheveux à l'arrière et, plus largement, sur l'avant du torse, des épaules aux mamelons. J.-C. Bessac m'écrit que, sur l'épaule gauche, « on distingue [sur la photographie] des impacts d'un outil à deux dents qui pourraient correspondre à l'outil traditionnel dit « langue de serpent » (une variété de ciseau grain d'orge) dont il existait un modèle emmanché (sorte de pic très léger à double dent), très en vogue à l'époque paléochrétienne » ; il ajoute que c'est probablement le même outil qui a détruit la surface du sein gauche. On s'est donc, semble-t-il, acharné à détruire cette partie de la statue.

¹⁴⁹ Relevés dans PROST 2008, p. 112 n^{os} 1-13 (torse) et p. 115 n^{os} 1-2 (bassin). Aucun n'est daté, mais la croix gravée sur la hanche droite pourrait dater du XIV^e siècle, quand les Hospitaliers étaient présents à Délos (DELOBETTE, MORETTI 1989). On note que le dos ne porte pas de graffiti : vu la position du torse depuis les années 1670, tous ceux qui ont été gravés sur la poitrine doivent donc être antérieurs et remonter à l'époque où les fragments du Colosse se trouvaient près de la base inscrite, elle-même couverte de graffitis (PROST 2008, p. 16-49 n^{os} 1-48).

¹⁵⁰ PINKWART 1973 ; GRUBEN 1997, p. 277, fig. 8, b ; NOUET 2017, p. 8. C'est ce qu'avait pensé J. Ducat dans un premier temps (*GD*² [1966], p. 81), mais il a ensuite changé d'avis (*GD*⁴, p. 178). J.-C. Bessac, que j'ai consulté à ce sujet, me l'a confirmé : « quant aux grands trous rectangulaires en ligne verticale, il s'agit certainement d'emboîtures pour placer des coins métalliques (probablement en fer) afin d'essayer de débiter en deux parties ce volume de pierre ». Des restes de fer sont visibles dans deux des trous postérieurs et dans celui de la cuisse.

¹⁵¹ Comme je l'ai écrit (HERMARY 1993, p. 16, fig. 8), suivi par HOLTZMANN 1996, p. 203-204 ; voir aussi HERBIN 2019, p. 31, et surtout PROST 2008, p. 58, pour qui « Il ne peut donc être question que ces cinq mortaises correspondent à un travail préparatoire avant débitage ».

Il peut paraître étonnant qu'Helmut Kyrieleis, dans sa magistrale publication du kouros colossal dédié par Ischès fils de Rhésis à l'Héraion de Samos¹⁵², ne dise presque rien du Colosse des Naxiens. Il note brièvement que le modelé musculaire adouci du torse délien pourrait faire penser qu'il est plus récent que le kouros A du Sounion, mais que la présence de la ceinture, comme pour le kouros délien fragmentaire A 333, indique un lien direct avec la plastique « dédalique » du VII^e siècle¹⁵³ ; un peu plus loin, il définit le Colosse comme « l'étonnant tour de force » (« *die staunenswerte Großtat* ») d'un artiste cycladique, qui avait sans doute fait sensation bien au-delà de Délos¹⁵⁴ : mais on ne voit pas, en réalité, ce que les sculpteurs des colosses samiens en auraient retenu. Martini a mis en évidence la différence sensible entre les proportions du Colosse et celles du kouros d'Ischès, dans le cadre de comparaisons qui englobent également le kouros 307 de Théra (dit « Théra A »)¹⁵⁵, le kouros 334 de Délos et quatre autres kouros, dont Aristodikos est le plus récent¹⁵⁶. Les calculs assez complexes qu'il propose ne sont, à vrai dire, pas nécessaires pour constater que le Colosse délien, au buste allongé par rapport à la largeur de ses épaules, n'entre pas dans les grilles de proportion du « second canon » égyptien, contrairement au kouros d'Ischès¹⁵⁷ ou aux grands kouros attiques¹⁵⁸. Le colosse samien est environ deux fois plus petit que celui de Délos (fig. 36a-b)¹⁵⁹, mais ses épaules sont proportionnellement beaucoup plus larges (1,32 m contre 2 m/2,10 m) : si l'on devait appliquer au Colosse des Naxiens ces mêmes proportions, il ne mesurerait qu'environ 7,30 m, une taille certainement bien en-deçà de la réalité. Ce décalage entre les deux œuvres est encore plus sensible quand on considère l'épaisseur du torse au niveau de la poitrine : elle est de 60 cm pour le kouros d'Ischès et de 78,5 cm seulement pour le Colosse délien¹⁶⁰. La grande statue samienne se rapproche évidemment plus du « corps idéal » que le Colosse des Naxiens.

Selon les mesures prises, indépendamment, par Gruben et moi-même¹⁶¹, le torse du Colosse a, dans son état actuel, une hauteur d'environ 2,30 m, légèrement supérieure à celle

¹⁵² KYRIELEIS 1996.

¹⁵³ KYRIELEIS 1996, p. 56, n. 187.

¹⁵⁴ KYRIELEIS 1996, p. 61, avec la n. 214 dans laquelle il renvoie à mon article de 1993 et dit qu'il ne peut pas accepter l'hypothèse que j'y présente.

¹⁵⁵ MARTINI 2018, p. 31, fig. 6 ; KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 83 n° 10, pl. 15 (avec la bibliographie).

¹⁵⁶ MARTINI 2018, p. 31-32, fig. 7 (report, mis à l'échelle, des contours des fragments déliens sur ceux du colosse d'Ischès), et p. 37-39 avec le tableau 1 (rapports de proportions entre la distance de l'épaule au bas de l'aisselle et celui de l'épaule à la taille). Il aurait pu ajouter, pour la série attique, le grand kouros trouvé au Céramique : NIEMEYER 2002, p. 40-51.

¹⁵⁷ Sur cette question voir, en plus de KYRIELEIS 1996, GURALNICK 1996 (et précédemment GURALNICK 1978 et 1985).

¹⁵⁸ En particulier le kouros de New York : GURALNICK 1978 et 1985. NIEMEYER 2002, p. 50, fig. 63, a mis en évidence la similitude de ses proportions avec celles du nouveau kouros du Céramique.

¹⁵⁹ Hauteur restituée 4,81 m : voir KYRIELEIS 1996 et GURALNICK 1996.

¹⁶⁰ Dimension prise au niveau du mamelon droit (HERMARY 1993, p. 12 n. 5) ; l'épaisseur de 83 cm que donne DEONNA 1909, p. 192 (« prise aux pectoraux ») est excessive.

¹⁶¹ HERMARY 1993, p. 12 n. 5 ; repris dans *Sculptures déliennes* 1996, p. 28 (Ph. JOCKEY) ; GRUBEN 1997, p. 275 ; de même SHEEDY, PIKE 2008, p. 497, PROST 2008, p. 107, et MARTINI 2018.

que donnait Deonna (2,20 m)¹⁶², et la largeur des épaules devait se situer entre 2 m et 2,10 m (1,70 m actuellement)¹⁶³. Ce rapport est inversé sur les kouroi d'époque archaïque ancienne, dont la largeur des épaules est supérieure à la hauteur du torse, prise à partir des mêmes points que pour le Colosse. Ainsi sur deux kouroi à ceinture : le rapport épaules/torse est d'environ 1,12:1 pour le kouros délien en marbre A 334 (fin du VII^e s.)¹⁶⁴ et 1,25:1 pour la statuette en bronze de Delphes (vers 630-620)¹⁶⁵. Martini a d'autre part souligné la disproportion entre le torse et le bassin du Colosse, ce qui l'a amené à considérer qu'ils appartenaient à deux statues différentes, une hypothèse qui, on l'a vu, n'est pas acceptable¹⁶⁶. Mais si le fragment inférieur de la statue paraît trop étroit par rapport au torse¹⁶⁷, c'est à cause de l'allongement de celui-ci par rapport à sa carrure, à la finesse de la taille et à la minceur des cuisses : le fragment de kouros A 333 de Délos donne la même impression (fig. 24). On comparera deux colosses inachevés, le criophore de l'acropole de Thasos (hauteur 3,50 m ; fig. 36c)¹⁶⁸, à l'anatomie peu harmonieuse, et le kouros des carrières de Naxos-*Pharangi*¹⁶⁹, au torse allongé et plat. Un autre kouros naxien inachevé (dans les carrières de *Flerio/Melanes*)¹⁷⁰ paraît plus conforme aux proportions traditionnelles, tandis que la gigantesque statue masculine drapée d'*Apollonas*, qui date sans doute de la fin de l'époque archaïque, est trop peu dégrossie pour qu'on puisse en juger¹⁷¹. Pour l'époque hellénistique (fin du III^e ou II^e siècle av. J.-C.), l'allongement et la minceur du corps colossal trouvent leur expression la plus remarquable sur les deux figures féminines (Artémis et Léto) du groupe cultuel en marbre du temple d'Apollon à Claros, hautes d'environ 7 m¹⁷².

Les observations précédentes amènent à proposer une estimation de la taille du Colosse des Naxiens. Celle-ci a été parfois évoquée par rapport à la « taille naturelle », une notion peu

¹⁶² DEONNA 1909, p. 192. Dimension reprise dans RICHTER 1970, p. 52 ; BOARDMAN 1978, fig. 60 ; KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 87 n° 18 ; COSTANTINI 1999, p. 48 ; BOL 2002, p. 304 ; DI CESARE 2004, p. 23-24.

¹⁶³ Spon donne 1,92 m, Tournefort 1,96 m (voir ci-dessus). La largeur indiquée par DEONNA 1909, p. 192, 1,55 m, doit être prise au niveau de la poitrine, non des épaules.

¹⁶⁴ Mesures prises d'après photographies. Voir l'analyse détaillée de PROST 2008, p. 127-132, pl. 18, et précédemment KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 68-69 et 82 n° 6, pl. 11 ; *Sculptures déliennes* 1996, p. 18-19, n° 3 (Ph. Jockey) ; D'ACUNTO 2000, p. 290-292, fig. 3 ; HERMARY 2008, p. 190-191, pl. IV.

¹⁶⁵ Mesures prises sur un moulage de l'objet. ROLLEY 1969, n° 172 ; BOARDMAN 1978, p. 22-23, fig. 57 ; ROLLEY 1994, p. 135-136, fig. 113.

¹⁶⁶ MARTINI 2018, p. 30-33.

¹⁶⁷ MARTINI 2018, p. 31: « ... so wird deutlich, dass der Unterkörper des Naxierkolosses zu schmal und zu kurz für den Oberkörper ist ».

¹⁶⁸ BLÜMEL 1955, p. 10-13, fig. 6-8 ; RICHTER 1970, p. 51 n° 14, fig. 84-86 et 106 ; B. Holtzmann dans GRANDJEAN, SALVIAT 2000, p. 245-246, fig. 171 (vers 600) ; VORSTER 2002, p. 120, fig. 189, a-b.

¹⁶⁹ ÅSTRÖM, NORDBERG, RENFORS 1978 (avec des mesures détaillées, mais la hauteur, *ca* 3,05 m, ne correspond pas à celle qui ressort du dessin coté : on lira probablement 3,85 m ; d'autre part, la dénomination « colosse de Flerio » s'applique à celui de la note suivante) ; KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 90-91 n° 20, pl. 21 (hauteur conservée, du haut du crâne au milieu des cuisses 3,83 m).

¹⁷⁰ BLÜMEL 1955, p. 7-10, fig. 5 ; KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 91-93 n° 23 (hauteur conservée 5,55 m, du sommet du crâne au bas des jambes).

¹⁷¹ BLÜMEL 1955, p. 6-7, fig. 2-4 ; KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 101-103, pl. 31-33 (datation vers 500-490) : hauteur totale 10,45 m (avec la plinthe), largeur aux épaules 2,63 m.

¹⁷² MARCADÉ 1998, avec la fig. 34.

précise et fluctuante selon les époques qu'il vaut mieux, autant que possible, laisser de côté. G. Richter y avait recours en se fondant sur le tour de taille, référence trompeuse, on vient de le voir, qui conduit à une sous-estimation de la hauteur de la statue¹⁷³. P. Courbin s'est prononcé lui aussi en faveur d'une taille relativement faible, entre 7 et 8 m, sans détailler les calculs qui l'ont amené à cette conclusion¹⁷⁴ ; de même, on ne voit pas sur quoi est fondée la hauteur de 7,60 m que propose Chamoux¹⁷⁵. D'autres auteurs envisagent une taille nettement plus élevée, autour de 10 m : ainsi Boardman, Martini et Rolley¹⁷⁶. Enfin, des estimations intermédiaires ont été proposées : environ 8,50 par moi-même¹⁷⁷, 9 m par Gruben¹⁷⁸.

Reprenons les données dont l'on dispose. Il n'y a pas de raison de laisser de côté les mesures prises par Cyriaque d'Ancône pour la statue, puisque celles qu'il donne pour la base sont à peu près fiables¹⁷⁹ ; il faut toutefois se demander si les 24 coudées qu'il indique, soit 10,67 m, n'incluent pas la plinthe de la statue : dans ce cas, on obtiendrait une taille de 10 m, précisément celle que donne Cippico peu de temps après Cyriaque. Le témoignage de Tournefort est important, puisqu'il a correctement mesuré la largeur des épaules et que les dimensions qu'il a prises de la base correspondent à celles de Gruben. Tournefort indique que la partie inférieure du Colosse mesure « dix pieds de la hanche aux genoux », soit 3,27 m. Vu les rapports de proportion évoqués plus haut et la structure allongée du corps du Colosse, il n'y a pas de raison de remettre en cause la mesure de cette portion du corps qui représenterait environ un tiers de l'ensemble de la statue : on obtiendrait donc une taille autour de 9,80 m. Toutefois, Cyriaque donne pour le pied droit une longueur d'à peine 1,18 m qui, même si le pied n'était pas aussi intact que sur le dessin, conduirait à envisager une taille plus proche de 9,50 m. Il faut noter que, parmi les « *countless possibilities* » qui se présentent pour restituer, dans le texte lacunaire de Callimaque, la deuxième question adressée au dieu, Pfeiffer avait proposé : « — Est-ce que tu [mesures deux fois neuf coudées ? — C'est bien cela,] je le jure par moi-même »¹⁸⁰. La restitution $\pi\eta[\chi\acute{\epsilon}\omega\nu]$ est vraisemblable et le serment du dieu suppose l'étonnement de l'interlocuteur. Le chiffre lui-même reste bien sûr incertain, mais on constate que, sur la base de la coudée royale (appliquée à Samos pour le colosse d'Ischès), 18 coudées

¹⁷³ RICHTER 1970, p. 51 : « *About four times life size (circumference round waist 2.76 m)* ».

¹⁷⁴ COURBIN 1974, p. 63-64, envisage une hauteur de ± 8 m, taille ensuite révisée à la baisse (COURBIN 1987, p. 65 n. 12 : « plus de 7 m »).

¹⁷⁵ CHAMOUX 1990, p. 186.

¹⁷⁶ BOARDMAN 1978, légende de la fig. 60 (mais, curieusement, il écrit dans le texte, p. 23, que le Colosse « *stood near four times lifesize* », ce qui correspond à une mesure inférieure de plus de 2 m) ; MARTINI 1990, p. 213 (« *nahezu 10 m* », mais cette mesure n'est pas reprise dans son article de 2018, puisqu'il propose de dissocier les deux fragments) ; ROLLEY 1994, p. 146 (« à peu près 10 m »). Voir aussi FLOREN 1987, p. 152 (plus de 10 m avec la base).

¹⁷⁷ HERMARY 1993, p. 13, avec les fig. 12-13 (mais la référence au kouros de New York n'est pas fiable, comme on l'a vu).

¹⁷⁸ GRUBEN 1997, p. 268 (de 5 à 5,3 fois une taille naturelle de 1,75 m, « *nach mehreren Vergleichsmaßen an Becken und Oberkörper* »), et la restitution de la fig. 3 ; de même COSTANTINI 1999, p. 56.

¹⁷⁹ Bien qu'un peu courtes pour la longueur : voir ci-dessus, n. 18.

¹⁸⁰ PFEIFFER 1952, p. 26 n. 4 : ἤ σύ γε $\pi\eta[\chi\acute{\epsilon}\omega\nu]$ ἐννέα δίς ; — τόσσων, ναὶ μὰ τὸν αὐτὸν ἐμέ. Cf. MANAKIDOU 1993, p. 227 (« *Vielleicht ist die Rede von den Dimensionen der Statue* »). COSTANTINI 1999, p. 53, a tort d'introduire directement cette restitution dans sa traduction du passage (« *[Misuri] tu due volte nove cubiti? — Tanti, si [lo giuro] per me stesso* »).

représenteraient 9,43 m. Au-delà de cette éventuelle coïncidence, la présence de la ceinture constitue un rapprochement significatif entre le texte de Callimaque et le Colosse des Naxiens, j'y reviendrai plus loin.

Toutes ces observations m'ont amené à restituer, avec S. Zugmeyer, une statue d'une taille approximative de 9,60 m (fig. 35 et 36a).

<IT1>LE PIED DU BRITISH MUSEUM ET LA MAIN A 4094

Le pied droit du Colosse a certainement très vite disparu. On a cru reconnaître sur le dessin du manuscrit de Cyriaque l'arrière du pied gauche (fig. 8), mais le contour est nettement différent de celui de l'autre pied et je verrais plutôt à cet endroit l'indication d'une cassure et, sans doute, d'un arrachement sur la plinthe.

L'avant d'un pied gauche colossal, avec l'extrémité de quatre orteils adhérant à la plinthe, a été transporté à Londres et offert au British Museum par le capitaine J. Murray en 1819¹⁸¹. Il avait été repéré par Fauvel en 1791 près de la base du Colosse (voir ci-dessus), puis redécouvert en 1818 dans un tas de marbre, du côté nord de la base, par W. Kinnard qui en a publié un dessin coté et l'a mis en scène avec d'autres fragments antiques devant l'autre du Cynthe¹⁸².

Ce fragment de pied d'exécution très médiocre¹⁸³, attribué au Colosse par Fauvel et Kinnard, puis de façon presque unanime, tient une place importante dans l'article de Gruben : il en donne un relevé effectué au British Museum par A. Ohnesorg (fig. 18), trois photographies, des mesures détaillées et une description¹⁸⁴. Gruben considère, contrairement à Kinnard¹⁸⁵ et Pryce¹⁸⁶, que c'est le gros orteil qui manque : il aurait été rapporté¹⁸⁷ et sa trace est figurée en pointillés sur la figure reproduite ici, mais on constate qu'il déborderait de la plinthe. En fait, l'hypothèse d'une pièce rapportée qui n'aurait laissé aucune trace et ne tiendrait

¹⁸¹ DEONNA 1909, p. 194, fig. 90 ; PRYCE 1928, p. 152-153 n° B 322, fig. 192 ; RICHTER 1970, p. 52-53, fig. 90 ; KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 87 n° 18, fig. 35 ; GRUBEN 1997, p. 278-280, fig. 10 ; COSTANTINI 1999, p. 49, fig. 22a ; PROST 2008, p. 107 et 118, pl. 16, 3-5 ; SHEEDY, PIKE 2008, p. 499-509, fig. 4-13, avec la n. 34 (on ignore, en fait, si le marbre a été enlevé à Délos par J. Murray lui-même ou par W. Kinnard [que Pryce appelle Kennard]).

¹⁸² Voir sa notice dans STUART, REVETT 1827, p. 127, et les figures dans COCKERELL *et al.* 1830, pl. IV, 1-2 (reproduites dans SHEEDY, PIKE 2008, p. 504, fig. 4, a-b).

¹⁸³ Les doigts sont excessivement lisses et raides, les ongles ne sont pas visibles, ce qui n'est sans doute pas uniquement dû à l'usure du marbre. Il est significatif qu'on y ait reconnu, dans une première notice citée par Kinnard, « *the foot of some animal* » ; Pryce parle de « *primitive work* ».

¹⁸⁴ GRUBEN 1997, p. 278-280, fig. 10 ; dimensions : larg. max. 76 cm, long. 59 cm, ht de la plinthe 62 à 64 cm. Le dessin est reproduit dans SHEEDY, PIKE 2008, fig. 6.

¹⁸⁵ Qui restitue le contour du pied sur son dessin dans COCKERELL *et al.* 1830, reproduit dans SHEEDY, PIKE 2008, p. 504 fig. 4b.

¹⁸⁶ « *The fragment consists of the four greater toes* » (PRYCE 1928, p. 152) ; il est suivi par PROST (2008), qui ne mentionne pas l'hypothèse de Gruben.

¹⁸⁷ Il écrit (GRUBEN 1997, p. 276), par comparaison avec les boucles de cheveux rapportées sur le torse : « *Der ebenfalls angesetzte große Zeh (Abb. 10) stellt eine Parallele dar* ». Cf. DI CESARE 2004, p. 24 : « *forse l'alluce era applicato in metallo* ».

pas sur la plinthe n'est pas recevable¹⁸⁸. C'est certainement le petit doigt qui manque, mais il était tout à fait atrophié, à moins qu'il ait été simplement oublié. Le contraste est frappant entre ce fragment et l'avant d'un pied gauche colossal trouvé à l'Héraion de Samos, qui appartient très probablement au colosse dédié par Ischès¹⁸⁹ : sur le pied samien, le modelé soigné du contour et des articulations des doigts, aux ongles bien dessinés, se distingue nettement des tubes aplatis et inarticulés du fragment du British Museum. La laideur du pied délien n'est cependant pas un critère suffisant pour le dissocier avec certitude du Colosse délien. L'argument décisif repose sur la restitution de la plinthe encastrée dans la base inscrite que propose Gruben, fondée sur la mise en place du fragment du British Museum¹⁹⁰ et reportée ensuite sur la restitution au 1/100^e du Colosse de profil à droite, sur fond de l'Oikos des Naxiens¹⁹¹. La longueur totale du pied du British Museum (et donc celle du pied droit disparu) est en effet estimée à 1,45 m, ce qui oblige à rapprocher les deux pieds l'un de l'autre (fig. 19). En fait, le dessin du manuscrit de Cyriaque, la mesure du centre de la cuisse par Spon (voir ci-dessus) et l'état actuel du fragment (fig. 11) montrent que la jambe gauche du Colosse était nettement avancée par rapport à la droite¹⁹², ce qui implique que les pieds, plus nettement séparés, étaient sensiblement plus petits (fig. 20) : le pied droit dessiné sur le manuscrit de Cyriaque, long de 1,18 m, s'accorde bien avec cet écartement des jambes. La disposition rapprochée des pieds restituée par Gruben, inadaptée pour le Colosse que l'on connaît, correspond à peu près à celle que l'on pouvait observer, avant la disparition du pied droit, sur le kouros dédié par Euthykartidès à Délos, qui date certainement de la fin du VII^e siècle¹⁹³. Il est donc possible que le pied de Londres ait appartenu au Colosse archaïque, mais, s'il est réellement sculpté dans un marbre différent¹⁹⁴, il pourrait s'agir d'une pièce de substitution après une cassure de l'avant de la plinthe de la grande statue et une détérioration de l'avant du pied. En tout état de cause, on ne peut pas attribuer à la statue actuellement connue ce fragment conservé au British Museum¹⁹⁵.

¹⁸⁸ On le constate également sur la photographie publiée dans SHEEDY, PIKE 2008, fig. 5a.

¹⁸⁹ KYRIELEIS 1996, p. 1 et pl. 29, 2-3 ; auparavant il avait été attribué au « colosse Sud » par FREYER-SCHAUENBURG 1974, p. 62-63 n° 29B, pl. 17. Les deux colosses sont en fait contemporains et de mêmes dimensions.

¹⁹⁰ GRUBEN 1997, p. 269, fig. 4 (en plan et en coupe) ; le dessin est reproduit dans WESENBERG 2000, pl. 71, 2 ; HELLMANN 2002, p. 28, fig. 12 ; SHEEDY, PIKE 2008, fig. 9-10 ; la partie en plan dans GIULIANI 2005, p. 18, fig. 7.

¹⁹¹ GRUBEN 1997, fig. 3. Ce dessin très séduisant a ensuite été plusieurs fois reproduit : VORSTER 2002, p. 119, fig. 5 ; DI CESARE 2004, p. 32, fig. 11 ; GIULIANI 2005, p. 12, fig. 1 (détail du Colosse) ; HERMARY 2006, p. 131, fig. 5 (détail du Colosse) ; SHEEDY, PIKE 2008, fig. 9.

¹⁹² Comme l'a bien indiqué COURBIN 1987 sur ses restitutions (fig. 3, 6, 14 et 15).

¹⁹³ KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 83-84 n° 12, fig. 24-25 ; NOUET 2017, pl. I, 1 ; PROST 2008, p. 153-154 n° 18, pl. 22, 2-3.

¹⁹⁴ Les premières analyses de la pierre ont en effet indiqué des différences de composition avec le marbre des carrières de Naxos (SHEEDY, PIKE 2008, p. 499-501, fig. 11-13).

¹⁹⁵ Même conclusion chez MARTINI 2018, p. 35-36. Je reviens donc sur le jugement que j'avais porté – sans argumentation – en 1993 (p. 13, fig. 11). La présence de trous du même type sur les côtés de la plinthe de Londres et sur le dessin du manuscrit ne constitue pas un argument probant pour s'opposer à cette conclusion. Ils ont été interprétés par GRUBEN 1997, p. 273, comme la marque d'une fixation par coulées de plomb, une explication remise en cause par NOUET 2017, p. 7-8, pour qui il s'agirait d'emboîtures pour des coins destinés à

Les auteurs sont partagés sur l'attribution à la statue de la main gauche colossale A 4094 (fig. 21a-b), dont subsistent trois doigts (majeur, auriculaire et petit doigt) fermés autour d'un trou circulaire destiné à insérer un objet, certainement un arc¹⁹⁶. Je pense, en définitive, que cette attribution doit être également écartée. G. Kokkorou-Alewrass a en effet montré que, si les doigts eux-mêmes, entièrement travaillés, n'adhéraient pas à un support, la cassure qui descend du poignet à la partie supérieure de la paume correspond à un arrachement et que, donc, l'avant-bras gauche de la statue à laquelle appartenait cette main était fixée au corps, contrairement à celle du Colosse. Libre seulement au niveau des doigts, pour tenir l'arc¹⁹⁷, la main se rapporte donc, comme le fragment de pied du British Museum, à une autre grande statue, peut-être le Colosse archaïque.

<ITI>DES PARTIES MANQUANTES : LE SEXE ET LES BRAS

Aucun voyageur, même parmi les plus anciens, ne parle des parties génitales du Colosse, et sur le dessin de Seger de Vries ne figurent ni pénis, ni testicules. On observe actuellement que la surface du bas-ventre entre les hanches (qui se confondent avec le haut des cuisses) n'est que partiellement et superficiellement dégradée : on ne distingue, à cet endroit, aucune trace de toison pubienne. Plus bas entre les cuisses le marbre est cassé en profondeur, c'est là que se trouvaient le pénis et les testicules. En 1842, F. G. Welcker avait pu observer commodément cette zone, puisque le fragment était posé à l'envers : il avait brièvement noté que le sexe du Colosse était rapporté (« *angesetzt* »)¹⁹⁸. On distingue effectivement sur une photographie prise avant 1972 la partie supérieure d'un cadre rectangulaire, enfoncé profondément dans le bloc de marbre et placé légèrement de travers, qui entoure une surface piquetée (fig. 22)¹⁹⁹. Il s'agit certainement du plan de joint d'un gros tenon en marbre qui permettait d'encastrier et de fixer le pénis et, peut-être, les testicules, selon une technique utilisée pour mettre en place non seulement les avant-bras des korés de l'acropole d'Athènes, mais aussi, parfois, leur tête²⁰⁰. Le

débiter la plinthe. Précédemment, Picard et Replat y voyaient des trous d'encastrement de leviers pour soulever cette plinthe.

¹⁹⁶ Elle a été trouvée en 1886 par G. Fougères « dans l'Artémision », ce qui, à l'époque, peut aussi bien désigner l'authentique Artémision que le Pythion, mais Fougères n'a pas fouillé dans la zone de l'Artémision proprement dit. Il donne dans son carnet de fouilles une description de la main, accompagnée de mesures détaillées. La longueur et la largeur conservées (60 et 40 cm) indiquent des dimensions comprises entre cinq et six fois la taille naturelle ($5^{1/4}$ pour GRUBEN 1997, p. 268 n. 16) : on ne tiendra donc pas compte de la remarque de KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 88 n. 297, qui considère que la statue à laquelle appartenait ce fragment était à peu près deux fois plus grande que le Colosse (voir les remarques de PROST 2008, p. 117 n. 377). Pour l'attribution au Colosse : RICHTER 1970, p. 52 n° b ; O. Palagia, dans LAMBRINUDAKIS *et al.* 1984, p. 193 n° 38 ; HERMARY 1993, p. 13, fig. 9-10 (cf. HERMARY 2006, p. 127) ; GRUBEN 1997, p. 277-278, fig. 9 ; COSTANTINI 1999, p. 49, fig. 22, b ; BOL 2002, p. 304 ; PROST 2008, p. 117-118, pl. 16, 1-2. Contre l'attribution : DEONNA 1909, p. 215 n° 105, fig. 142 ; KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 88-90 n. 297 et 103-104 n° 61, fig. 53-55 ; J. Ducat dans *GD*⁴, p. 178 ; MARTINI 2018, p. 34, fig. 8.

¹⁹⁷ Sur la restitution de GRUBEN 1997, fig. 3, elle est donc trop avancée.

¹⁹⁸ Voir ci-dessus, n. 142-143. VORSTER 2002, p. 118, a fait cette hypothèse sans se référer à Welcker.

¹⁹⁹ BODNAR 1972, fig. p. 212 : l'auteur de la photo, probablement Bodnar lui-même, a placé à cet endroit, pour donner l'échelle, un guide touristique de Grèce, type *Guide Bleu* : il permet d'établir que cette surface de joint est large d'environ 25 cm. Il existe peut-être d'autres photographies sur lesquelles cette partie du Colosse serait bien visible ; ce n'est pas le cas sur celle de DEONNA 1909, fig. 86, prise de biais et dont la qualité est moyenne.

²⁰⁰ Voir mon étude à ce sujet (HERMARY 1998, p. 58-64, avec les fig. 2-7). Vue d'ensemble des principes de l'assemblage par tenon et mortaise dans JACOB 2019, p. 671-673.

pénis de bien d'autres kouroi (dont A 333 à Délos) était rapporté²⁰¹, mais je n'en vois qu'un, trouvé à l'Héraion de Samos, qui présente une mortaise de fixation carrée, comme le Colosse délien²⁰². Cette technique est encore utilisée à Délos, à la fin du v^e siècle, pour la mise en place des ailes d'Éôs et de Borée, les deux principaux personnages des acrotères centraux des frontons du temple des Athéniens²⁰³. Vu la minceur et la fragilité du corps du Colosse, il ne me paraît pas vraisemblable que ce profond encastrement du sexe ait été réalisé dans un deuxième temps, sur le Colosse archaïque en place.

Sur le dessin du manuscrit de Cyriaque d'Ancône (fig. 8), seul le haut des bras est figuré et sur celui de Seger de Vries on ne voit plus que l'arrondi des épaules (fig. 9). Le polissage parfait des deux côtés du torse et l'arrachement des tenons qui renforçaient les bras au niveau du coude montrent que leur partie supérieure, légèrement tirée vers l'arrière, tombait verticalement à une certaine distance du torse. Qu'en était-il pour les avant-bras ? Il est certain qu'ils étaient eux aussi séparés du corps, puisqu'il n'y a aucune trace d'arrachement sur les hanches ni en haut des cuisses²⁰⁴. On en a conclu qu'ils étaient tendus vers l'avant, à l'horizontale ou presque, chaque main tenant un objet²⁰⁵. Si c'était le cas, il est difficile de penser que les avant-bras et les mains étaient taillés dans le même bloc que le reste de la statue : il aurait sans doute fallu les sculpter séparément et les fixer au niveau du coude selon la technique de tenon et mortaise dont il vient d'être question. En revanche, des avant-bras peu inclinés vers l'avant pouvaient sans doute appartenir au même bloc, même si, éventuellement, les mains portant un objet étaient sculptées séparément et rapportées²⁰⁶. La nature de ces « attributs » doit entrer en ligne de compte : Martini a fait remarquer que la main droite tendue pouvait difficilement supporter, vu le poids qu'il devait représenter, le groupe des trois Charites (comme le propose Gruben) et que le même problème se posait pour l'arc tendu dans la main gauche²⁰⁷. Un fléchissement peu accentué des bras est donc probable et incite à restituer, parallèlement à l'arc, une flèche dans la main droite du dieu (fig. 35)²⁰⁸.

²⁰¹ J'en ai relevé un certain nombre d'exemples (HERMARY 2008, p. 187-188) ; le cas des kouroi A 333 et A 4052 de Délos a été analysé de façon très détaillée par PROST 2008 (p. 134-135, pl. 20, 2 [A 333], et p. 142, pl. 21, 1 [A 4052]).

²⁰² Je ne le connais que par la photographie publiée dans TSAKOS, VIGLAKI-SOFIANOU 2012, fig. p. 278.

²⁰³ HERMARY 1984, p. 24, pl. XI, 3, et p. 27-28, pl. XVI, 4 ; aussi pour la queue du chien, p. 26, pl. XVI, 6.

²⁰⁴ Le dessin de restitution de STEWART 1990 (fig. 43, 5) qui montre les avant-bras fixés aux cuisses est donc certainement fautif. Rappelons que le détachement total des mains par rapport au corps n'est pas attesté avant la seconde moitié du VI^e siècle : un des exemples les plus anciens paraît être le kouros A 1741 de Délos : RICHTER 1970, p. 125 n° 152, fig. 445-446 ; PROST 2008, p. 265-269, pl. 48.

²⁰⁵ D'où les restitutions de COURBIN 1987, fig. 3, 6, 14 et 15, et HERMARY 1993, fig. 12-13 (les deux bras tendus) ; pour GRUBEN 1997, fig. 3, seul le bras droit était plié à l'horizontale, la main tenant probablement le groupe des trois Charites ; la main gauche (A 4094) aurait tenu l'arc au niveau du haut de la cuisse (sans y adhérer), mais on a vu que l'attribution de cette main aux restes conservés du Colosse était très peu probable.

²⁰⁶ MARCADÉ 1969, p. 163 n. 6, s'était déjà demandé si les bras du Colosse n'étaient pas « abaissés », les tenons latéraux étant alors « ménagés par précaution étant donné la masse de l'effigie ». Le mot « abaissés » est imprécis, mais je ne pense pas qu'il veuille dire que les avant-bras tombaient entièrement verticalement, écartés du corps.

²⁰⁷ MARTINI 2018, p. 27-28 et 37.

²⁰⁸ Comparer (bien que la flèche ne soit pas conservée) plusieurs statuettes en bronze du VI^e siècle, dont deux provenant du sanctuaire d'Apollon au Ptoion (DUCAT 1971, p. 196-199 n° 120, pl. 59 [avec dédicace à Apollon Ptoios], et p. 335-337 n° 193, pl. 108 ; LAMBRINUDAKIS *et al.* 1984, p. 195 nos 44 et 46, pl. 186) ; également un

<ITI> UN COLOSSE « PRESQUE NU » : LA CEINTURE ET LE MYSTÈRE DU « PETIT MANTEAU »

Cornelio Magni a noté, en 1673, que le Colosse était « presque nu » : cette réserve concernait peut-être, au moins en partie, les traces de ceinture qu'il avait repérées.

Le problème posé par la différence de traitement entre la partie haute de la ceinture, figurée en relief au-dessus de la cassure du buste, avec des trous pour l'insertion d'un décor métallique (fig. 23), et les traces de fixation de pièces rapportées sur sa partie basse est un des éléments qui ont conduit Martini à attribuer à deux colosses différents les fragments conservés dans l'Artémision²⁰⁹. Précédemment, D. Pinkwart avait estimé que la curieuse structure de la ceinture s'expliquait par une intervention postérieure à la mise en place de la statue, ce qui paraît peu vraisemblable²¹⁰.

La partie basse de la ceinture était constituée de pièces métalliques dont le rebord inférieur était encastré dans le marbre, comme l'indique une ligne horizontale plus profonde à l'arrière et sur les côtés qu'à l'avant, et qui étaient fixées dans des trous qui, à l'avant, forment deux sortes de L renversés, les petits côtés face à face (fig. 22). Sur le dessin du manuscrit munichoïse de Cyriaque (fig. 8) figure, sur le profil droit, la rangée supérieure des trous de fixation, qui indique la hauteur approximative de cette partie de la ceinture.

Il est clair que, quel que soit son caractère insolite, la ceinture du Colosse doit être comparée à celles qui sont figurées sur des œuvres du VII^e siècle²¹¹ : le kouros en ivoire de Samos en donne un exemple remarquable²¹², sans aucune pièce rapportée. Si l'on s'en tient aux œuvres en marbre, la différence est sensible avec les deux autres kouros à ceinture trouvés à Délos. Le buste A 334, un peu plus petit que nature, qui s'inscrit directement dans la tradition des statuette du VII^e siècle²¹³, date certainement d'avant 600. Sa ceinture est constituée de deux bandes en relief dont les extrémités verticales sont reliées par deux agrafes, avec un espace intermédiaire très limité ; la structure est régulière, sans aucun décor. Le kouros fragmentaire A 333 (fig. 24), nettement plus grand que la taille naturelle, est une œuvre exceptionnelle qui a été analysée en détail par F. Prost²¹⁴. Je souligne simplement ici l'aspect sophistiqué mais

petit bronze du Cabinet des médailles, Paris : LAMBRIDUNAKIS *et al.* 1984, p. 195 n° 43, pl. 186. La flèche est encore figurée dans la main droite d'une statue d'Apollon (arc dans la main gauche) sur un lébès lucanien à figures rouges des environs de 400, attribué au P. de Dolon : DE SIENA 2018, fig. 10 et 12 (et photographie de couverture).

²⁰⁹ MARTINI 2018, p. 28-31, avec les photographies de détail des fig. 3 et 4.

²¹⁰ PINKWART 1972, p. 14-16. Voir l'analyse critique de PROST 2008, p. 123-124, et ci-dessous à propos des mèches de cheveux sur la poitrine.

²¹¹ FURTWÄNGLER 1882, col. 329-330, est le premier à avoir fait le rapprochement avec des kouros archaïques, suivi par PERDRIZET 1897, p. 178-179, fig. 7-8 (pour qui il s'agirait de la *mitré* homérique), puis d'autres auteurs ; les études plus récentes, dues à D'ACUNTO 2000 et à moi-même (2008), ont mis en évidence la place de la Crète dans la représentation de ce type de ceinture et sa diffusion dans les Cyclades.

²¹² FREYER-SCHAUENBURG 1966, p. 19-26, pl. 2 ; MARTINI 1990, p. 26, fig. 8 ; ROLLEY 1994, p. 147-148, fig. 129 ; HERMARY 2008, p. 196, fig. 5-6.

²¹³ Références ci-dessus, n. 164.

²¹⁴ PROST 2008, p. 133-139 n° 13, pl. 19 et 20, 1-2. Voir précédemment KOKKOROU-ALEWRAS 1995, p. 68-69 et 82 n° 7, pl. 14 ; *Sculptures déliennes* 1996 (Ph. Jockey) ; D'ACUNTO 2000, p. 290-292, fig. 2 ; VORSTER 2002, p. 117, fig. 186, a-b.

unitaire de la ceinture qui, apparemment ajourée au centre où la surface du marbre forme un petit renflement, possède deux agrafes de fermeture de type différent, l'une rectiligne en bas, l'autre, en haut, formant un crochet arrondi²¹⁵.

Malgré ces analogies, ses pièces rapportées en métal et son décor dans la partie haute sculptée dans le marbre font de la ceinture du Colosse un élément unique en son genre dans la plastique archaïque.

La remarque de Magni sur le Colosse « presque nu » ne concernait peut-être pas uniquement la ceinture. En effet, deux ans plus tard, Spon signale que la statue « paraissait avoir eu » un petit manteau sur l'épaule gauche et Wheler mentionne plus nettement ce « *light mantle* »²¹⁶. Le fait que cette prétendue pièce de vêtement soit absente des mentions antérieures et des dessins de Seger de Vries et de Decker ne suffit pas à condamner ces témoignages qui signalent probablement la présence à cet endroit de traces qui orientaient vers cette interprétation (Spon et Wheler avaient sans doute à l'esprit le célèbre Apollon du Belvédère). Malgré la disparition progressive de l'arrondi de l'épaule depuis cette époque, on peut s'interroger sur la détérioration volontaire (la trace de nombreux coups d'outils a été mentionnée plus haut) de la surface du marbre entre le haut de l'épaule et la pointe du sein gauche (fig. 25-26). Pour la partie haute, ce sont peut-être des mèches de cheveux en relief que l'on a voulu détruire.

<ITI> UNE COIFFURE TRÈS INSOLITE

Parmi les voyageurs, Magni et Saulger en 1673, puis Spon et Wheler deux ans plus tard avaient noté la présence de « tresses » ou de « nattes » tombant dans le dos, et Wheler avait même remarqué les « marques » dans chaque boucle pour la fixation d'un bijou (fig. 27 et 32). En 1842 Welcker aurait retrouvé l'une de ces « papillotes », certainement métallique, qui a ensuite disparu²¹⁷. Personne, cependant, n'avait indiqué que cette nappe de cheveux dorsale était constituée de deux niveaux de mèches bouclées. Or, il y a un peu plus de vingt ans, E. Walter-Karydi a publié, à deux reprises, une aquarelle de l'ancienne collection Blackmer montrant, parmi d'autres antiquités déliennes, le torse du Colosse et les inscriptions de la base²¹⁸ : alors attribuée à J.-B. Hilaire, membre de l'équipe du comte de Choiseul-Gouffier lors de sa visite à Délos en 1776, cette œuvre est presque certainement due à L. S. F. Fauvel et, donc, plus récente de quelques années (1791)²¹⁹. Elle s'inscrit dans la mode des compositions pittoresques qui rassemblent, plus ou moins harmonieusement, des vestiges antiques dispersés sur le site. Ce qui m'intéresse ici est, au centre de l'image, le dos du Colosse posé sur un bloc, presque entièrement caché par le personnage qui prend des mesures, dont la forme ne reproduit pas celle du bassin de la statue (fig. 28). Le haut de la ceinture n'est pas visible, sans doute parce que cette partie du torse était alors enfoncée en terre. Comme sur le croquis de la Bibliothèque nationale de France reproduit plus haut (fig. 16b), le fait de montrer l'arrière et

²¹⁵ HERMARY 2008, p. 190-192, pl. II et III, 1-2.

²¹⁶ Voir ci-dessus, n. 102.

²¹⁷ Voir ci-dessus, n. 144-145.

²¹⁸ WALTER-KARYDI 1998 et 1999.

²¹⁹ MORETTI, ZAMBON 2007, p. 181-183, fig. 7 ; l'aquarelle est également reproduite dans PROST 2008, pl. 17, 4 (avec l'ancienne attribution).

non l'avant du torse ne répond pas à un choix esthétique : ce fragment du Colosse était en effet alors renversé, face vers le sol²²⁰. L'auteur de l'aquarelle a soigneusement dessiné les boucles de cheveux réparties en deux rangées, avec les enroulements placés sur la droite des mèches, quatre en haut (avec l'extrémité d'une cinquième à droite) et huit en bas. Dans son article en grec, E. Walter-Karydi considère qu'il s'agit là d'une fantaisie de l'artiste, cette disposition des cheveux n'étant pas attestée ailleurs dans la sculpture archaïque, ce qui est exact²²¹. Deux dessins inédits et – si l'on y prête une attention suffisante – un certain nombre de photos confirment cependant l'exactitude de l'aquarelle. Il s'agit d'abord d'une vue de détail intégrée par L. Terrier dans son commentaire sur les restes du Colosse, à la suite de sa mission de mai 1864, montrant sept mèches avec l'enroulement terminal partant vers la gauche (fig. 29)²²², d'autre part d'un croquis de Th. Homolle sur un de ses carnets de fouilles de l'année 1877, à la date du 13 août (fig. 30)²²³, qui représente l'arrière des deux fragments du Colosse avec de brèves légendes²²⁴ : on voit les huit boucles de la rangée inférieure et, plus haut, trois boucles et l'extrémité d'une quatrième avec les enroulements partant vers la droite, donc semblables à celles de l'aquarelle ; la boucle de gauche a disparu depuis la fin du siècle précédent, première étape d'une dégradation qui s'est accentuée. Même si Terrier a restitué sur son croquis plusieurs mèches manquantes, il est certainement plus fidèle à la réalité que Fauvel et Homolle, comme on peut le constater sur la première photographie dont l'on dispose, prise lors d'une campagne de l'Institut allemand d'Athènes en avril 1893 (fig. 31)²²⁵ : deux mèches du rang supérieur sont visibles au centre, avec des enroulements qui partent sur la gauche. Sur une vue de détail prise récemment (fig. 27), on distingue également cet enroulement et, au centre, un petit trou qui paraît indiquer la présence d'un ornement rapporté, comme pour les mèches inférieures. Les deux niveaux de la nappe de cheveux dorsale sont, en fait, discernables sur la plupart des photographies publiées²²⁶. Comme celles de la rangée inférieures, ces mèches sont rétrécies

²²⁰ Cette position a été conservée longtemps : voir ci-dessus les témoignages de Cockerell (1810) et Welcker (1842).

²²¹ WALTER-KARYDI 1999, p. 377. Cf. BOL 2002, p. 304 (légende des figures 187 a-d, relative au texte de VORSTER 2002) : « Wichtig für die Rekonstruktion der Frisur die Federzeichnung von H. M. Blackmer [sic] ebd. Taf. 3, die im Rücken eine doppelte Reihe von Locken zeigt. » Mais C. Vorster n'y fait pas allusion dans son commentaire.

²²² Près du texte suivant (TERRIER 1864, p. 63) : « Par derrière, à la base du cou, au-dessous de la fracture qui en a séparé la tête aujourd'hui absente, on voit des boucles de cheveux contournées en S et disposées régulièrement sur une même ligne ». Il est clair qu'il ne s'agit pas des mèches inférieures, dont les enroulements partent vers la droite et sont percés au centre (les trois de droite en tout cas) d'un trou pour la fixation d'une petite pièce rapportée.

²²³ Carnet 1877B, conservé aux archives de l'École française d'Athènes.

²²⁴ « Le dos » – « Les fesses », à droite du bassin « trou pour la main ? », à gauche « de ce côté aucun trou car... [un mot illisible] ». Noter aussi une adjonction en haut à droite de la page, qui indique que des photographies ont été faites en 1888 : « La face photographiée [1888] – Les côtés droits – collier [?] des pectoraux ». Ces photographies n'ont pas été retrouvées.

²²⁵ Voir déjà PEDLEY 1976, pl. 2, c. Une photographie du torse vu de face, prise la même année, est reproduite dans GIULIANI 2005, p. 15, fig. 4.

²²⁶ C'est le cas sur la vue de détail dans PINKWART 1972, p. 15 fig. 3 ; voir aussi BODNAR 1972, p. 211 (vue de trois quarts) ; HERMARY 1993, p. 21 fig. 5 ; *Sculptures déliennes* 1996, p. 31 ; GRUBEN 1997, p. 275 fig. 8b ; ZAPHIROPOULOU 1998, p. 67 ; PROST 2008, pl. 14, 2 ; MARTINI 2018, p. 43 fig. 15, etc.

juste au-dessus des enroulements qui sont ainsi mieux mis en valeur. La figure 32 essaie de rendre compte de l'agencement de cette coiffure.

La présence de mèches terminées par des enroulements n'est pas surprenante en elle-même. Elles sont en effet attestées dans l'art crétois de la seconde moitié du VII^e siècle, avec une grande diversité sur les plaquettes en bronze du sanctuaire de Katô Symi Viannou²²⁷, plus rarement dans la petite plastique en terre cuite ou en calcaire : dans ce cas, il s'agit de boucles situées en haut de la poitrine, sous une nappe de mèches étagées caractéristiques des sculptures « dédaliques »²²⁸. On ne les trouve pas dans la plastique crétoise de plus grandes dimensions, mais le « kouros B » du Sounion témoigne de ce même type de coiffure : ses mèches dorsales à ondulations obliques sont terminées par de petits enroulements qui, par souci de symétrie, sont orientés dans un sens opposé de part et d'autre de la colonne vertébrale²²⁹. Un rapprochement – d'ailleurs assez lointain – avec la sculpture du Proche-Orient, puis celle de la Perse achéménide, ne serait guère significatif²³⁰. Ce choix, associé au décor métallique qui rehaussait les enroulements, est tout à fait insolite et même extravagant, dans la mesure où il s'applique à la partie postérieure de la coiffure, alors que sur les œuvres grecques archaïques c'est logiquement sur la partie antérieure de la chevelure, spécialement les mèches frontales, que les sculpteurs manifestent leur originalité, leur virtuosité et leur goût du décor : les kouroi et les korés en donnent de multiples exemples, égalés ou même dépassés en sophistication par les coiffures frontales de la Niké d'Archerinos ou du cavalier Rampin. Notons surtout les exemples de décor rapporté au centre des mèches frontales, au VII^e siècle sur le petit kouros en ivoire de Samos (quatre larges boucles au centre desquelles était fixé un disque en ambre)²³¹ et au début du VI^e siècle sur les jumeaux argiens de Delphes (les incrustations ont disparu)²³². Bien qu'elle soit unique en son genre, cette nappe de cheveux dorsale convient bien à Apollon, puisqu'elle s'accorde avec la description du dieu dans l'*Hymne homérique* qui lui est consacré : il est jeune et robuste, « sa chevelure couvrait ses larges épaules »²³³. Pour Pindare, ses longs cheveux d'or n'ont jamais été coupés²³⁴. La sculpture archaïsante de la fin de l'époque hellénistique et du début de l'époque impériale illustre sous différentes formes cette caractéristique d'Apollon. Pour ce qui concerne la nappe dorsale, l'Apollon de Piombino en donne l'exemple le plus extravagant : des mèches ondulées et crantées qui tombent du haut du crâne sont divisées en deux registres par un fin bandeau et, dans la zone inférieure, une partie

²²⁷ LEBESSI 1985, pl. 13 et 37, Γ 6, pl. 15, 54, 59 et 63, A 21, pl. 19, A 32, pl. 32 et 47, A 56, pl. 37, A 36, pl. 38, A 38, pl. 41, A 44 (deux rangs de mèches sur le crâne).

²²⁸ Ainsi, à Gortyne, sur un torse féminin en terre cuite (RIZZA 1966, p. 74 n° 96, pl. XVI) et sur un fragment de torse féminin en calcaire (*ibid.*, p. 65 n° 13, pl. I ; ADAMS 1978, pl. 7b).

²²⁹ RICHTER 1970, p. 44-45 n° 3, fig. 41 ; BOARDMAN 1978, fig. 64 ; A. Moustaka dans DESPINIS, KALTSAS 2014, p. 100-102 n° 71, fig. 275.

²³⁰ Mentionnons cependant une statuette nord-syrienne en ivoire trouvée à l'Héraion de Samos : elle montre une femme nue, parée de nombreux bijoux, dont la longue chevelure dorsale est terminée par deux rangs de boucles superposées (BRIZE 1992, p. 163-164, pl. 1, b). Aucune œuvre de ce type n'est attestée à Naxos ou à Délos.

²³¹ Références ci-dessus, n. 212 ; photographie de détail dans TSAKOS, VIGLAKI-SOFIANOU 2012, p. 356.

²³² BOARDMAN 1978, fig. 70 ; photographie de détail dans COLONIA 2006, p. 72.

²³³ Hymne homérique à Apollon I, 449-450.

²³⁴ *Isthmiques* I, 7 ; *Olympiques* VI, 71 et VII, 58 ; *Pythiques* III, 14. Voir aussi Euripide, *Suppliantes* 975 (« le blond Apollon ») et Aristophane, *Les Oiseaux* 216-217 (« Phoibos aux cheveux d'or »).

des cheveux forment de courtes mèches ondulées surmontant le reste de la nappe qui tombe en arrondi jusqu'en bas du cou, où les cheveux sont noués par deux minuscules nattes²³⁵.

Pour la partie antérieure de la coiffure, le contraste est frappant entre le dessin du manuscrit munichois de Cyriaque (fig. 8), qui montre de chaque côté une nappe de cheveux tombant sur l'épaule, et celui de Seger de Vries, sur lequel aucune mèche n'est figurée. Ni l'un ni l'autre ne montre les trois mortaises creusées en haut de la poitrine, qui constituent actuellement l'élément le plus visible : trois sont conservées à droite (fig. 25-26) et deux, partiellement, à gauche. Elles ont certainement servi à la fixation de petites pièces rapportées métalliques²³⁶ en relation avec la coiffure, tout en étant nettement séparées de deux mèches en léger relief, écartées l'une de l'autre, qui sont sculptées au-dessus de la mortaise centrale et de celle de droite (fig. 26a-b)²³⁷. Faute de relation directe entre ces mèches en relief et les mortaises²³⁸, il faut admettre que celles-ci servaient à fixer l'extrémité inférieure de mèches parotides rapportées qui, plutôt qu'en marbre²³⁹, devaient être en bronze doré²⁴⁰. Les meilleurs exemples de mèches parotides en bronze rapportées sur des statues en marbre proviennent des frontons du temple d'Aphaia à Égine (début du v^e siècle), sur un guerrier mourant du fronton ouest²⁴¹ et sur l'Athéna du fronton oriental²⁴². Bien que les adjonctions métalliques soient fréquentes sur des œuvres archaïques plus anciennes, le cas de parotides rapportées en bronze ne paraît pas être attesté.

Comment comprendre la coexistence de deux éléments de coiffure apparemment incompatibles, des mèches de cheveux taillées dans le marbre qui tombent sur l'épaule et des mèches parotides rapportées ? Pour D. Pinkwart, ces dernières auraient remplacé les mèches en relief, mal conçues et probablement inachevées : cette adjonction aurait eu lieu bien après la mise en place de la statue. Mais, comme on l'a vu à propos de la ceinture, une intervention de

²³⁵ En dernier lieu MILLE, DESCAMPS-LEQUIME 2017 et BADOUD 2018, p. 187 pl. Iib.

²³⁶ On distingue l'extrémité de broches de fixation.

²³⁷ Elles ont été notées pour la première fois par PINKWART 1972, p. 13-14, fig. 2 et 4. Une troisième mèche, au-dessus de la mortaise de gauche, est à peine visible sur la photographie, mais elle est indiquée sur le dessin de restitution (fig. 26b).

²³⁸ RIDGWAY 1977, p. 65 n. 22, a suggéré que ces mortaises pouvaient être destinées à la fixation d'« ornamental pendants or weights » associés aux mèches sculptées plus haut, sans autre explication.

²³⁹ Je ne vois en effet aucun exemple, dans la sculpture d'époque archaïque ou classique, de mèches parotides en marbre qui seraient entièrement rapportées, c'est-à-dire travaillées à part et encadrées à chaque extrémité, au niveau de l'oreille et sur la poitrine. Ainsi, sur la koré 682 de l'Acropole – probablement la seule œuvre qui ait conservé à la fois la fixation supérieure et la partie inférieure des mèches – on constate que celles-ci n'étaient détachées de la surface du marbre qu'au niveau du cou : voir les photographies prises avant la restauration de cette partie de la statue dans PAYNE, YOUNG 1936, pl. 40-41. L'adjonction de petites pièces rapportées pour la seule extrémité inférieure des mèches parotides est attestée sur un certain nombre de korés de la fin de l'époque archaïque, sur l'Acropole comme à Délos ; Acropole : PAYNE, YOUNG 1936, pl. 40, 46, 48 et 60, 5-6 ; Délos : *Sculptures déliennes* 1996, p. 49 [Ph. Jockey] (Léto) ; KARAKASI 2001, p. 69-70, pl. 68 et 218-219 (A 4064), pl. 69 et 220-221 (A 4065), pl. 71 et 224 (A 4068), pl. 72 et 226 (Léto) ; HADJIDAKIS 2003, fig. 144 (A 4068) ; N. KALTSAS, dans DESPINIS, KALTSAS 2014, p. 56-59 n° 25, fig. 111-115 (Léto).

²⁴⁰ C'est déjà l'avis de DEONNA 1909, p. 45, et plus récemment celui de MARTINI 2018, p. 39.

²⁴¹ Trois mèches parotides étaient fixés dans de petites mortaises en haut de la poitrine (à droite) et deux sur l'épaule gauche : ROLLEY 1994, p. 203, fig. 187.

²⁴² ROLLEY 1994, p. 79, fig. 70, et JACOB 2019, p. 665, fig. 21.6a-b.

ce genre serait étonnante alors que le Colosse se dressait sur sa base, à une hauteur d'environ 8 m. Il me paraît plus vraisemblable que les mèches en relief conservées (fig. 26b), vestiges de celles qui sont figurées sur le dessin du manuscrit de Cyriaque, aient été conçues comme des éléments détachés de la nappe de cheveux dorsale et non comme une partie indépendante de la coiffure, comme sur le colosse de Thasos (fig. 36c) ou d'autres kouroi de cette époque. Je ne vois pas de comparaison probante à l'époque archaïque, mais j'attire l'attention sur un relief de la fin de l'époque hellénistique qui montre Apollon Délien nu, appuyé sur un pilier et largement déhanché, arc et carquois accroché derrière l'épaule droite, debout devant un autel et un palmier, qui tend une palme de sa main droite et tient une bandelette dans la gauche : quelques mèches de cheveux partant de la nuque tombent devant chaque épaule²⁴³, d'une manière comparable à ce que l'on voit sur l'épaule du Colosse. Quoi qu'il en soit, ces mèches discrètement sculptées et celles qui étaient rapportées en bronze accentuent l'aspect très insolite de la coiffure du Colosse.

<IT1> PROPOSITIONS FINALES

<IT2> PLUTARQUE AU CENTRE DU PROBLÈME

Personne n'a osé rejeter entièrement le témoignage de Plutarque selon lequel le palmier de Nicias, en tombant, avait renversé (ἀνέτρεψε) « la grande statue des Naxiens ». Si on prend le texte à la lettre, il est impossible que les deux fragments conservés soient ceux du Colosse archaïque, car ils n'appartiennent pas à une œuvre qui aurait subi un choc violent et, par la suite, des réparations radicales impliquées par un tel accident²⁴⁴. D'autre part, si la base n'a pas changé d'emplacement, le Palmier n'a pas pu tomber directement sur le Colosse, situé à 27 m de distance. Il faut donc essayer de comprendre le texte de Plutarque de la manière qui s'accorde le mieux avec la documentation archéologique, comme l'a fait Ph. Bruneau²⁴⁵. Ainsi, on laissera de côté l'hypothèse de Gruben selon laquelle « la grande statue des Naxiens » était un autre Colosse situé plus près du Palmier²⁴⁶, puisque l'on ne connaît dans cette zone ni base, ni fragment pouvant se rapporter à un colosse archaïque. Visiblement peu convaincu par sa première explication, Gruben en a présenté une autre : le verbe « ἀναστρέφειν » – mais il s'agit en fait d'ἀνατρέπειν ! – ne signifierait pas que le Colosse a été « renversé », donc nécessairement gravement brisé : les sources utilisées par Plutarque auraient déformé ou exagéré l'accident, à la suite duquel seules de petites réparations auraient été nécessaires²⁴⁷. F. Coarelli est allé encore plus loin dans ce sens, en supposant que le palmier de Nicias se trouvait à l'origine près de la grande base et qu'en tombant il n'aurait causé que des dégâts mineurs dans la partie supérieure de la statue, sans la renverser²⁴⁸. Ces explications ne me

²⁴³ DELIVORRIAS 1999 ; *LIMC Supplementum* 2009, s. v. « Apollon », p. 539, add. 10, pl. 256 (V. Lambrinudakis) ; VIKELA 2015, p. 53-54 et 207 n° Ap 63, pl. 17.

²⁴⁴ Comme le souligne à juste titre GRUBEN 1997, p. 287 n. 53.

²⁴⁵ BRUNEAU 1990, p. 566-568 ; je ne rappelle ici que les hypothèses présentées après cette date.

²⁴⁶ GRUBEN 1997, p. 287.

²⁴⁷ GRUBEN 1997 : il faudrait compter avec de petites « *Verzerrungen oder Übertreibungen* », et il envisage que seul un bras aurait pu être cassé.

²⁴⁸ COARELLI 2016, p. 77-78. C'est en raison de cette chute que le Palmier aurait ensuite été déplacé.

paraissent pas recevables²⁴⁹ et il faut donc en chercher une autre si l'on considère, avec Plutarque, que la chute du Palmier a provoqué la destruction du Colosse. Je m'accorderais, dans ce cas, avec ce qu'écrit Bruneau à propos de l'hypothèse de Courbin sur l'arrachement, lors d'une violente tempête, des branches de l'arbre qui auraient été emportées jusqu'au Colosse et l'auraient renversé : « il est fort vraisemblable qu'elle [l'anecdote rapportée par Plutarque] devait cette notoriété à l'improbabilité extrême de l'événement²⁵⁰ ». Bruneau a ensuite noté à juste titre, en rapprochant l'histoire du palmier délien de celui de l'Eurymédon à Delphes, qu'Apollon avait été victime, dans les deux cas, de ses propres « attributs », un palmier et des corbeaux²⁵¹. J'ajouterai que, dans le cas d'une tempête particulièrement violente, d'autres éléments appartenant à des offrandes monumentales ou à certains édifices ont pu être arrachés et emportés vers la statue, qu'ils auraient contribué à détruire.

D'un autre côté, Plutarque n'évoque en rien la mise en place d'une nouvelle statue et le problème de la distance entre Palmier et Colosse reste difficile à résoudre : on pourrait donc faire une lecture restrictive du texte et envisager que la chute de l'arbre et celle de la statue se sont produites indépendamment, et que le lien entre ces deux événements spectaculaires est dû à une tradition fautive²⁵². Dans ce cas, on admettra que le Colosse resté couché sur le sol jusqu'au XIV^e siècle ait été la statue archaïque. Toutefois, à la différence de Callimaque, Plutarque a une connaissance directe du sanctuaire de Délos, puisqu'il dit qu'il a vu l'autel de cornes²⁵³, et il peut sembler étonnant qu'il présente comme un fait avéré la destruction du Colosse par le Palmier malgré la distance entre l'un et l'autre et le bon état de conservation de la grande statue couchée au sol : dans ce cas, n'aurait-il pas écrit « on dit que... » ?

Comme l'ont fait mes prédécesseurs je suis enclin à faire confiance à Plutarque, mais, faute de tout autre témoignage écrit, la prudence s'impose.

<IT2>LE(S) COLOSSE(S) ET LE KOUROS A 333 À L'IMAGE D'UNE STATUE ANCIENNE D'APOLLON ?

Laissons un moment de côté la statue colossale pour revenir sur le fragment de kouros A 333 (fig. 24), une œuvre naxienne incontestablement archaïque qui, malgré ses dimensions beaucoup plus réduites, est sur bien des points comparable au Colosse : nette avancée de la jambe gauche²⁵⁴, allongement des formes, taille étroite entourée d'une ceinture, sexe rapporté. Elle se distingue cependant par sa qualité d'exécution, sa structure anatomique harmonieuse (malgré son extrême minceur), la discrète attache des mains en haut des cuisses et la

²⁴⁹ BRUNEAU 1990, p. 567, avait déjà noté qu'il n'y pas d'emplacement possible pour un palmier près de la base, et au niveau du cou, des épaules ou du torse du Colosse il n'existe aucune trace de réparation. Plus généralement, sur les palmiers déliens, voir LE ROY 1973.

²⁵⁰ BRUNEAU 1990, p. 568.

²⁵¹ BRUNEAU 1995, p. 58. CASTOLDI 2014, p. 59, fig. 23, a souligné l'intérêt de la représentation, sur une amphore attique à figures noires conservée à Orvieto, de Léo tendant un palmier miniature à Apollon citharède (à l'arrière se tient Artémis avec arc et flèches).

²⁵² Comme me l'a suggéré J.-Ch. Moretti.

²⁵³ *De soll. anim.* XXXV, 9.

²⁵⁴ Voir la photographie de trois quarts dans BOARDMAN 1978, fig. 59 (avec une date « about 580 »).

composition unitaire de la ceinture²⁵⁵. Sa datation est aussi fluctuante que celle du Colosse, pour des raisons analogues²⁵⁶. Le discret arrachement en haut des cuisses indique sans doute que les mains étaient légèrement portées en avant pour tenir un objet, comme la main A 4094 (fig. 21) qui pourrait appartenir au Colosse archaïque : on pense donc à une image d'Apollon du même type que la gigantesque effigie dédiée par les Naxiens. Ces deux kouros à ceinture, exceptionnels chacun dans son genre, se rattachent clairement à un groupe caractéristique du VII^e siècle, dont la vogue passe sensiblement avant 600. Si l'on adopte cette date ancienne pour les deux œuvres, elles seraient à peu près contemporaines de la statue dédiée par Nikandré, qui s'intègre sans aucune difficulté dans le groupe des figures féminines « dédaliques » du VII^e siècle et dont la datation dans le troisième quart du VII^e siècle est unanimement acceptée. Les différences de conception et d'exécution sont cependant sensibles.

La date attribuée à la dédicace archaïque du Colosse (premier quart du VI^e siècle) et le style du kouros A 333 laissent plutôt penser que ces deux statues sont postérieures à 600 et faisaient référence à une ancienne image d'Apollon figuré sous la forme d'un kouros à ceinture, tenant l'arc dans la main gauche et, sans doute, une flèche dans la droite²⁵⁷. Le phénomène ne serait pas si étonnant, puisque, si les traits « dédaliques » de la koré au péplos de l'Acropole sont beaucoup plus limités²⁵⁸, on dispose d'une comparaison significative dans le sanctuaire d'Apollon à Claros : pour commémorer sa première prêtrise²⁵⁹, un certain Timônax y avait consacré, vers le milieu du VI^e siècle, un kouros de type traditionnel et une koré qui, par son vêtement et sa ceinture, se rattache à des traditions du VII^e siècle, tandis que la torsion du corps et l'orientation des pieds introduit une étrange rupture de la frontalité qui cherche, de façon maladroite, à exprimer le mouvement (fig. 33)²⁶⁰. Avant la découverte du kouros portant la même inscription que la koré, B. Holtzmann, gêné par ces contradictions, hésitait sur la date de l'œuvre qu'il considérait finalement comme « subdédalique »²⁶¹. La découverte du kouros portant la deuxième dédicace de Timônax a montré que les deux œuvres étaient contemporaines et que l'on pouvait donc désigner cette étrange koré comme une statue « dédalisante », écho d'une œuvre du VII^e siècle représentant probablement Artémis elle-même²⁶².

Ce modèle ancien n'est pas possible à identifier, mais on imagine une œuvre comparable à la statuette en bronze dédiée par Mantiklos, vers le premier quart du VII^e siècle, à Phoibos, « le dieu à l'arc d'argent, qui frappe au loin » : le personnage, nu mais doté d'une ceinture,

²⁵⁵ Ajoutons que, sur le Colosse, la toison pubienne n'était apparemment pas figurée.

²⁵⁶ Voir les références ci-dessus n. 213 (surtout la synthèse de PROST 2008, p. 138-139). Tandis que FLOREN 1987, p. 152, pl. 9, 5, situe l'œuvre vers le milieu du VII^e siècle, MARTINI 1990, p. 116 et 266, propose une date dans le deuxième quart ou vers le milieu du VI^e siècle au plus tôt.

²⁵⁷ Ce sont très vraisemblablement ces mêmes objets qu'il faut restituer dans les mains de la statue dédiée par Nikandré autour de 640-630, ce qui en faisait une image de l'archère Artémis : voir en dernier lieu G. Kokkorou-Alevras, dans DESPINIS, KALTSAS 2014, p. 3-10, fig. 1-8.

²⁵⁸ L'hypothèse selon laquelle cette célèbre koré ferait référence à une statue de culte du VII^e siècle a été avancée par RIDGWAY 1977, p. 110, puis régulièrement évoquée.

²⁵⁹ Les deux dédicaces sont étudiées en détail par LEJEUNE, DUBOIS 1998.

²⁶⁰ La statue a été publiée par M. PÉCASSE, dans DEWAILLY, PÉCASSE, VERGER 2004, p. 25-33.

²⁶¹ HOLTZMANN 1993, p. 812-814, fig. 9-10 (« Quoi qu'il en soit, qu'on la date de 600 ou de 580, on est là devant un incunable de la sculpture grecque »).

²⁶² Voir mes remarques à ce sujet : HERMARY 2015, p. 21-22, fig. 6.

représente certainement Apollon tenant l'arc dans sa main gauche levée et, peut-être, une flèche dans la droite²⁶³. Les sculpteurs naxiens du Colosse et du kouros A 333 se référaient-ils à une œuvre conservée à Naxos, ou à Délos même²⁶⁴ ? Ce modèle, comme très probablement le Colosse archaïque lui-même, aurait en tout cas été antérieur à l'Apollon de Tektaios et Angéliou qui, on l'a vu, se présentait comme un kouros tenant l'arc dans la main droite et le groupe des trois Charites dans la gauche. Cette statue, elle aussi colossale, s'est imposée comme l'image privilégiée de l'Apollon Délien, mais il est probable que, dans le fragment des *Aitia* de Callimaque dont il a été question plus haut, la mention de la ceinture renvoie au Colosse des Naxiens – la ceinture n'étant jamais représentée sur l'Apollon de Tektaios et Angéliou –, comme peut-être l'évocation de la taille impressionnante du dieu dans un passage très mutilé. Le poète alexandrin, qui n'avait jamais traversé la mer²⁶⁵, aurait donc intégré dans son dialogue un élément ancien et important dans l'iconographie locale du dieu, qui parle à la première personne dans le poème comme dans la dédicace archaïque.

<IT2>BILAN SUR LES DEUX HYPOTHÈSES EN PRÉSENCE

Les partisans d'une date ancienne, entre la fin du VII^e et le début du VI^e siècle, s'appuient sur les analogies tout à fait claires entre les deux grands fragments conservés et une série de kouros déliens en marbre qui constituent un « groupe A » décrit et analysé en détail par F. Prost²⁶⁶. L'existence d'un seul Colosse des Naxiens contemporain de la première dédicace, renversé ou non par le Palmier, paraît la solution la plus simple, mais les études qui continuent à défendre cette hypothèse n'apportent pas de réponses satisfaisantes à la série de questions évoquées ci-dessus. Je ne reviens pas sur ce que Martini et moi-même avons écrit sur la conception générale de l'œuvre et certaines caractéristiques des deux fragments, à quoi s'ajoutent la mise en œuvre vraiment très étonnante de la coiffure et la technique de fixation du sexe. Cela ne signifie pas que l'hypothèse d'une œuvre archaïsante ne présente pas, elle aussi, de sérieuses difficultés, qu'il s'agisse de la destruction par le palmier de Nicias du grand kouros archaïque, de l'extraction, du transport et du financement d'un nouveau Colosse dans la seconde partie de l'époque classique (comme l'a indiqué Gruben) et, ce qui me concerne plus directement ici, de la possibilité de faire entrer la statue dans la catégorie des œuvres archaïsantes d'époque classique, principalement représentée, pour la sculpture, par la triple Hécate et les hermès alcaméniens. Ce dernier point a été souligné par B. Holtzmann : « Est-il possible qu'un sculpteur du IV^e siècle ait pu régresser aussi parfaitement pour réaliser la copie conforme d'une figure articulée si différemment de ce à quoi deux siècles de *mimèsis* avaient accoutumé l'art grec ? »²⁶⁷. Mais la notion de « régression » paraît hors de propos s'il ne s'agit pas de créer une nouvelle sculpture dans un style rappelant partiellement celui de l'époque archaïque, mais de reproduire une œuvre ancienne, particulièrement importante dans la tradition religieuse délienne, en premier lieu pour les Naxiens. D'autre part, on ne peut pas parler d'une « copie conforme », comparable aux innombrables reproductions d'originaux classiques et

²⁶³ RICHTER 1970, p. 26, fig. 9-11 ; BOARDMAN 1978, p. 10, fig. 10 ; ROLLEY 1994, p. 129, fig. 109

²⁶⁴ On ignore l'apparence du xoanon en bois qui aurait été apporté très anciennement à Délos par Érysichthon : voir le commentaire de BRUNEAU 1970, p. 62.

²⁶⁵ Comme il le dit lui-même (fr. 178 Pfeiffer) : PFEIFFER 1952, p. 26 ; MANAKIDOU 1993, p. 231 n. 92.

²⁶⁶ PROST 2008, p. 155-162.

²⁶⁷ HOLTZMANN 1996, p. 201.

hellénistiques réalisées à l'époque impériale : par l'ensemble de son anatomie, ses bras détachés du corps, sa ceinture composite, la mise en place de son sexe par la technique de tenon et mortaise et, surtout, sa coiffure extravagante le Colosse délien se distingue clairement des kouros contemporains de la première dédicace. Je ne pense pas non plus, comme B. Holtzmann (1996, p. 201 n. 12), qu'il n'y ait aucun rapport entre les images de petites dimensions qui cherchent à reproduire des œuvres archaïques – en particulier des statues de culte, comme dans la peinture de vases attique²⁶⁸ – et une statue en marbre aussi gigantesque que celle de Délos. L'intention est la même et j'attire l'attention, à ce propos, sur une intaille de la fin du v^e siècle, signée de Phrygillos, dont l'intérêt n'a pas été suffisamment souligné dans les études sur le premier art archaïsant (fig. 34)²⁶⁹ : le maître graveur a représenté Héraclès qui s'empare du trépied delphique en cherchant à reproduire délibérément des œuvres du vi^e siècle ; si certains détails anatomiques et le rendu de la *léonté* trahissent un style plus récent, le visage est d'une étonnante fidélité aux modèles anciens²⁷⁰.

La question de la première période de l'art grec archaïsant ne peut être traitée en détail ici²⁷¹, mais je citerai au moins un autre exemple d'attribution possible au second classicisme d'une œuvre longtemps considérée comme un original archaïque. Il s'agit de la statue d'Apollon en bronze trouvée au Pirée il y a un peu plus de soixante ans, unanimement considérée d'abord comme une œuvre de la fin du vi^e siècle, avant que G. Dontas propose de la dater vers 470, puis que M. Fuchs la considère comme une sculpture archaïsante de la fin de l'époque hellénistique²⁷². En attendant une publication définitive, la mise au point récente d'O. Palagia montre que l'étude des tessons à vernis noir contenus dans le noyau de la statue, associée à ce que l'on sait des premiers développements du style dit archaïsant, rend très peu vraisemblable une date à l'époque du style sévère ou à la fin de la période hellénistique, mais qu'elle indique plutôt une réalisation dans la deuxième partie de l'époque classique ; c'est la date qui a été retenue, à juste titre, pour les grandes statues en bronze d'Artémis et Athéna trouvées avec l'Apollon. Notons que, comme pour le Colosse, la coiffure de l'Apollon du Pirée constitue l'élément qui s'écarte le plus nettement des modèles archaïques et aurait dû mettre plus tôt les chercheurs sur la piste d'une réalisation postérieure.

L'hypothèse que j'avais brièvement défendue en 1993 me paraît donc toujours valable, mais les débats sur l'énigmatique Colosse délien et sa base doublement inscrite, comme sur la question de la reproduction de statues anciennes dans l'art grec avant l'époque hellénistique, sont sans doute loin d'être clos. La restitution proposée ici (fig. 35 et 36a), nécessaire pour faire pendant à celle de Gruben, sera sans aucun doute un des éléments de ces débats.

Antoine HERMARY,

*Université d'Aix-Marseille,
Centre Camille Jullian,*

²⁶⁸ Ainsi pour le kouros à ceinture figuré sur une amphore attique à figures rouges datée vers 440 : *ARI*² 1010, 4 : Dwarf Painter ; RICHTER 1970, 1, fig. 1 ; LAMBRINUDAKIS *et al.* 1984, 189 n° 5, pl. 182.

²⁶⁹ ZWIERLEIN-DIEHL 1992, p. 108-110, pl. 22, 4-6.

²⁷⁰ Noter, sur la barbe, la double rangée de mèches terminées par des enroulements.

²⁷¹ Elle concerne, entre autres, la figuration d'Athéna sur les amphores panathénaïques du iv^e siècle.

²⁷² Les principales étapes de ces propositions divergentes sont résumées dans PALAGIA 2016.

5 rue du Château de l'Horloge,
CS 90412,
13094 Aix-en-Provence Cedex 2.
ahermary@msh.univ-aix.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS 1978 L. ADAMS, *Orientalizing Sculpture in Soft Limestone*, Oxford.
- ÅSTRÖM, NORDBERG, RENFORS 1978 P. ÅSTRÖM, B. NORDBERG, L. RENFORS, « An unfinished kouros statue on Naxos », *OpAth*, 12, p. 111-116.
- BADOUD 2018 N. BADOUD, « L'Apollon de Piombino », *Journal des Savants*, p. 185-288.
- BENOIT 1851 Ch. BENOIT, « Fragment d'un voyage entrepris dans l'archipel grec, en 1847, par M. Ch. Benoit, alors membre de l'École d'Athènes. III. Délos », *Archives des missions scientifiques et littéraires*, p. 386-407.
- BLÜMEL 1955 C. BLÜMEL, *Greek Sculptors at Work*, Londres (réimpr. 1969 ; 1^{re} éd. allemande 1927).
- BOARDMAN 1978 J. BOARDMAN, *Greek sculpture. The Archaic period, a Handbook*, Londres.
- BODNAR 1972 E. W. BODNAR, « A visit to Delos in April, 1445 », *Archaeology*, 25, p. 210-215.
- BODNAR, FOSS 2003 E. W. BODNAR, C. FOSS, *Cyriacus of Ancona: Later Travels*, Harvard.
- BOL 2002 P. C. BOL (éd.), *Die Geschichte der griechischen Bildhauerkunst. I. Frühgriechische Plastik*, Mayence.
- BOSCHINI 1658 M. BOSCHINI, *L'arcipelago, con tutte le isole...*, Venise.
- BOUSSAC 1982 M.-F. BOUSSAC, « À propos de quelques sceaux déliens », *BCH*, 106, p. 427-446.
- BRIZE 1992 P. BRIZE, « New ivories from the Samian Heraion », J. L. FITTON (éd.), *Ivory in Greece and the Eastern Mediterranean from the Bronze Age to the Hellenistic Period*, Londres, p. 163-172.
- BRUNEAU 1970 Ph. BRUNEAU, *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale*, Paris.
- BRUNEAU 1988 Ph. BRUNEAU, « Deliac (VII). 55. Une idée de plus sur l'inscription archaïque de la base du Colosse », *BCH*, 112, p. 577-582.
- BRUNEAU 1990 Ph. BRUNEAU, « Deliac (VIII). 60. Le casse-tête du Colosse des Naxiens et le fragment 18 de Sémos de Délos », *BCH*, 114, p. 565-571.
- BRUNEAU 1991 Ph. BRUNEAU, « Deliac (IX). 68. Retour sur l'inscription archaïque de la base du Colosse », *BCH*, 115, p. 386-388.
- BRUNEAU 1995 Ph. BRUNEAU, « Deliac (X). 72. Le Colosse et le Palmier », *BCH*, 119, p. 55-59.
- BUTZ 2009 P. A. BUTZ, « The Naxian Colossus at Delos: "Same Stone" », Y. MANIATIS (éd.), *Asmosia VII. Actes du VII^e colloque international de l'ASMOSIA. Organisé par l'École française d'Athènes, le National Center for Scientific Research "DIMOKRITOS", la*

18^e éphorie des antiquités préhistoriques et classiques (Kavala) et l'Institute of Geology and Mineral Exploration. Thasos, 15-20 septembre 2003 (BCH, Suppl. 51), Athènes, p. 77-87.

- CASTOLDI 2014 M. CASTOLDI, *Alberi di bronzo. Piante in bronzo e in metalli preziosi nell'antica Grecia*, Bari.
- CHAMOIX 1990 F. CHAMOIX, « L'épigramme du colosse des Naxiens à Délos », *BCH*, 114, p. 185-186.
- CHATZIDAKIS 2017 M. CHATZIDAKIS, *Ciriaco d'Ancona und die Wiederentdeckung Griechenlands im 15. Jahrhundert*, Wiesbaden.
- CHOISEUL-GOUFFIER 1782 M. G. F. A. DE CHOISEUL-GOUFFIER, *Voyage pittoresque de la Grèce...*, vol. I, Paris.
- CIPPICO 1796 C. CIPPICO, *Delle guerre de' Veneziani nell'Asia dal MCCCCLXX al MCCCCLXXXIII, libri tre, di Coroliano Cippico*, Venise.
- COARELLI 2016 F. COARELLI, *I mercanti nel tempio. Delo: culto, politica, commercio*, Athènes.
- COCKERELL *et al.* 1830 C. R. COCKERELL, W. KINNARD, T. L. DONALDSON, W. JENKINS, W. RAILTON, *Antiquities of Athens and other Places in Greece, Sicily. Supplementary to the Antiquities of Athens of James Stuart and Nicholas Revett*, Londres.
- COLONIA 2006 R. COLONIA, *The Archaeological Museum of Delphi*, Athènes (édition électronique : https://www.latsis-foundation.org/content/elib/book_13/delphoi_en).
- CORONELLI 1707 V. CORONELLI, *Teatro della guerra*.
- COSTANTINI 1999 A. COSTANTINI, « Riflessioni sulla scultura di scuola nassia a Delos: la colossale statua di Apollo e la terrazza dei Leoni », *Numismatica e antichità classiche (Quaderni Ticinesi)*, 28, p. 39-81.
- COUILLOUD 1973 M.-Th. COUILLOUD, *Exploration archéologique de Délos, XXX. Les monuments funéraires de Rhénée*, Athènes et Paris.
- COURBIN 1973 P. COURBIN, « Le colosse naxien et le palmier de Nicias », *Études déliennes (BCH, suppl. I)*, Athènes, p. 157-172.
- COURBIN 1974 P. COURBIN, « L'inscription du Colosse des Naxiens à Délos », *Mélanges helléniques offerts à Georges Daux*, Paris, p. 57-66.
- COURBIN 1980 P. COURBIN, *Exploration archéologique de Délos, XXXIII. L'Oikos des Naxiens*, Athènes et Paris.
- COURBIN 1987 P. COURBIN, « Le temple archaïque de Délos », *BCH*, 111, p. 63-78.
- D'ACUNTO 2000 M. D'ACUNTO, « L'attributo della cintura e la questione degli inizi della scultura monumentale Creta e a Naxos », *Ostraka*, 9, p. 289-326.
- DAPPER 1703 O. DAPPER, *Description exacte des îles de l'Archipel...*, Amsterdam.
- DE BRUYN 1700 C. DE BRUYN, *Voyage au Levant...*, traduit du néerlandais, Delft.

- DELIVORRIAS 1999 A. DELIVORRIAS, « Ένας Απόλλων Δήλιος μάλλον από την Αττική. Αντικατοπτρισμοί αντανακλάσεων », STAMPOLIDIS 1999, p. 334-337, fig. 1-4.
- DELOBETTE, MORETTI 1989 L. DELOBETTE, J.-Ch. MORETTI, « Délos hospitalière », *BCH*, 113, p. 421-429.
- DEONNA 1909 W. DEONNA, *Les "Apollons archaïques". Étude sur le type masculin de la statuaire grecque au VI^e siècle avant notre ère*, Genève.
- DE SIENA 2018 A. DE SIENA, « La tomba 100 della necropoli di Metaponto in località Torre di Mare ed il suo contesto », M. DENOYELLE, C. POUZADOUX, F. SILVESTRELLI (éd.), *Ricerche sulla ceramica italiota I. Mobilità dei pittori e identità delle produzioni*, Naples, p. 111-114.
- DESPINIS, KALTSAS 2014 G. DESPINIS, N. KALTSAS (éd.), *Εθνικό Αρχαιολογικό Μουσείο, Κατάλογος Γλυπτών Ι.Ι. Γλυπτά των αρχαϊκών χρόνων από τον 7^ο αιώνα έως το 480 π. Χ.*, Athènes.
- DEWAILLY, PÉCASSE, VERGER 2004 M. DEWAILLY, M. PÉCASSE, S. VERGER, « Sculptures archaïques de Claros », *Mon Piot*, 83, p. 5-59.
- DI CESARE 2004 R. DI CESARE, « Sull' Apollo dei Nassii a Delo e le iscrizioni della base », *Eidola*, 1, p. 23-60.
- DIGBY 1868 K. DIGBY, *Journal of a Voyage into the Mediterranean by Sir Kenelm Digby, A.D. 1628*, éd. J. BRUCE, Londres.
- DUCAT 1971 J. DUCAT, *Les kouroi du Ptoion : le sanctuaire d'Apollon Ptoieus à l'époque archaïque*, Paris.
- DUCHÊNE 1992 H. DUCHÊNE, « Délos et Marseille », *Provence historique*, 42, p. 519-535.
- DUCHÊNE, FRAISSE 2001 H. DUCHÊNE, Ph. FRAISSE, *Exploration archéologique de Délos, XXXIX. Le paysage portuaire de la Délos antique. Recherches sur les installations maritimes, commerciales et urbaines du littoral délien*, Athènes-Paris.
- ÉTIENNE 1998-1999 R. ÉTIENNE, « Délos et l'écriture », *Classica. Rivista brasileira de Estudos Clássicos*, 11-12, p. 179-194.
- ÉTIENNE 2018 R. ÉTIENNE (dir.), *Exploration archéologique de Délos, XLIV. Le sanctuaire d'Apollon à Délos*, Athènes-Paris.
- FIEDLER 1841 K. G. FIEDLER, *Reise durch alle Theile des Königreiches Griechenland im Auftrag der Königl. Regierung in den Jahren 1834 bis 1837*, vol. II, Leipzig.
- FLOREN 1987 W. FUCHS, J. FLOREN, *Die griechische Plastik. Band I. Die geometrische und archaische Plastik*, par J. FLOREN, Munich.
- FRAISSE, MORETTI 2007 Ph. FRAISSE, J.-Ch. MORETTI, *Exploration archéologique de Délos, XLII. Le théâtre*, Athènes-Paris.
- FREYER-SCHAUENBURG 1966 B. FREYER-SCHAUENBURG, *Elfenbeine aus dem samischen Heraion. Figürliches, Gefäße und Siegel*, Hambourg.
- FREYER-SCHAUENBURG 1974 B. FREYER-SCHAUENBURG, *Samos XI. Bildwerke der archaischen Zeit und des strengen Stils*, Bonn.

- FURTWÄNGLER 1882 A. FURTWÄNGLER, « Von Delos », *ArchZ*, 40, col. 321-368.
- GALLET DE SANTERRE 1958 H. GALLET DE SANTERRE, *Délos primitive et archaïque*, Paris.
- GALLET DE SANTERRE 1959 H. GALLET DE SANTERRE, *Exploration archéologique de Délos*, XXIV. *La Terrasse des lions, le Létoon, le Monument de granit*, Athènes-Paris.
- GALLOIS 1910 L. GALLOIS, *Exploration archéologique de Délos*, III. *Cartographie de l'île de Délos*, Athènes-Paris.
- GD⁴ Ph. BRUNEAU, J. DUCAT *et al.*, *Guide de Délos*, 4^e éd., Athènes, 2005.
- GIULIANI 2005 L. GIULIANI, « Der Koloss der Naxier », L. GIULIANI (éd.), *Meisterwerke der antiken Kunst*, Munich, p. 12-27.
- GRANDJEAN, SALVIAT 2000 Y. GRANDJEAN, F. SALVIAT, *Guide de Thasos*, Athènes.
- GRUBEN 1997 G. GRUBEN, « Naxos und Delos. Studien zur archaischen Architektur der Kykladen », *JdI*, 112, p. 261-416.
- GURALNICK 1978 E. GURALNICK, « The proportions of Kouroi », *AJA*, 82, p. 461-472.
- GURALNICK 1985 E. GURALNICK, « Profiles of Kouroi », *AJA*, 89, p. 399-409.
- GURALNICK 1996 E. GURALNICK, « The monumental new kouros from Samos: Measurements, proportions and profiles », *AA*, p. 505-526.
- HADJIDAKIS 2003 P. J. HADJIDAKIS, *Delos*, Athènes.
- HAMIAUX 1991 M. HAMIAUX, « La rescapée du "Bougainville". Un élément du Portique ouest de Délos conservé au musée du Louvre », *RA*, p. 267-276.
- HELLMANN 2002 M.-Chr. HELLMANN, *L'architecture grecque*, I. *Les principes de la construction*, Paris.
- HELLMANN, FRAISSE, JACQUES 1982 M.-Ch. HELLMANN, Ph. FRAISSE, A. JACQUES (éd.), *Paris-Rome-Athènes. Le voyage en Grèce des architectes français aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris.
- HERBIN 2019 F. HERBIN, *Exploration archéologique de Délos*, XLV. *Le sanctuaire d'Apollon à Délos, sous la direction de Roland Etienne. Tome II. Les monuments votifs et honorifiques (sans toit)*, Athènes-Paris.
- HERMARY 1984 A. HERMARY, *Exploration archéologique de Délos*, XXXIV. *La sculpture archaïque et classique, vol. I. Catalogue des sculptures classiques de Délos*, Athènes-Paris.
- HERMARY 1993 A. HERMARY, « Le colosse des Naxiens à Délos », *REA*, 95 (*Hommage à Jean Marcadé*), p. 11-27.
- HERMARY 1998 A. HERMARY, « Les têtes rapportées dans la sculpture grecque archaïque », *BCH*, 122, p. 53-74.
- HERMARY 2006 A. HERMARY, « Le corps colossal et la valeur hiérarchique des tailles dans la littérature et la sculpture grecques archaïques », F. PROST, J. WILGAUX (dir.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes, p. 116-131.
- HERMARY 2008 A. HERMARY, « Kouroi à ceinture, de la Crète aux Cyclades », KOURAYOS, PROST 2008, p. 183-197, pl. I-V.

- HERMARY 2015 A. HERMARY, « Kouroi et korai de Grèce de l'Est : questions d'interprétation », S. MONTEL (éd.), *La sculpture gréco-romaine en Asie Mineure. Synthèses et recherches récentes. Colloque international de Besançon - 9 et 10 octobre 2014*, Besançon, p. 15-26.
- HERMARY sous presse A. HERMARY « Les Charites et Apollon à Délos », *Studies in Honour of Professor Emmanuel Voutiras*, Thessalonique.
- HÖCKMANN 1999 U. HÖCKMANN, « Der Apollon Delios des Tektaios und Angelion auf einer Medaille des Pompeo Leoni für Don Carlos von Spanien », *Städel Jahrbuch*, 17, p. 145-162.
- HOLTZMANN 1993 B. HOLTZMANN, « Les sculptures de Claros », *CRAI*, p. 801-817.
- HOLTZMANN 1996 B. HOLTZMANN, « Note sur le colosse des Naxiens », *Topoi*, 6, p. 199-204.
- HOMANN-WEDEKING 1950 E. HOMANN-WEDEKING, *Die Anfänge der griechischen Grossplastik*, Berlin.
- HUTTON 1927 C. HUTTON, « The travels of 'Palmyra' Wood in 1750-1751 », *JHS*, 47, p. 102-128.
- JACKSON 1996 S. JACKSON, « Callimachus, Istrus and the statue of Delian Apollo », *ZPE*, 110, p. 43-48.
- JACOB 2019 R. JACOB, « 21. Piecing, attachments, repairs », O. PALAGIA (éd.), *Handbook of Greek Sculpture*, Berlin-Boston, p. 657-689.
- JEFFERY 1990 L.H. JEFFERY, *The Local Scripts of Archaic Greece*, 2^e éd. (1^{re} éd. 1961), Oxford.
- JOCKEY 1996 Ph. JOCKEY, « Le sanctuaire de Délos à l'époque à l'époque archaïque. Bilan historiographique et bibliographique », *Topoi*, 6, p. 159-197.
- KARAKASI 2001 K. KARAKASI, *Archaische Koren*, Munich.
- KARAKATSANIS 1986 P. KARAKATSANIS, *Studien zu archaischen Kolossalwerken*, Francfort.
- KASSEL 1983 R. KASSEL, « Dialoge mit Statuen », *ZPE*, 51, p. 1-12.
- KOKKOROU-ALEWRAS 1995 G. KOKKOROU-ALEWRAS, « Die archaische naxische Bildhauerei », *Antike Plastik*, 24, p. 37-138, pl. 9-55.
- KOURAYOS, PROST 2008 Y. KOURAYOS, F. PROST (éd.), *La sculpture des Cyclades à l'époque archaïque. Histoire des ateliers, rayonnement des styles, Actes du colloque international organisé par l'Éphorie des antiquités préhistoriques et classiques des Cyclades et l'École française d'Athènes (7-9 septembre 1998)* [BCH, Suppl. 48], Athènes.
- KYRIELEIS 1996 H. KYRIELEIS, *Samos X. Der grosse Kuros von Samos*, Bonn.
- LABORDE 1854 L. DE LABORDE, *Athènes aux XV^e, XVI^e, XVII^e siècles*, vol. I, Paris.
- LAMBRINUDAKIS et al. 1984 V. LAMBRINUDAKIS et al., *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* II, s. v. « Apollon », p. 183-327, pl. 182-279, Zurich-Munich.
- LAPALUS 1939 É. LAPALUS, *Exploration archéologique de Délos, XIX. L'Agora des Italiens*, Athènes-Paris.
- LEAKE 1835 W. M. LEAKE, *Travels in Northern Greece*, vol. III, Londres.

- LEBESSI 1985 A. LEBESSI, *To Iερό του Ερμή και της Αφροδίτης στη Σύμη Βιάννου* I.1. *Χάλκινα κρητικά τορεύματα*, Athènes.
- LEGRAND 1897 É. LEGRAND, *Description des îles de l'archipel par Christophe Buondelmonti. Version grecque par un anonyme d'après le manuscrit du Sérail avec une traduction française et un commentaire*, vol. I, Paris.
- LEJEUNE, DUBOIS 1998 M. LEJEUNE, L. DUBOIS, « Dédicaces archaïques de Claros », *CRAI*, p. 1141-1152.
- LE ROY 1973 Chr. LE ROY, « La naissance d'Apollon et les palmiers déliens », *Études déliennes (BCH, suppl. I)*, p. 263-286.
- LEYPOLD, MOHR, RUSSENBERGER 2014 C. LEYPOLD, M. MOHR, C. RUSSENBERGER (éd.), *Weiter- und Wiederverwendungen von Weihstatuen in griechischen Heiligtümern. Tagung am Archäologischen Institut der Universität Zürich 21./22. Januar 2011*, Rahden/Westphalien.
- LULLIES, SCHIERING 1988 R. LULLIES, W. SCHIERING (éd.), *Archäologenbildnisse. Porträts und Kurzbiographien von Klassischen Archäologen deutscher Sprache*, Mayence.
- MAIHOWS 1763 [Docteur MAIHOWS], *Voyage en France, en Italie et aux Isles de l'Archipel...*, ouvrage traduit de l'anglais, vol. 4, Paris.
- MANAKIDOU 1993 F. MANAKIDOU, *Beschreibung von Kunstwerken in der hellenistischen Dichtung. Ein Beitrag zur hellenistischen Poetik*, Stuttgart.
- MARCADÉ 1969 J. MARCADÉ, *Au musée de Délos. Étude sur la sculpture hellénistique en ronde bosse découverte dans l'île*, Paris.
- MARCADÉ 1973 J. MARCADÉ, « Reliefs déliens », *Études déliennes (BCH, suppl. I)*, p. 329-369.
- MARCADÉ 1998 J. MARCADÉ, « Nouvelles observations sur le groupe cultuel du temple d'Apollon à Claros (état d'oct. 1997) », *REA*, 100, p. 299-323.
- MARCADÉ 2001 J. MARCADÉ, « De Lycosoura à Claros », A. ALEXANDRI, I. LEVENTI (éd.), *Καλλίστευμα. Μέλετες προς τιμήν της Όλγας Τζάχου-Αλεξανδρή*, Athènes, p. 271-284.
- MARTINI 1990 W. MARTINI, *Die archaische Plastik der Griechen*, Darmstadt.
- MARTINI 2018 W. MARTINI (†), « Der Koloss der Naxier. Eine Revision », *JdI*, 133, p. 27-47.
- MAURAND 1544 *Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople (1544)*, éd.-trad. L. DOREZ, Paris, 1901.
- MEYER 2009 G. MEYER, « Le visage du colosse des Naxiens : le témoignage des voyageurs qui firent escale à Délos au XVIIe siècle », *REG*, 122, p. 609-616.
- MICHON 1911 E. MICHON, « Les marbres antiques de Délos conservés au musée du Louvre », *BCH*, 35, p. 288-349, pl. 10.
- MILLE, DESCAMPS-LEQUIME 2017 B. MILLE, S. DESCAMPS-LEQUIME, « A technological reexamination of the Piombino Apollo », J. M. DAEHNER, K. LAPATIN, A. SPINELLI (éd.), *Artistry in Bronze: The Greeks and Their Legacy, XIXth International Congress on Ancient Bronzes*, Los Angeles, p. 349-360.

- MORETTI 2017 J.-Ch. MORETTI, *1873-1913. Délos, images d'une ville antique révélée par la fouille* [titre et texte en français, grec et anglais], Athènes.
- MORETTI, ZAMBON 2007 J.-Ch. MORETTI, A. ZAMBON, « Fauvel à Délos », *MonPiot*, 86, p. 165-190.
- NIEMEYER 2002 W.-D. NIEMEYER, *Der Kuros vom Heiligen Tor*, Mayence.
- NOUET 2017R. NOUET, *Archéologie de l'empreinte. Techniques de fixation des statues en Grèce égéenne, de l'époque archaïque à la fin de l'époque hellénistique (VI^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*, thèse de doctorat de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne.
- NOY 2011 D. NOY, « Dreams inspired by Phoebus: Western visitors to Delos from the seventeenth to the nineteenth century », *International Journal of the Classical Tradition*, 18, p. 372-392.
- OMONT 1909 H. OMONT, « Voyages à Athènes, Constantinople et Jérusalem de François Arnaud (1602-1605) », *Florilegium Melchior de Vogüé*, Paris, p. 467-484.
- PALAGIA 2016 O. PALAGIA, « Towards a publication of the Piraeus bronzes: the Apollo », A. GIUMLIA-MAIR, C.C. MATTUSCH (éd.), *Proceedings of the XVIIth International Congress on Ancient Bronzes, Izmir*, Autun, p. 237-244.
- PÂRIS 1912 J. PÂRIS, « De Sinner et Legrand ont-ils publié le véritable texte du « Liber Insularum Pelagi » ? », *Ξένια. Hommage international à l'Université nationale de Grèce à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa fondation (1837-1912)*, Athènes, p. 115-120.
- PAYNE, YOUNG 1936 H. PAYNE, G.M. YOUNG, *Archaic Marble Sculpture from the Acropolis*, Londres.
- PEDLEY 1976 J. G. PEDLEY, *Greek Sculpture of the Archaic Period: The Island Workshops*, Mayence.
- PERDRIZET 1897 P. PERDRIZET, « Sur la mitre homérique », *BCH*, 21, p. 169-183, pl. X-XI.
- PERREAULT 2019 A. PERREAULT, « Le Liber Insularum Archipelagi : cartographier l'insularité comme outil de légitimation territoriale », *Memini. Travaux et documents*, 25, 19 p. (revue en ligne ; DOI : 10.4000/memini.1392).
- PFEIFFER 1952 R. PFEIFFER, « The Image of the Delian Apollo and Apolline Ethics », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 15, p. 20-32.
- PICARD 1935 Ch. PICARD, *Manuel d'archéologie grecque. La sculpture*, vol. I, Paris.
- PICARD, REPLAT 1924 Ch. PICARD, J. REPLAT, « Recherches sur la topographie du Hiéron délien », *BCH*, 48, p. 217-263.
- PINKWART 1972 D. PINKWART, « Zum Apollon der Naxier auf Delos », *BonnJbb*, 172, p. 12-17.
- PINKWART 1973 D. PINKWART, « Nachtrag 'Zum Apollon der Naxier auf Delos' », *BonnJb*, 173, p. 117.
- PLASSART 1928 A. PLASSART, *Exploration archéologique de Délos, XI. Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, Athènes et Paris.

- PLASSART 1950 A. PLASSART, *Inscriptions de Délos. Périodes de l'amphictyonie ionienne et de l'amphictyonie attico-délienne...*, Paris.
- PROST 1999 F. PROST, « La statue cultuelle d'Apollon à Délos », *REG*, 112, p. 37-60.
- PROST 2001 F. PROST, « Le sanctuaire d'Apollon. La fondation Sud-Ouest », *BCH*, 125, p. 611-612.
- PROST 2008 F. PROST, *Histoire de Délos à l'époque archaïque : le témoignage des kouroï*, Mémoire inédit en vue de l'obtention de l'Habilitation à diriger des Recherches, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne.
- PROST 2018 F. PROST, « Le sanctuaire d'Apollon aux VII^e et VI^e siècles », ETIENNE 2018, p. 175-208.
- PRYCE 1928 F. N. PRYCE, *Catalogue of Sculpture in the Department of Greek and Roman Antiquities of the British Museum vol. I. Part I. Prehellenic and Early Greek*, Londres.
- PÜCKLET-MUSKAU 1840 H. VON PÜCKLER-MUSKAU, *Entre l'Europe et l'Asie. Voyage dans l'Archipel*, vol. II, Bruxelles.
- QUEYREL 2014 F. QUEYREL, « Apollon et le Colosse des Naxiens », *RA*, p. 245-258.
- REINACH 1912 A. J. REINACH, « Cockerell à Délos », *RA*, vol. 1, p. 260-312.
- REINACH 1883 S. REINACH, « La description de l'île de Délos par Bondelmonte », *RA*, vol. 1, p. 75-88.
- REINACH 1893 S. REINACH, « Le colosse d'Apollon à Délos », *BCH*, 17, p. 129-144, pl. V-VI.
- RICHTER 1970 G.M.A. RICHTER, *Kouroi. Archaic Greek Youths* (3^e éd.), Londres.
- RIDGWAY 1977 B.S. RIDGWAY, *The Archaic Style in Greek Sculpture*, Princeton.
- RIEDESEL 1773 J. H. VON RIEDESEL, *Remarques d'un voyageur moderne au Levant*, Amsterdam.
- RIZZA 1966 G. RIZZA, *Il santuario sull'acropoli di Gortina*, vol. I, parti II e III, Rome.
- ROLLEY 1969 C. ROLLEY, *Fouilles de Delphes V, 2. Les statuettes de bronze*, Paris.
- ROLLEY 1994 Cl. ROLLEY, *La sculpture grecque, 1. Des origines au milieu du V^e siècle*, Paris.
- ROSS 1843 L. ROSS, *Reisen auf den griechischen Inseln des ägäischen Meeres*, vol. II, Berlin.
- SANDWICH 1799 J. MONTAGU, earl of SANDWICH, *A Voyage Performed by the Late Earl of Sandwich Round the Mediterranean in the Years 1738 and 1739*, Londres.
- SAULGER 1698 R. SAULGER, *Histoire nouvelle des anciens ducs et autres souverains de l'Archipel*, Paris.
- Sculptures déliennes* 1996 J. MARCADÉ (dir.), A. HERMARY, Ph. JOCKEY, F. QUEYREL, clichés de Ph. COLLET, *Sculptures déliennes*, Paris.
- SHEEDY, PIKE 2008 K. A. SHEEDY, S. PIKE, « The Delos Colossus Project », KOURAYOS, PROST 2008, p. 493-509.
- SIEBERT, PLASSMANN 2005 I. SIEBERT, M. PLASSMANN (éd.), *Cristoforo Buondelmonti, Liber insularum archipelagi, Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf Ms. G 13, Faksimile*, Wiesbaden.

- SPON 1678/2004 [J. SPON], *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, Lyon (nouvelle édition commentée sous la direction de R. ÉTIENNE, Genève, 2004).
- STAMPOLIDIS 1999 N. STAMPOLIDIS (éd.), *ΦΩΣ ΚΥΚΛΑΔΙΚΟΝ. Τιμητικός τόμος στην μνήμη Νίκου Ζαφειρόπουλου*, Athènes.
- STEWART 1990 A. STEWART, *Greek Sculpture: An Exploration*, New Haven et Londres.
- STOCHOVE 1670 V. STOCHOVE, *Le voyage d'Italie et du Levant de messieurs Fermanel...*, Rouen.
- STUART, REVETT 1794 J. STUART, N. REVETT, *The Antiquities of Athens...*, vol. III, Londres.
- STUART, REVETT 1827 J. STUART, N. REVETT, *The Antiquities of Athens...*, volume IV, Londres.
- STUART, REVETT 1812 J. STUART, N. REVETT, *Les antiquités d'Athènes...*, vol. III, traduit de l'anglais, Paris.
- TARDIEU 1824 A. TARDIEU, *Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce, vers le milieu du quatrième siècle de l'ère vulgaire, par J. J. Barthélémy*. Atlas, Paris.
- TERRIER 1864 L. TERRIER, *Mémoire sur l'île de Délos*, manuscrit inédit conservé aux archives de l'EfA.
- THÉVENOT 1665 J. Thévenot, *Relation d'un voyage fait au Levant*, vol. I, Paris.
- Τόπος και εικόνα* 1978 *Τόπος και εικόνα, χαρακτηριστικά ξένων περιηγητών για την Ελλάδα*, vol. I, Athènes.
- TOURNEFORT 1717 J. PITTON DE TOURNEFORT, *Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du Roy...*, vol. I, Paris.
- TSAKOS, VIGLAKI-SOFIANOU 2012 K. TSAKOS, M. VIGLAKI-SOFIANOU, *Samos. The archaeological museums*, Athènes (édition électronique : https://www.latsis-foundation.org/content/elib/book_19/samos_en).
- VALLOIS 1923 R. Vallois, *Exploration archéologique de Délos*, VII, 1. *Le Portique de Philippe*, Athènes et Paris.
- VIKELA 2015 E. VIKELA, *Apollo, Artemis, Leto. Eine Untersuchung zur Typologie, Ikonographie und Hermeneutik der drei Gottheiten auf griechischen Weihreliefs*, Munich.
- VORSTER 2002 C. VORSTER, « Der Koloß der Naxier auf Delos und der thasischen [sic] Widderträger », *BOL* 2002, p. 117-120, fig. 187 a-d.
- WALTER-KARYDI 1998 E. WALTER-KARYDI, « Sachliche Bilddokumente und Phantasiekompositionen: Frühe Bilder des Naxier Apollon », *Antike Welt*, 29, p. 339-344.
- WALTER-KARYDI 1999 E. WALTER-KARYDI, « Ο Απόλλων των Ναξίων όπως τον είδαν οι επισκέπτες της Δήλου », STAMPOLIDIS 1999, p. 374-383.
- WELCKER 1849 F. G. WELCKER, *Alte Denkmäler*. Vol. I. *Die Giebelgruppen und andre Griechische Gruppen und Statuen*, Göttingen.
- WELCKER 1865 F. G. WELCKER, *Tagebuch einer griechischen Reise*, vol. II, Berlin.

- WESENBERG 2000 B. WESENBERG, « Ein 'delisches Problem': Der Koloss der Naxier », T. MATTERN, D. KOROL (éd.), *Munus. Festschrift für Hans Wiegartz*, Münster, p. 313-324, pl. 69-71.
- WHELER 1682 G. WHELER, *A Journey Into Greece*, Londres.
- WHELER 1689 G. WHELER, *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant, traduit de l'Anglois*, vol. I, Amsterdam.
- WILLIAMS 2004 D. WILLIAMS, « Captain Donnelly's altar and the Delian Prytaneion », *RA*, p. 51-68.
- ZAPHIROPOULOU 1998 P. ZAPHIROPOULOU, *Δήλος. Μαρτυρίες απο τα μουσειακά εκθέματα*, Athènes.
- ZWIERLEIN-DIEHL 1992 E. ZWIERLEIN-DIEHL, « Phrygillos. Zum Problem der Identität des Gemmenschneiders und des Münzstempelschneiders », *AntK*, 35, p. 106-117, pl. 22-23.

Légendes des figures

1. Vue d'ensemble de la base du Colosse des Naxiens, depuis le nord. Photo J.-Ch. Moretti.
2. L'inscription archaïque sur la base du Colosse. Photo J.-Ch. Moretti.
3. Le petit côté ouest de la base avec les restes de la dédicace des Naxiens. Photo J.-Ch. Moretti.
4. Le Colosse et le Palmier, détail de la restitution de Nénot en 1882. D'après Hellmann, Fraisse, Jacques 1982.
5. Les deux fragments du Colosse à l'emplacement de l'Artémision. Photo J.-Ch. Moretti.
6. Le Colosse figuré sur le manuscrit de Buondelmonti conservé à Düsseldorf. D'après Siebert, Plassmann 2005, folio 42^r.
7. Délos et Rhénée sur un manuscrit de Bartolommeo dalli Sonetti conservé à la Bibliothèque nationale de France. D'après Gallois 1910, fig. 10.
8. Dessins d'un manuscrit de Cyriaque d'Ancône conservé à Munich. D'après Walter-Karydi 1998, p. 342.
9. Les fragments du Colosse sur un dessin de Seger de Vries. D'après Gallois 1910, fig. 51.
10. Le torse du Colosse sur un dessin de Decker légèrement modifié. Collection particulière.
11. Le bassin du Colosse. Photo J.-Ch. Moretti.
- 12 a et b. Carte de Délos (ensemble et détail) dans un exemplaire colorisé de Tournefort 1717 (4^o). Fonds bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence (cote D 62).
13. Les fragments du Colosse sur la carte colorisée de Tournefort 1717 (4^o). Fonds Bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence (cote D 62).

- 14a. Détail de la carte de Stuart, Revett 1794, ch. X, pl. VI (courtoisie Thomas Kiely).
- 14b. Détail de la carte de COCKERELL *et al.* 1830, ch. XI, pl. L (d'après l'exemplaire conservé à l'École française d'Athènes).
15. Le bassin du Colosse présenté délibérément à l'envers (« en lyre »). © *École française d'Athènes, É. Sérafis*.
- 16 a et b. Ensemble et détail d'un dessin de Fauvel conservé à la Bibliothèque nationale de France. Les légendes ont été réécrites par A. Zambon.
- 17 a et b. Le bassin du Colosse, arrière et trois quarts. © *École française d'Athènes (a : Ph. Collet ; b : A. Michel)*.
18. Fragment de pied conservé au British Museum. D'après Gruben 1997, fig. 10.
19. Restitution de la plinthe du Colosse avec le fragment de pied du British Museum. D'après Gruben 1997, fig. 4.
20. Restitution de la plinthe avec les pieds du Colosse. © *S. Zugmeyer (AMU, IRAA-CNRS)*.
- 21a et b. Main colossale, musée de Délos A 4094. © *École française d'Athènes*.
22. Le bassin du Colosse avec l'encastrement pour le sexe rapporté. D'après Bodnar 1972, p. 212.
23. Détail du torse du Colosse avec le haut de la ceinture. © *École française d'Athènes, A. Michel*.
24. Fragment de kouros, musée de Délos A 333. © *École française d'Athènes (a et c : Ph. Collet ; b : É. Sérafis)*.
25. Détail du torse du Colosse. © *École française d'Athènes, Ph. Collet*.
- 26a et b. L'épaule gauche du Colosse. a. © *École française d'Athènes, A. Michel ; b. relevé © S. Zugmeyer (AMU, IRAA-CNRS)*.
27. La chevelure postérieure du Colosse. © *École française d'Athènes, A. Michel*.
28. Le dos du Colosse sur une aquarelle attribuée à Fauvel. D'après Moretti, Zambon 2007, fig. 7.
29. Mèches dorsales du Colosse dessinées par Terrier dans son mémoire de 1864. Archives de l'École française d'Athènes.
30. L'arrière des fragments du Colosse dessinés par Homolle en 1877. Archives de l'École française d'Athènes.
31. Détail du dos du Colosse (1893). © *Deutsches archäologisches Institut, Athènes*.
32. Restitution de la coiffure postérieure du Colosse. © *S. Zugmeyer (AMU, IRAA-CNRS)*.
33. Koré dédiée à Claros par Timônax, musée d'Izmir. D'après Hermary 2015, fig. 6.
34. Moulage d'une empreinte signée par Phrygillos (fin du v^e siècle). D'après Zwierlein-Diehl 1992, pl. 44, 6.

35. Restitution du Colosse des Naxiens, 1/50^e. © *S. Zugmeyer (AMU, IRAA-CNRS)*.

36. Restitutions comparées du Colosse des Naxiens (a), du colosse de l'Héraion de Samos (b ; d'après Kyrieleis 1996, fig. 3) et du kriophore de Thasos (c), 1/100^e. © *S. Zugmeyer (AMU, IRAA-CNRS)*.



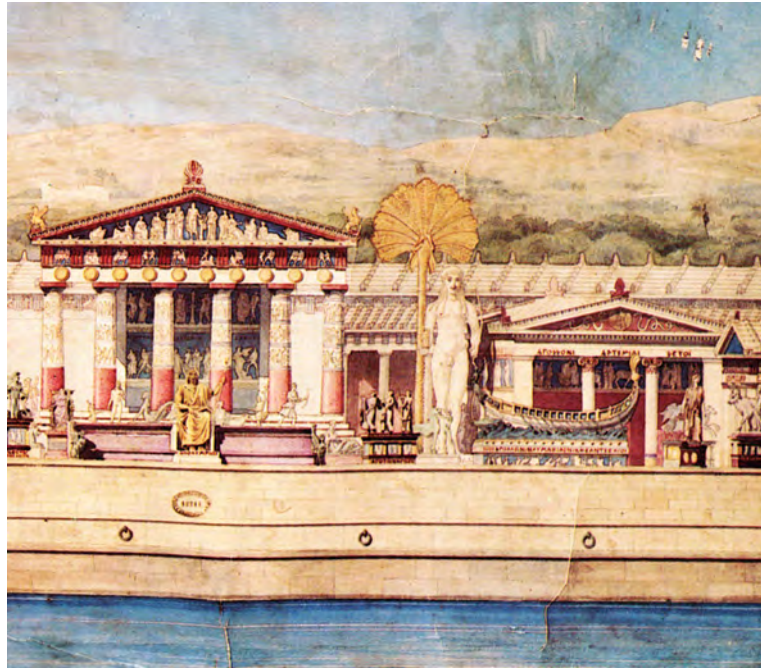
1.



2



3



4 -

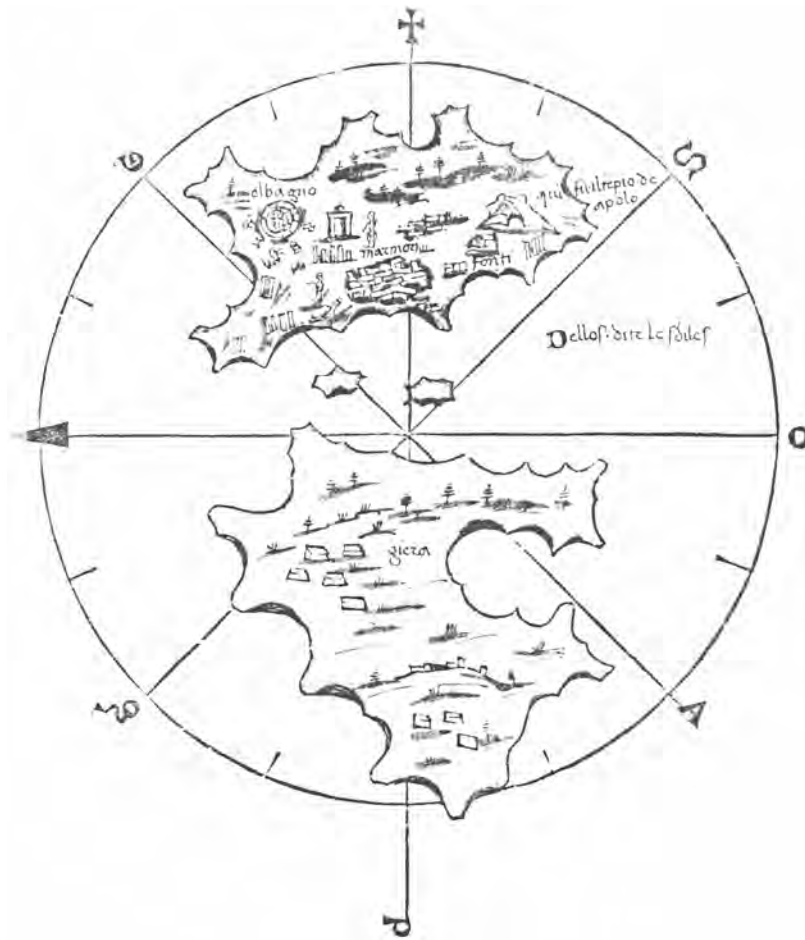


5-

6-



7-



Εξ Μιωνος Δελου περιεπιει Σαντον & υδελις Cy
 adibus Insulam
 Compescite prope Theatrum ad Maroniam Insulam
 ΕΡΩΤΗΜΑ :-
 ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ
 ΕΥΓΑΤΟΡΟΣ ΧΑΙ ΤΟΥ ΑΔΕΛΦΟΥ
 ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΝΕΩΝΙΟΣ ΑΘΗΝΑΙΟΣ
 ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΣ ΑΝΕΘΗΚΕΝ



8 -



9 -



10 -



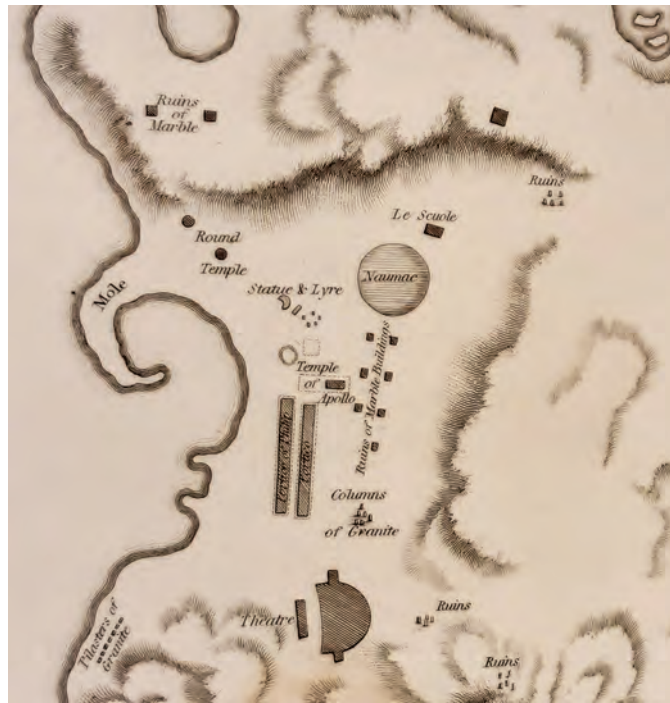
11 -



12a,



12b et 13,



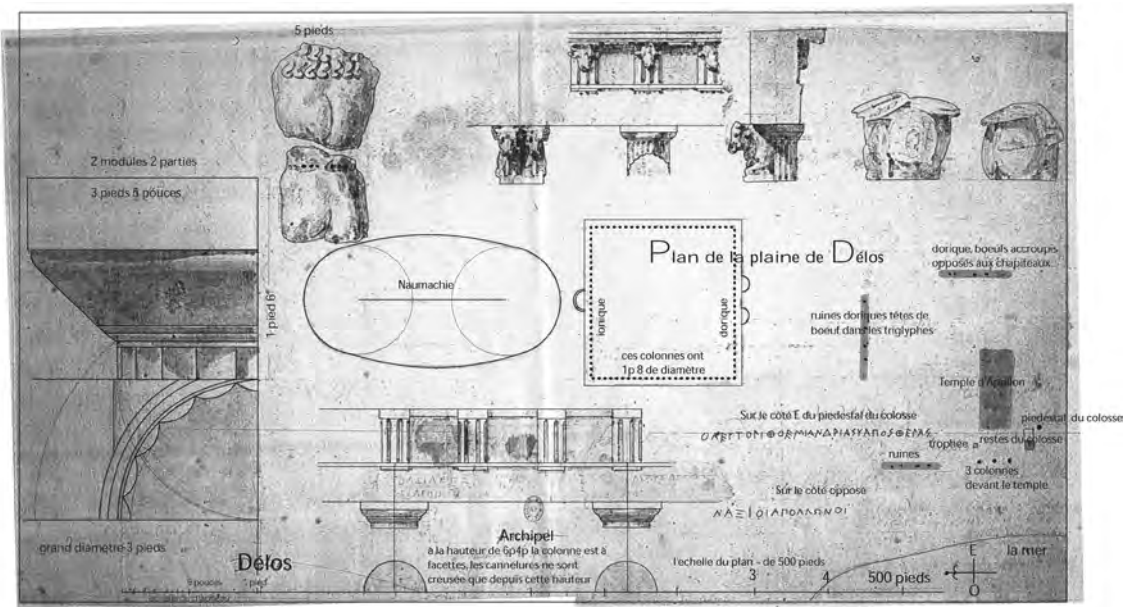
14a -



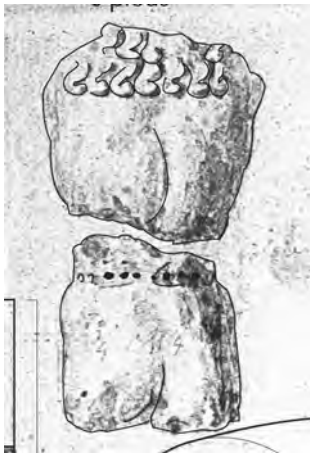
14b



15 -



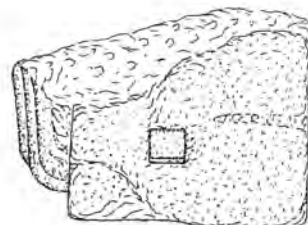
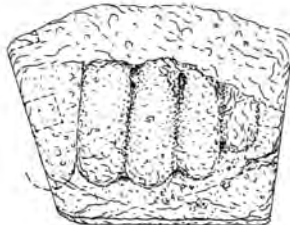
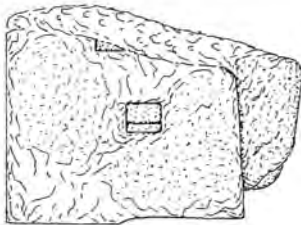
16a,



16b,



17 a et b,



18 -

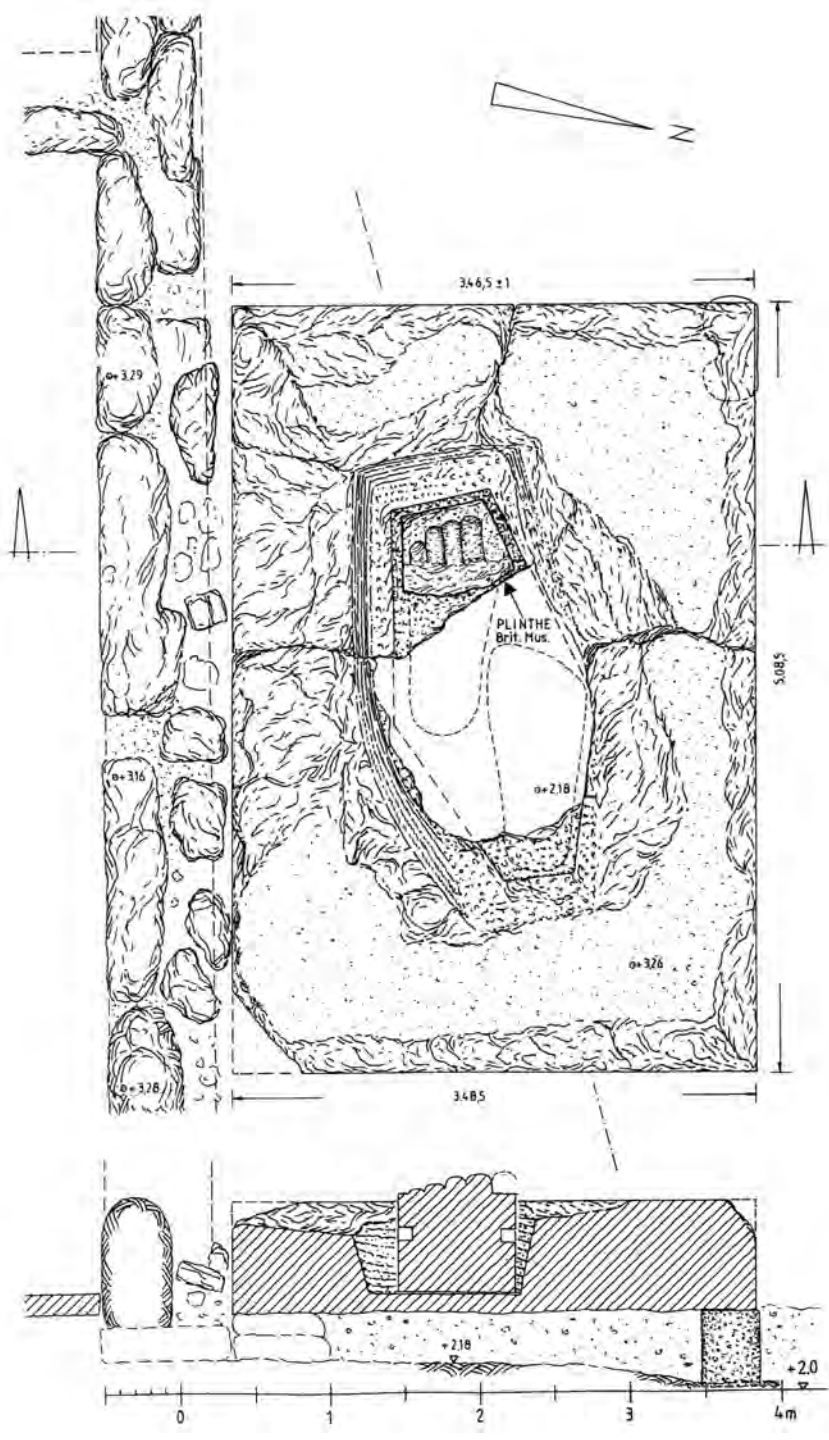
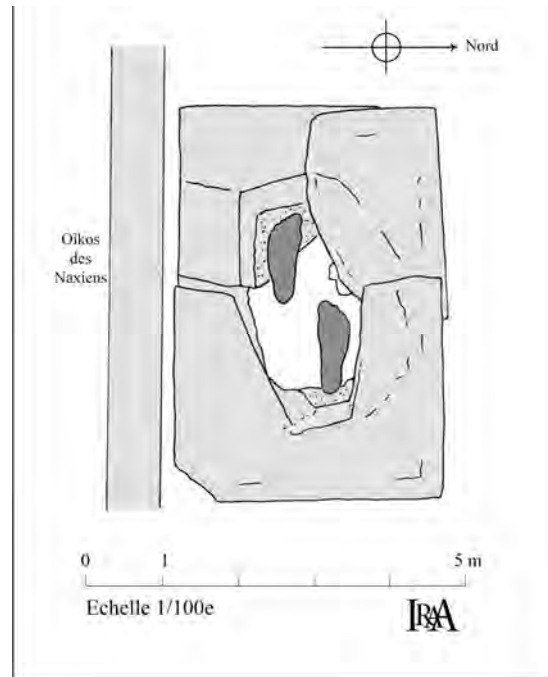


fig. 20,



21 a et b,



22 -



23 -



24 - a-b-c



25



26a



26b

IRA
St. Zugmeyer



27



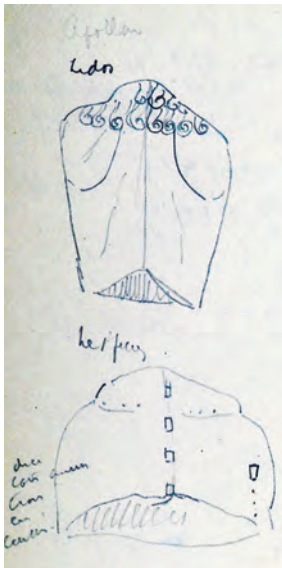
28.

Les restes du colosse ne sont pas près de leur base, mais à une centaine de pas à l'Ouest, près de la base de la jetée, ce qui montre qu'on a voulu entraîner la statue jusqu'à la mer pour l'emporter et qu'on a été obligé de la laisser en route. On en voit deux gros fragments à demi enfoncés dans une cavité du sol, comme si le terrain s'était enfoncé sous leur poids. L'un est formé par les épaules qui sont larges d'environ deux mètres, avec un dos très plat dans lequel les détails des muscles et des os n'ont jamais été bien marqués. Sur le devant se voient les seins, aussi imparfaitement modelés, et la poitrine aussi plate que le dos. Par derrière, à la base du cou, au-dessous de la fracture qui en a séparé la tête aujourd'hui absente, on voit des boucles de cheveux courbées en S et disposées régulièrement sur une même ligne.

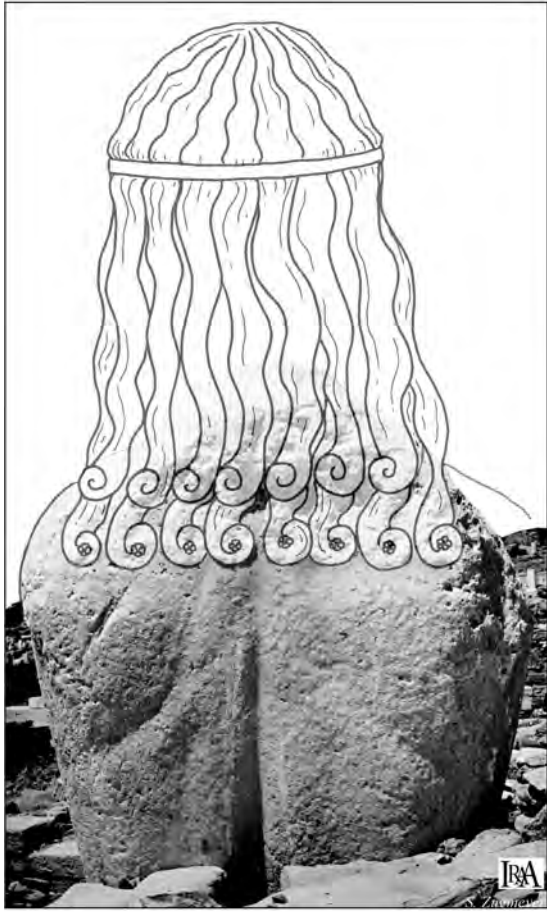
S S S S S S S S S S

Le bas-ventre et la naissance des cuisses forment l'autre

29.



30 et 31



32.



33.



34.

